



Rapport d'évaluation à mi-parcours

**Projet PNUD FEM : Appui à la consolidation du Système
d'Aires Protégées dans la ceinture forestière de Guinée
Bissau (PIMS #3650)**

Rapport préparé par Damien Kuhn et Moises Lopes
Février 2015

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS.....	4
1. INTRODUCTION.....	8
1.1. OBJECTIF DE L’EVALUATION.....	8
1.2. METHODOLOGIE.....	8
1.3. LIMITES DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS.....	9
1.4. STRUCTURE DU RAPPORT DE L’EVALUATION.....	10
2. DESCRIPTION DU PROJET ET DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT.....	11
2.1. CONTEXTE BISSAU-GUINEEN.....	11
2.2. PROBLEMES QUE LE PROJET A CHERCHE A ADRESSER.....	11
2.3. OBJECTIFS ET STRATEGIE DU PROJET.....	12
2.4. MONTAGE INSTITUTIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	13
2.5. PRINCIPALES PARTIES PRENANTES.....	13
2.6. DEMARRAGE DU PROJET ET DUREE.....	14
3. CONSTATS ET ANALYSES.....	15
3.1. STRATEGIE DU PROJET.....	15
3.1.1. PERTINENCE DE LA FORMULATION DU PROJET.....	15
3.1.2. PERTINENCE ET QUALITE DU CADRE LOGIQUE, DES INDICATEURS ET DES ACTIVITES DU PROJET....	16
3.1.3. PERTINENCE DES RISQUES IDENTIFIES.....	17
3.1.4. PERTINENCE DU PROJET AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES NATIONALES ET AVEC LE CADRE D’INTERVENTION DU PNUD.....	19
3.2. ANALYSE DES RESULTATS.....	19
3.2.1. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES.....	19
3.2.2. ANALYSE DU PROJET VIS-A-VIS DES INDICATEURS D’EFFETS ET D’OBJECTIFS.....	22
3.3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	30
3.4. DURABILITE DU PROJET.....	36
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	38
4.1. CONCLUSIONS.....	38
4.2. RECOMMANDATIONS.....	40
5. ANNEXES.....	42
LISTE DES ANNEXES.....	42

Acronymes et abréviations

AP	Aire Protégée
CAIA	Cellule d’Evaluation de l’Impact Environnemental
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CTP	Conseiller Technique Principal
CTR	Conseiller Technique Régional
DBT	Dulombi-Boé-Tchetche
DENARP	Document de la Stratégie National de Réduction de la Pauvreté
DGFC	Direction Générale de la Forêt et de la Chasse
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FEM	Fonds pour l’Environnement Mondial
IBAP	Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
MADR	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
METT	<i>Management Effectiveness Tracking Tool</i>
NEX / NIM	<i>National Implementation Modality</i>
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIF	Fiche d’Identification de Projet
PIR	<i>Project Implementation Report</i>
PMA	Pays Moins Avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de Projet
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SNAP	Système National d’Aires Protégées
TdR	Termes de Référence
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement
UICN	Union Internationale pour le Conservation de la Nature

Résumé de l'évaluation à mi-parcours

Brève description du projet

Le projet “Appui à la consolidation du Système d’Aires Protégées (APs) dans la ceinture forestière de Guinée Bissau” est une initiative du gouvernement Bissau-Guinéen, cofinancé par le FEM et le PNUD. Son objectif est d’établir et d’opérationnaliser les APs terrestres du complexe Dulombi-Boé-Tchetche (DBT) et ainsi d’étendre et de renforcer significativement le système d’APs en Guinée Bissau.

Le projet est mis en œuvre par le PNUD et exécuté par l’Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) suivant la modalité NEX. Signé le 9 juillet 2010, le Document de Projet (PRODOC) prévoyait une durée de mise en œuvre de 4 ans. Compte tenu des troubles politiques, une extension de 13 mois a été accordée. La clôture du projet est prévue pour le 30 avril 2016. Le tableau 1 ci-dessous présente les informations principales du projet.

Tableau 1. Information sur le projet

Titre du projet	Appui à la consolidation du Système d’Aires Protégées dans la ceinture forestière de Guinée Bissau		
ID PNUD (PIMS#)	3650	Date d’approbation du PIF	14 janvier 2008
ID FEM (PMIS#)	3575	Approbation par le Secrétariat du FEM du PRODOC (CEO Endorsement)	29 avril 2010
ATLAS Business Unit		Date de signature du PRODOC	9 juillet 2010
Pays	Guinée Bissau	Date de recrutement du coordinateur	Juillet 2011
Région	Afrique	Date de l’atelier de lancement	24-25 octobre 2012
Domaine focal	Biodiversité	Date de l’évaluation à mi-parcours	29 février 2015
Programme stratégique du FEM	BD-3	Date de clôture du projet	30 avril 2016
Fonds	GEF Trust Fund		
Agence d’exécution	IBAP		
Autres partenaires	MADR, SEA, Direction Général de la Forêt et de la Chasse, Fondation Chimbo		
Financement du projet	A l’approbation (US\$)		A mi-parcours (US\$)
FEM	950 000		950 000
PNUD	760 000		511 295
IBAP	100 000		82 160
Autres co-financements	3 060 000		289 936
Total des co-financements	3 920 000		372 096
COÛT TOTAL DU PROJET	4 870 000		1 322 096

Contexte et objectif de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours du projet est d'analyser les progrès du projet vers l'atteinte de ses effets et produits attendus décrits dans le document de projet. Cette évaluation permet de proposer toute mesure corrective et adaptative s'avérant nécessaire pour que le projet atteigne ses effets attendus sur la base de ses performances actuelles.

La méthodologie d'évaluation était structurée en 5 étapes : (i) revue préliminaire des documents, (ii) préparation de la mission, (iii) mission en Guinée Bissau : entretiens avec les parties prenantes à Bissau et sur les sites du projet, (iv) analyse détaillée des informations au regard des critères d'évaluation, (v) rédaction des rapports provisoire et final.

Principales conclusions

Pertinence du projet

Bien que le processus de formulation ait été long, la préparation du projet a été participative et consultative et a abouti à un document de projet de qualité. La logique d'intervention est pertinente et le cadre logique est bien construit, excepté deux indicateurs qui ont besoin d'être révisé pour être effectivement suivi par l'équipe de projet. Le projet est en très forte cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux de la Guinée Bissau. La phase de démarrage du projet a quant à elle connu quelques délais, pour les recrutements et l'organisation de l'atelier de démarrage notamment. Le coup d'Etat d'avril 2012 a également ralenti la mise en œuvre de certaines activités. Les risques identifiés lors de la formulation du projet sont toujours d'actualité, même si leurs niveaux ont évolué.

Gestion du projet

Le Projet a connu plusieurs délais dans le démarrage de ses activités. Si certaines raisons lui sont extérieur (instabilité politique), d'autres sont de la responsabilité du PNUD et de l'IBAP (entité d'exécution). Les procédures administratives et financières sont lourdes et contraignantes.

Le projet présente un risque de ne pas mener à terme le processus légal de création des APs. Un bilan d'avancement devra être réalisé le 30 juin 2015. Si les étapes clés (Etude d'impact réalisée et lettres d'approbation des autorités et communautés locales obtenues) ont été réalisées, alors le projet sera sur la bonne trajectoire pour atteindre ses objectifs et effets. La date de fin du projet sera alors maintenue. En revanche, si ce n'est pas le cas, alors l'équipe d'évaluation juge nécessaire de reporter la date de clôture du projet, sans coût additionnel (*no-cost extension*), au 30 avril 2017.

Finance / Efficience

Le niveau de consommation cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD TRAC au 31 décembre 2014 est de 1 105 229 USD, soit 65% du budget total disponible pour ce projet.

L'équipe d'évaluation estime que l'utilisation des ressources financières a été relativement efficace par rapport aux différentes activités qui ont été mises en œuvre. Il est peu évident que des résultats complémentaires auraient pu être atteints avec le même niveau de ressource financière.

Performance / Efficacité

Si le processus légal de création des Aires Protégées n'est pas encore achevé, la gestion du complexe DBT est *de facto* sur le terrain. Les équipes sont déployées et ont sensibilisé et formé les communautés. 80% des personnes interviewées estiment que leur vie a changé avec la création des APs, mais la plupart espèrent un accompagnement pour leur développement

encore plus tangible à l'avenir. Les besoins sont importants. Pour y répondre, des partenariats avec d'autres projets et ONGs sont nécessaires. Par ailleurs, la qualité des partenariats est à améliorer.

Durabilité

L'équipe d'évaluation estime à probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale et à modérément probable (ML) la durabilité financière des résultats qui seront atteints par le projet.

D'ici à la fin du projet, l'IBAP doit se positionner sur certaines questions stratégiques posées par le projet comme (i) la riziculture dans les bas fonds, (ii) la vision pour les villages dans les Aires Protégées, (iii) le positionnement pro-actif pour l'exploitation des mines dans le pays.

Les enjeux principaux pour le projet sont d'achever la reconnaissance légale des APs (qui constitue une garantie forte de durabilité du projet) et d'assurer la pérennité financière du SNAP.

Notation du projet :

Au niveau global, le projet est moyennement satisfaisant (MS). Il évoluera vers une notation Satisfaisante (S) si les procédures de création des APs sont effectivement achevées d'ici à la fin du projet.

Tableau 2. Notation de l'évaluation à mi-parcours

Mesure	Note MTE	Description des résultats
Stratégie du projet	S	Processus participatif et efficace, bonne logique d'intervention, cadre logique de qualité.
Analyse des résultats	Objectif : MS	Globalement, le projet est sur la bonne voie pour l'atteinte de ses objectifs. Néanmoins, les nombreux retards, notamment dans la validation juridique de la création des APs, font peser des risques sur la concrétisation des activités d'ici à la fin du projet.
	Effet 1 : MS	Bons résultats effectifs sur la gestion du complexe DBT et la dynamique créée, mais le processus légal n'est pas encore abouti (et constitue un risque important pour la durabilité des impacts du projet)
	Effet 2 : MS	Les capacités de l'IBAP et des communautés sont effectivement renforcées. En revanche, le projet n'a pas encore suffisamment renforcé les capacités sur la pérennisation financière du SNAP.
	Effet 3 : MS	Des modèles de co-gestion ont effectivement été déployés dans le complexe DBT. Ces modèles soulèvent des questions stratégiques qui doivent être traitées d'ici à la fin du projet. Les efforts pour impliquer le secteur productif privé doivent être concrétisés d'ici à la fin du projet.
Mise en œuvre	MS	Le projet a connu plusieurs délais dans le démarrage et la mise en œuvre de ses activités. Les procédures administratives et financières sont lourdes et ont ralenti la mise en œuvre du projet. C'est un axe d'amélioration d'ici à la fin du projet.
Durabilité	L	La durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale est probable (L).
	ML	La durabilité financière est modérément probable (ML).

Recommandations

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des recommandations formulées au cours de l'évaluation à mi-parcours du projet.

Tableau 3. Synthèse des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

Rec #	Recommandation	Entité responsable
R.1	Etre pragmatique pour finaliser la création légale des APs	Equipe de projet
R.2	Explorer une ou deux piste(s) de financement avec la FBG	Equipe de projet avec la fondation BioGuiné
R.3	Mesurer les impacts du projet grâce aux expertises existantes au sein de l'IBAP	Equipe de projet avec l'IBAP
R.4	Améliorer la fluidité et la rapidité des procédures administratives et financières	PNUD et Equipe de projet
R.5	Elaborer un plan de formation du personnel de l'IBAP	Equipe de projet et IBAP
R.6	Intensifier le travail de développement communautaire pour la conservation	Equipe de projet et les ONGs et projets partenaires
R.7	Renforcer les partenariats avec les ONGs et les autres projets	Equipe de projet
R.8	Mener les réflexions approfondies posées par la mise en œuvre du projet	Equipe de projet avec l'IBAP
R.9	Inviter l'ANAG au Comité de Pilotage et organiser une séance de travail avec un représentant des Mines	Equipe de projet
R.10	Présenter cette évaluation indépendante à la réunion des bailleurs de l'IBAP prévue au mois de mars 2015.	IBAP

1. Introduction

Conformément à ses engagements, le projet PNUD FEM d'Appui à la consolidation du Système d'Aires Protégées dans la ceinture forestière de Guinée-Bissau nécessite une évaluation à mi-parcours (MTE). Cette évaluation indépendante a été menée entre le 19 janvier et le 29 février 2015.

1.1. Objectif de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours du projet d'Appui à la consolidation du Système d'Aires Protégées dans la ceinture forestière de Guinée-Bissau est d'analyser les progrès du projet vers l'atteinte de ses effets et produits attendus décrits dans le document de projet. Cette évaluation permet de proposer toute mesure corrective et adaptative s'avérant nécessaire pour que le projet atteigne ses effets attendus sur la base de ses performances actuelles.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation à mi-parcours sont :

- Analyser la formulation du projet et sa pertinence ;
- Analyser les résultats du projet et les progrès vers l'atteinte des objectifs du projet ;
- Analyser les progrès dans la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les probabilités de durabilité du projet sur la base de ses performances actuelles.

Les constats de l'évaluation sont structurés de façon à pouvoir facilement être pris en compte et intégrés dans les processus de gestion du projet, notamment à travers une série de recommandations et de leçons apprises formulées par cette évaluation.

1.2. Méthodologie

La méthodologie de l'évaluation suit l'approche standardisée présentée dans le guide « *Guidance for conducting midterm reviews of UNDP-Supported, GEF-financed projects* ». La démarche évaluative est structurée selon un canavas présenté en Annexe 8 et incluant les questions évaluatives, les indicateurs et les sources d'information. Un rapport de démarrage de mission (*inception report*) a été élaboré par l'équipe d'évaluation et fourni au PNUD en octobre 2014. La méthodologie y était décrite, ainsi que la liste des documents à fournir au consultant et le chronogramme de la mission (Annexe 7). La logique de l'évaluation couvre les critères usuels, à savoir : (i) la pertinence, (ii) l'efficacité, (iii) l'efficience, (iv) les impacts, (v) la durabilité. Les questions évaluatives sont présentées au début de chaque chapitre : elles permettent de répondre aux différentes attentes exprimées dans les TdR.

Ce rapport « *Inception report* » a été validé par le PNUD avant le démarrage effectif de la mission. L'évaluation à mi-parcours a été mise en œuvre selon la procédure suivante :

✓ Revue préliminaire des documents

La première étape a consisté à revoir la documentation du projet demandée dans le rapport de démarrage. Cette revue des documents a permis d'identifier les questions évaluatives et les indicateurs qui ont guidé le processus d'évaluation.

✓ Préparation de la mission

Grâce à des discussions avec le Responsable Suivi Evaluation du PNUD et avec le Coordinateur du projet, la décision des parties prenantes à interviewer a été prise de manière concertée. Les villages à visiter ont été identifiés sur la base d'un échantillonnage et d'une représentativité des sites où le projet intervient. Un planning de mission a été proposé (Annexe 2).

Un outil de collecte des données a été élaboré par l'équipe d'évaluation. Il contient une matrice d'évaluation, des indicateurs, et des questions évaluatives par type de personnes interviewées. Il a été envoyé au PNUD et au coordinateur du projet avant l'arrivée de l'évaluateur en Guinée Bissau.

✓ Mission en Guinée Bissau : entretiens avec les parties prenantes à Bissau et sur les sites du projet

La mission en Guinée Bissau s'est déroulée du 26 janvier au 6 février 2015. Elle a consisté en quatre phases : (i) l'interview des parties prenantes à Bissau, (ii) la collecte d'information sur les sites du projet, (iii) la collecte de documentations supplémentaires, et (iv) la réunion de débriefing à Bissau.

Lors de la première phase, les acteurs clés suivants ont été rencontrés à Bissau : le Responsable des programmes et le Responsable Suivi Evaluation du PNUD, le Coordinateur et l'équipe du projet, le Directeur Général de l'Environnement, le Directeur Général du Plan, la Cellule Evaluation de l'Impact Environnemental (CAIA), le Directeur et le Coordinateur Environnement de la faculté de droit de Bissau, le Directeur Général de l'IBAP, le Secrétaire Général de la Fondation Bio-Guinée, et le Responsable des projets de l'UICN.

L'équipe d'évaluation s'est ensuite rendue sur les sites du projet pour rencontrer le personnel local du projet, les autorités locales, les ONGs, et les communautés impliquées dans la gestion des Aires Protégées. Huit villages ont été visités dans les 2 Aires Protégées (Boé et Dulombi) et les 3 corridors (Tchetche, Salifo et Cuntabane) créés dans le cadre du projet. Des groupes de discussions ont été organisés, et ont réunis 290 villageois (195 hommes et 95 femmes).

De retour à Bissau, des séances de travail ont été organisées avec le Coordinateur et l'équipe projet pour collecter des informations complémentaires, et compléter les outils d'évaluation. Un entretien téléphonique a été réalisé avec le Conseiller Technique Régional basé à Istanbul. Enfin, la réunion de débriefing s'est tenue le 5 février 2015 en présence de l'équipe projet et des principaux membres du Comité de Pilotage. Elle a permis de présenter les premiers constats de la mission d'évaluation et de recueillir des commentaires préliminaires.

✓ Analyse détaillée des informations au regard des critères d'évaluation

Suite à la mission de terrain, les informations ont été compilées et analysées pour assurer une évaluation objective du projet selon la politique de suivi et évaluation du PNUD/FEM. Les données quantitatives et qualitatives ont été assemblées sur la base des résultats des différents entretiens, observations et de la revue documentaire.

✓ Rédaction des rapports provisoire et final

Le rapport provisoire a été rédigé pendant la semaine qui a suivi la mission en Guinée Bissau. Il a été remis au PNUD le 25 février 2015, qui l'a partagé aux parties prenantes pertinentes.

1.3. Limites de l'évaluation à mi-parcours

La mission d'évaluation n'a globalement pas connu de grosses difficultés. Les principales limites de l'évaluation, mineures, sont les suivantes :

- Difficultés à obtenir certaines données : le projet n'est pas intégré à l'outil informatique (base de données) de suivi – évaluation de l'IBAP. Cela a ralenti le temps d'obtention des données financières.
- Manque de disponibilité des personnes à rencontrer : les entretiens avec le Directeur Général de la Forêt et de la Faune et avec la Planification cotière n'ont pas pu être organisés faute de temps et de disponibilité des interlocuteurs.
- Difficultés avec les langues : l'équipe d'évaluation maîtrise parfaitement le français, le portugais, l'anglais et le créole. A la demande du PNUD, le premier document (inception report) a été rédigé en anglais. Il n'a pas été suffisamment approprié par l'équipe projet faute d'une bonne maîtrise de la langue. Les documents suivants ont été rédigés en français, et les entretiens se sont déroulés en français avec traduction en portugais ou créole.
- Limite de d'échantillon de personnes enquêtées : Environ 2% des bénéficiaires du projet ont été interviewés. Cet échantillon permet d'avoir une bonne vision des réussites et challenges du projet, mais ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur l'ensemble des sites compte tenu du contexte et des particularités sociales de certains villages.

1.4. Structure du rapport de l'évaluation

Après avoir présenté succinctement les objectifs et la méthodologie de cette évaluation à mi-parcours, ce rapport présente dans un premier temps le contexte de l'évaluation ainsi qu'une brève description du projet d'Appui à la consolidation du Système d'Aires Protégées dans la ceinture forestière de Guinée-Bissau. Il présente ensuite les constats de l'équipe d'évaluation, structurés autour de quatre grandes sections, à savoir : (i) stratégie du projet, (ii) résultats du projet, (iii) Mise en œuvre du projet, et (iv) durabilité du projet.

Enfin, le rapport compile les différentes conclusions dans une section spécifique, avant d'introduire les recommandations formulées sur la base de ces conclusions.

2. Description du projet et du contexte de développement

2.1. Contexte Bissau-Guinéen

La Guinée-Bissau est un petit pays comprenant une population total d'environ 1,7 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2013) et faisant partie du groupe des PMA. Son indice de développement humain s'est dégradé ces dernières années, et classe en 2013 la Guinée Bissau au 177^{ème} rang sur 187 pays. Son économie dépend largement de la pêche et de l'agriculture. Les défis sont importants pour le pays : 49% de la population vit avec moins de 1USD par jour, 18% des enfants de moins de cinq ans sont malnutris, seuls 54% de la population rural à accès à l'eau potable, etc.

La Guinée-Bissau vie une situation politique caractérisée par une forte instabilité institutionnelle. Les événements récents sont : (i) en avril 2009, les assassinats du Président Vieira et du chef d'Etat-major des armées; (ii) le coup militaire du 1er avril 2010; (iii) le coup d'Etat du 12 avril 2012. Suite à ce coup d'Etat de 2012, le commandement militaire a conclu un accord de transition avec dissolution des institutions, et la création d'un Conseil National de Transition chargé de désigner un président et un gouvernement de transition. La période de transition s'est déroulée d'avril 2012 jusqu'à mai 2014. Les élections de 2014 se sont passées normalement, et le retour à l'ordre constitutionnel a été promulgué.

La Guinée-Bissau est à cheval sur deux principaux biomes: les écosystèmes marins et les écosystèmes côtiers dans la partie occidentale du pays. Les écosystèmes terrestres, couvrant les deux tiers restants du pays, sont dominés par les forêts, les savanes, les lacs et les zones humides. Les deux biomes abritent biodiversité d'importance mondiale, mesurée en termes de diversité de l'habitat et constituant la richesse des espèces. Cependant, l'état de conservation de ces deux biomes est très déséquilibré puisque, avant ce projet, toutes les zones protégées existantes du pays étaient situés dans les zones marines et côtières.

Le projet permet donc de corriger ce déséquilibre en établissant les premières APs à l'intérieur de la Guinée-Bissau, tout en augmentant simultanément l'efficacité et la durabilité du système national d'AP. Cela permettra d'améliorer les capacités opérationnelles et financières du pays à gérer un système d'APs national élargi.

2.2. Problèmes que le projet a cherché à adresser

La Guinée-Bissau est un pays riche en biodiversité. Si l'effort de conservation s'est concentré dans la zone littorale ces dernières années, les écosystèmes terrestres subissent une forte dégradation : déforestation rapide, fragmentation des habitats et dégradation des ressources sont observés à un rythme alarmant. Par exemple, dans la région de Boé, la moitié de la forêt dense a disparu en l'espace de 17 ans. Dans la région de Dulombi, le taux de disparition de la forêt dense est d'environ 23% chaque année. Les causes principales identifiées sont : les pratiques agricoles non durables, les feux, l'extension des plantations de cajou, l'exploitation potentielle des mines de Bauxite (région de Boé), l'exploitation de bois, la pêche non durable, la chasse, et les changements climatiques.

La solution proposée à long terme pour la conservation de la biodiversité en Guinée Bissau est de renforcer et consolider son Système National d'Aires Protégées. Cette solution est basée sur trois piliers : (i) renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion des APs, avec une attention particulière sur la pérennité financière, (ii) augmenter le niveau d'efficacité

opérationnelle des APs terrestres pour prévenir les menaces directes sur la biodiversité, et (iii) disséminer et mettre en œuvre des modèles de gestion multipartenariale de la biodiversité.

2.3. Objectifs et stratégie du projet

L'objectif du projet est d'établir et d'opérationnaliser les APs terrestres du complexe Dulombi-Boé-Tchetche (DBT) et ainsi d'étendre et de renforcer significativement le système d'APs en Guinée Bissau.

Le projet est organisé en trois composantes, avec, pour chacun d'elle, un effet attendu par la mise en œuvre du projet:

- **Effet 1 : Les menaces immédiates aux écosystèmes terrestres sont atténuées grâce à l'extension et à la gestion effective des AP dans la ceinture forestière.**
 Cette composante porte sur les cadres de gouvernance (politiques, lois et stratégies) nécessaires pour étendre le système des APs, et pour l'opérationnaliser de manière effective les nouvelles APs. Il vise à répondre au déséquilibre existant dans le SNAP qui n'était pas suffisamment porté sur les écosystèmes terrestres de la Guinée-Bissau.
- **Effet 2 : Les capacités systémiques et institutionnelles des parties prenantes clés de la gestion des APs constitue un cadre propice pour l'établissement et la gestion d'un réseau d'AP plus représentatif et efficace.**
 La composante 2 met l'accent sur la capacité de l'IBAP pour soutenir et gérer le système d'APs élargi. Il vise à résorber les déficits de capacités identifiés lors du processus PPG, en particulier les domaines de soutien où les institutions ont marqué plus bas de la Capacité Scorecard de développement du PNUD pour la gestion des AP.
- **Effet 3 : Des approches de gestion participative de conservation sont mises en œuvre dans le complexe DBT.**
 La composante 3 traite indirectement la question des coûts de gestion des APs, et coût-efficacité dans l'équation de financement PA comme un moyen d'assurer la durabilité de l'effort de conservation en socialisant les coûts et les avantages de protection de la biodiversité.

Pour atteindre ces trois effets recherchés, 10 résultats ont été établis dans le cadre logique du PRODOC. Ils sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4. Présentation des 10 résultats attendus grâce à la mise en œuvre du projet

Effet 1 : Les menaces immédiates aux écosystèmes terrestres sont atténuées grâce à l'extension et à la gestion effective des AP dans la ceinture forestière
Produit 1.1 : le cadre légal et politique permet l'extension des AP pour la création du complexe DBT
Produit 1.2 : Le complexe DBT est doté d'un plan de gestion complet, à la fois pour les 5 APs et pour le complexe dans son ensemble.
Produit 1.3 : Une planification long terme de la consolidation du système des APs oriente la stratégie des futures extensions des APs et des corridors écologiques.
Produit 1.4 : La réalisation du BP du complexe DBT assure les fondements de la pérennité financière avec de nouvelles sources de revenus explorées
Effet 2 : Les capacités systémiques et institutionnelles des parties prenantes clés de la gestion des APs constitue un cadre propice pour l'établissement et la gestion d'un réseau d'AP plus représentatif et efficace
Produit 2.1 : Les capacités de gestion des APs de l'IBAP et les capacités de soutien à la gestion des APs des partenaires sont améliorées
Produit 2.2 : La pérennité financière du SNAP est améliorée
Effet 3 : Des approches de gestion participative de conservation sont mises en œuvre dans le complexe DBT
Produit 3.1 : Des modèles de gestion de conservation durable sont appliqués avec succès dans le complexe DBT
Produit 3.2 : Les institutions de gestion des AP, les associations locales et ONGs ont renforcées leurs capacités pour promouvoir la durabilité du complexe DBT.

Produit 3.3 : Engagement et implication active du secteur productif

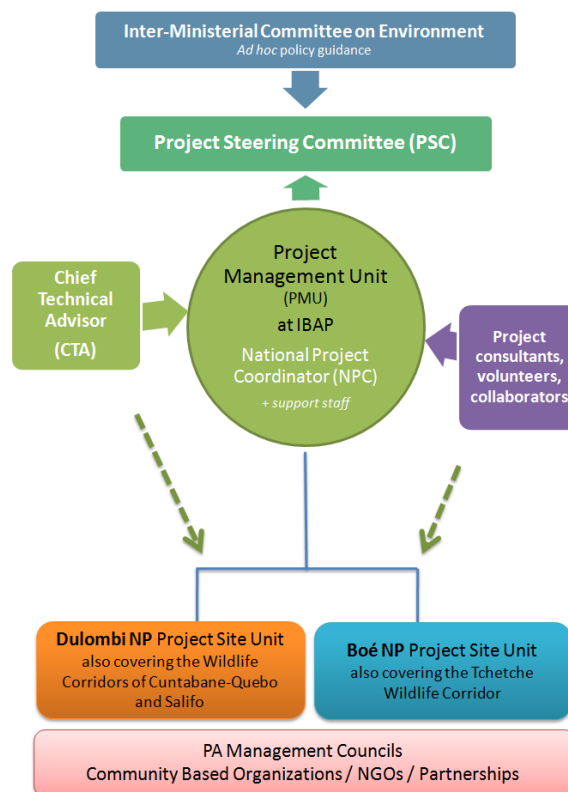
Produit 3.4 : Intégration de la conservation de la biodiversité dans les secteurs productifs basés dans la zone d'influence du complexe DBT

Trois indicateurs de références ont été établis lors de la formulation du projet. Ils sont :

- Surface des Aires Protégées Terrestres légalement établis dans le complexe DBT ;
- Réduction du taux de déforestation dans les zones centrales du complexe DBT (Dulombi et Boé) ;
- Evolution de la population d'espèces emblématiques dans le complexe DBT (nombre de chimpanzés dans la zone de Boé et nombre d'éléphants dans la zone de Dulombi).

2.4. Montage institutionnel de la mise en œuvre du projet

La coordination du projet est représentée par le schéma ci dessous.



2.5. Principales parties prenantes

Les acteurs impliqués dans le projet peuvent être divisés en quatre groupes principaux, à savoir (i) des partenaires stratégiques, (ii) les partenaires de développement, (iii) des sociétés partenaires et (iv) d'autres.

Les partenaires Stratégiques :

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et Secrétaire d'État à l'Environnement (SEA)
- CAIA - Cellule d'Évaluation d'Impact Environnemental

- Ministères membres du Comité interministériel de l'environnement, la biodiversité et les aires protégées, à savoir Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ministère des Travaux Publics, Construction et de l'Urbanisme, Ministère des Transports et des Communications, Ministère de l'Administration du Territoire (MAT), Ministère des Pêches et le Ministère de l'Intérieur.
- Trois gouvernements régionaux, y compris Gabú, Bafatá et Tombali
- Six administrateurs locaux, y compris Boe, Cossé, Quebo, Gabu, Xitole et Bafata
- Les agriculteurs et leurs organisations
- Les bergers et les éleveurs

Les partenaires de Développement :

- Les représentants des projets de développement
- Les ONG, les associations socioprofessionnelles, les organisations et les communautés locales

Les partenaires commerciaux :

- Agences de tourisme
- Les sociétés qui exploitent le bois
- Entreprise Bauxite Angola

Autres parties prenantes :

- Comité des industries extractives et du pétrole
- Les institutions de recherche

2.6. Démarrage du projet et durée

La phase de préparation du projet (PPG) s'est déroulée en 2008 et 2009, et a abouti à l'approbation du document de projet le 9 juillet 2010. Suite à des divergences entre l'IBAP et le PNUD matérialisées par des lourdeurs administratives dans le recrutement du personnel du projet, le coordinateur national a pris ses fonctions en juin 2011 et le reste de l'équipe jusqu'à la fin 2011. Le projet a effectivement démarré en avril 2012, avec le recrutement du reste de l'équipe projet.

L'atelier de lancement du projet s'est tenu les 24 et 25 octobre 2012 à Gabu et a réuni 48 personnes appartenant à des administrations nationales et locales, le pouvoir traditionnel, les coordonnateurs de projet partenaires.

Le projet a organisé 4 réunions du Comité de Pilotage aux dates suivantes : 02/10/2012, 29/11/2012, 18/12/2012 et 02/02/2015. Les deux premières réunions ont eu pour objectif principal la présentation des membres du CP et la description détaillée du projet. Au cours des deux réunions suivantes, il a été réalisé une analyse des progrès du projet et la planification des travaux à effectuer.

En mars 2013, une extension du projet de 13 mois a été accordée. La fin du projet est prévue le 30 avril 2016.

L'évaluation à mi-parcours, initialement prévue en juin 2014 a été retardée de 6 mois en raison de lourdeurs administratives. Elle s'est finalement déroulée entre janvier et février 2015.

3. Constats et analyses

3.1. Stratégie du projet

Dans cette partie, la pertinence de la conception du projet est analysée. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Quelle a été la qualité et la pertinence générale du processus de formulation ?
- Quelle est la pertinence de la logique d'intervention du projet et ses indicateurs ?
- Quel est l'état actuel des risques et des hypothèses formulées dans le PRODOC ?
- Le projet est-il toujours pertinent au vu du contexte politique Bissau-Guinéen ?

3.1.1. Pertinence de la formulation du projet

La formulation du Projet a bénéficié d'un financement du FEM pour la mise en œuvre de la phase d'élaboration du PRODOC (PPG – *Project Preparation Grant*) d'un montant de 50 000 US\$. Tous les acteurs interviewés dans le cadre de cette évaluation ont déclaré que cette phase PPG a été très participative et consultative. La majorité des acteurs estiment que la description de la situation et de la logique d'intervention du projet détaillée dans PRODOC est de bonne qualité.

Le tableau 5 ci-dessous présente les étapes clés associées au processus de formulation de ce projet.

Tableau 5. Etapes principales de la formulation du Projet

Etape	Date
Date de soumission de la Fiche d'Identification de Projet (PIF)	19 décembre 2007
Date d'approbation du PIF	14 janvier 2008
Approbation par le Secrétariat du FEM du PRODOC (CEO Endorsement)	29 avril 2010
Signature du Document de Projet (PRODOC)	9 juillet 2010
Recrutement du Coordonnateur National	Juillet 2011
Atelier de démarrage	24-25 octobre 2012

L'équipe d'évaluation estime que le processus de formulation a été moyennement efficace avec plus de 28 mois écoulés entre la soumission de la Fiche d'Identification de Projet (PIF) et l'approbation du PRODOC par le Secrétariat du FEM¹.

La phase de démarrage a connu quelques délais : 27 mois entre la signature du PRODOC et l'atelier de démarrage². Le coordonnateur national du projet a en effet été recruté en juillet 2011, le reste de l'équipe de projet en novembre 2011 et l'atelier de démarrage n'a eu lieu qu'en octobre 2012. Les délais du démarrage du projet sont expliqués par une lenteur initiale dans l'appropriation du projet et dans la construction de l'entente entre le gouvernement, l'IBAP et le PNUD pour la mise en œuvre de la modalité de gestion NEX du projet. Par ailleurs, la Guinée-Bissau a connu en avril 2012 un coup d'Etat qui a paralysé les institutions nationales pendant plusieurs mois et par conséquent ralenti le démarrage de la mise en œuvre des activités.

¹ Sous le FEM-2, la durée moyenne entre l'acceptation du projet dans le pipeline et son démarrage est de 39 mois. Sous le FEM-3, elle est de 42 mois.

² Selon les recommandations du PNUD, cette phase devrait durer de 3 à 6 mois.

³ Selon les recommandations du PNUD, cette phase devrait durer de 3 à 6 mois. Techniques, see [UNDP Discussion Paper](#).

3.1.2. Pertinence et qualité du cadre logique, des indicateurs et des activités du projet

Le cadre logique est organisé autour de l'hypothèse suivante : « si la gouvernance permettant à l'IBAP ; (2) si les capacités institutionnelles pour coordonner et financer la gestion des APs terrestres sont développées ; et si (3) la coordination et le dialogue entre les APs et les autres institutions, secteurs et communautés ; alors l'établissement et l'opérationnalisation des APs terrestres dans le complexe DBT sera un succès et renforcera significativement le système des APs en Guinée Bissau, conservant ainsi la biodiversité dans la ceinture forestière du pays. »

L'équipe d'évaluation juge que la logique d'intervention est pertinente. La théorie du changement adoptée repose sur 3 effets permettant d'atteindre cet objectif global. Le projet est ainsi structuré en 3 composantes.

Le système de suivi-évaluation prévu dans le cadre logique est composé de 3 indicateurs d'objectifs et 4 indicateurs d'effets. Certains des indicateurs d'objectif et d'effets identifiés par le projet ne sont pas spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et réalistes dans le temps :

- Indicateur 2 : « Réduction du taux de déforestation dans les zones centrales du complexe DBT (Dulombi et Boé) ». Cet indicateur n'est pas mesurable par l'équipe projet. En effet, pour calculer la réduction d'un taux de déforestation comparable, il faut utiliser la même méthodologie à 2 pas de temps différents. Or les chiffres de la baseline utilisés dans le PRODOC sont issus d'une étude scientifique de 2007 mobilisant des experts spécialisés et des images satellites coûteuses. L'équipe projet ne peut donc pas utiliser la même méthodologie. Cet indicateur n'est donc pas mesurable avec les conditions actuelles de l'équipe projet.
- Indicateur 3 : « Evolution de la population d'espèces emblématiques dans le complexe DBT (Eléphant dans la zone de Dulombi et Chimpanzés dans la zone de Boé) ». Concernant l'évolution de la population d'éléphants dans le complexe DBT, cet indicateur n'est pas adapté à la réalité du projet, car les éléphants ne sont pas résidents du complexe DBT. D'autre part, la baseline n'est pas clairement renseignée dans le PRODOC. Il serait possible d'enregistrer le nombre d'entrées (nombre d'individus et durée du séjour) dans le complexe DBT en supposant que si les éléphants font des intrusions dans le complexe DBT c'est que les pressions sur les ressources naturelles ont diminué. Les ressources matérielles et humaines pour suivre l'évolution de cet indicateur devront être renforcées.

Le PRODOC propose 10 résultats attendus qui sont détaillés en activités. La majorité des personnes rencontrées au sein des institutions gouvernementales aux niveaux national et régional confirme la pertinence des activités de ce projet vis-à-vis des priorités et besoins institutionnels et structurels. Par exemple, la Direction du Plan estime ce projet comme stratégique pour le pays, car il permet d'atteindre (et même de dépasser) les engagements du pays pris à Nagoya en terme de couverture d'Aires Protégées dans le pays.

Le projet n'a pas d'indicateurs de produit, ce qui rend difficile la mesure de la réalisation des produits. En construisant ces indicateurs au niveau des produits, l'équipe projet aurait pu les utiliser comme outil de planification.

Au niveau local, les groupes de discussion et les visites de sites réalisés dans le cadre de cette évaluation ont démontré que les activités promues répondent bien aux besoins et aux attentes des communautés. Le projet bénéficie effectivement à 118 villages et 21 180 habitants. La majorité des 290 villageois interviewés classifient ainsi les apports du projet : (i)

l'accompagnement de l'IBAP pour développer la riziculture dans les bas-fonds et ainsi augmenter la production alimentaire, (ii) la formation pour la gestion des feux de forêts (organisation des comités, établissement des pare feux, réalisation de FA, etc.), (iii) le développement d'activités génératrices de revenus (apiculture, fabrication de savon à partir de miel, micro-crédit).

Notons néanmoins que les activités de développement de la riziculture dans les bas fonds n'avaient pas été identifiées lors du PPG. C'est grâce à une gestion adaptative du projet et à l'établissement de partenariat, que l'équipe projet a pu répondre à ce besoin prioritaire des villageois et ainsi diminuer la pression sur les forêts.

Cependant, les besoins et les priorités mentionnés lors des groupes de discussion organisés dans le cadre de cette évaluation sont très nombreux : un manque de matériel agricole de base, pas de décortiqueuse pour le riz, une couverture des besoins en eau insuffisante, un accès à des infrastructures de santé de base pratiquement nul dans certains villages, un très faible accès à l'éducation de base. Ces besoins contribuent à la vulnérabilité des communautés et à la pression sur les ressources naturelles. L'équipe d'évaluation estime que le Projet seul ne peut couvrir les besoins exprimés par ces communautés, car les moyens du projet sont limités et certains des besoins exprimés par les communautés sont hors de sa portée. Le Projet doit élargir ses partenariats avec d'autres interventions susceptibles d'intervenir dans les mêmes zones. Un travail de lobbying pourra être réalisé pour les projets de développement de la riziculture vivrière qui sont en cours de formulation dans le pays.

✓ **Prise en compte de la dimension genre dans le projet**

La dimension de genre est incorporée dans la conception du projet, et en ligne avec les caractéristiques culturelles de la population bénéficiaire qui est majoritairement musulmane. Dans la mise en œuvre du projet, cette approche genre s'est progressivement mise en place en soutenant les actions des femmes de diverses associations de villages. Elles ont été accompagnées à assumer un plus grand leadership dans leurs sociétés grâce à la gestion des organisations de base et au microcrédit pour soutenir la génération de revenus. D'autre part, le projet améliore la qualité de vie des femmes à travers l'introduction des foyers améliorés pour réduire l'effort de recherche de bois et l'impact négatif de cette demande sur les écosystèmes entourant villages.

3.1.3. Pertinence des risques identifiés

La logique d'intervention du projet, décrite plus haut, repose sur plusieurs hypothèses. Six risques ont été identifiés lors de la formulation du projet. Le niveau de ces risques avait été identifié comme moyen. Des mesures d'atténuation avaient été proposées dans le PRODOC. Le tableau ci-dessous présente ces 6 risques, l'évaluation de leur pertinence et l'analyse du niveau actuel de ces risques.

Tableau 6. Analyse des risques identifiés

Risques identifiés	Evaluation et niveau actuel
L'instabilité politique et institutionnelle trouble les conditions minimales de gouvernance pour la mise en œuvre du projet	En formulant le projet, ce risque a été évalué comme moyen. Il a été confirmé avec le coup d'Etat de 2012 et la période de transition qu'a vécu le pays. L'évolution de ce risque a été positive avec les élections présidentielles et parlementaires en 2014 marquant le retour à l'ordre constitutionnel. L'équipe d'évaluation note donc une récente amélioration mais propose de maintenir le niveau de risque actuel à moyen.
Le gouvernement réduit la	En formulant le projet, ce risque a été évalué comme moyen.

priorité et limite le soutien à l'extension des AP dans le complexe DBT	Le gouvernement de la Guinée-Bissau a pris des engagements internationaux pour augmenter les AP à 25% du territoire national. Cet engagement politique a augmenté le niveau de la prédisposition du gouvernement à soutenir les actions des projets environnementaux, y compris les AP du Complexe DBT. D'autre part, après les élections, le gouvernement a montré plus de zèle dans la protection de l'environnement et de réduction de l'exploitation abusive pour l'exportation. L'IBAP a vu ses actions soutenues par le ministère de tutelle. Ainsi, le niveau de risque actuel devrait être modifié pour faible.
La pérennité financière de l'IBAP ne s'améliore pas suffisamment vite, car les potentiels contributeurs du Fonds BioGuiné sont réticents à prendre part au mécanisme	En formulant le projet ce risque a été évalué comme faible. La Fondation BioGuiné a pris plus de temps que prévu à se structurer. Elle n'a pas les fonds suffisants aujourd'hui pour soutenir de façon pratique et systématique les actions d'IBAP. A 14 mois de la fin du projet, il est nécessaire et prioritaire de renforcer la pérennité financière afin d'assurer une gestion effective des APs sur le long terme. Le financement de la Fondation BioGuiné doit donc être renforcé. Le niveau de risque actuel devrait être augmenté à moyen.
Les révoltes politiques dans la région, particulièrement en Guinée Conakry, augmentent la pression sur les ressources du complexe DBT.	En formulant ce risque du projet a été évalué comme élevé. En effet, la Guinée Conakry était sous un coup d'Etat : la constitution et l'Assemblée nationale ont été suspendues en décembre 2008. Cela a eu pour conséquence des mouvements migratoires en Guinée Bissau pour prélever des ressources naturelles. Depuis 2010, la situation politique en Guinée-Conakry s'est améliorée vers plus de stabilité. Aujourd'hui, il est peu prévisible de voir un retour à des problèmes sociaux et politiques ayant un impact sur les ressources du Complexe DBT. De plus, avec la mise en œuvre du projet, les communautés locales se sont mieux appropriées les ressources naturelles : impliquées dans la préservation et la conservation des Complexes DBT, elles agissent de plus en plus en tant que garants de l'inspection et les objectifs de complexe DBT, notamment vis à vis des incursions des Guinéens. Le niveau de risque actuel devrait être réduit à moyen.
Les changements climatiques vont aggraver la fragmentation des habitats des écosystèmes terrestres	En formulant le projet ce risque a été évalué comme faible. Les communautés Bissau guinéennes ressentent les effets des changements climatiques. Avec l'accompagnement des projets, les communautés locales démontrent une plus grande capacité à s'adapter et atténuer les impacts du changement climatique. Ainsi, le niveau de risque actuel doit être maintenu à faible.
Les activités minières pour l'extraction de la Bauxite s'étendent près des AP	Ce risque avait été évalué élevé lors de la formulation du projet. Les activités préliminaires (études) à l'extraction de la Bauxite ont été arrêtées à partir du coup d'Etat. L'IBAP a travaillé en étroite collaboration avec le CAIA, pour mettre en place des actions conjointes pour assurer une exploitation responsable, en tenant compte du Complexe DBT. Néanmoins la réflexion sur l'exploitation minière doit encore être approfondie afin d'avoir un positionnement clair et sécurisant pour tous les acteurs. Le niveau de risque doit donc rester élevé.

Les risques ont été globalement bien identifiés lors de la formulation du projet. Le risque d'instabilité politique, évalué moyen, n'aurait pas pu être classé élevé en 2009. En effet, le coup d'Etat n'était pas prévisible. Cette instabilité politique a néanmoins eu d'importantes conséquences dans la gestion du projet.

3.1.4. Pertinence du projet avec les politiques et stratégies nationales et avec le cadre d'intervention du PNUD

Le projet a été formulé en accord avec les priorités identifiées dans le document de Stratégie Nationale et Plan d'Actions Biodiversité (2005) qui identifie la création des Parcs Nationaux de Dulombi et de Boé comme des priorités nationales. Avec les élections de 2014, le nouveau gouvernement a confirmé ses priorités environnementales, et se félicite d'honorer ses engagements internationaux avec 26% du territoire en Aires Protégées.

Dans le cadre des politiques sectorielles, le projet est également en cohérence avec les priorités définies dans le deuxième document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (DENARP, Juin 2011). Il stipule, sur l'Axe II, l'objectif de développer des outils de gestion cohérente des espaces physiques nationaux et des ressources naturelles et de réduire la pression sur les ressources forestières.

Dans le cadre du projet, l'IBAP développé la nouvelle Stratégie Nationale de l'AP, dans laquelle le Complexe DBT est intégré comme un des points clés de la stratégie. L'enjeu de cette nouvelle stratégie réside désormais sur l'amélioration de la gestion des APs, et sur la pérennisation financière du SNAP.

Conclusions – Recommandations :

Bien que le processus de formulation ait été long, la préparation du projet a été participative et consultative et a abouti à un document de projet de qualité. La logique d'intervention est pertinente et le cadre logique est bien construit, excepté deux indicateurs qui ont besoin d'être révisé pour être effectivement suivi par l'équipe de projet. Le projet est en très forte cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux de la Guinée Bissau. Sur la base des informations disponibles, la stratégie du projet a été évaluée satisfaisante (S).

3.2. Analyse des résultats

Cette partie présente les résultats de l'analyse de l'efficacité du projet menée par l'équipe d'évaluation. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Quels sont les progrès dans l'atteinte des objectifs et des effets du projet ?
- Le projet a-t-il suivi les guidelines et procédures pertinentes durant sa mise en œuvre ?

3.2.1. Niveau de mise en œuvre des activités

Le tableau ci-dessous présente, à la date de réalisation de cette évaluation à mi-parcours, les activités mises en œuvre et le niveau de réalisation des produits attendus pour chaque effet tels que définis dans le cadre logique révisé présenté dans le rapport de l'atelier de démarrage du Projet. Les données présentées dans ce tableau ont été compilées sur la base des rapports de bilan annuels du projet, les PIR, les entretiens et les visites de sites réalisés.

Tableau 7. Résultats de l'analyse du niveau de mise en œuvre des activités

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de l'évaluation à mi-parcours
Effet 1 : Les menaces immédiates aux écosystèmes terrestres sont atténuées grâce à l'extension et à la gestion effective des AP dans la ceinture forestière	
Produit 1.1 : le cadre légal	L'équipe projet a effectivement revu les études réalisées dans les années 80 dans

<p>et politique permet l'extension des AP pour la création du complexe DBT</p>	<p>le but d'affiner le zonage des APs. Il a été décidé d'élargir sensiblement la surface des APs à 406 556 ha (au lieu de 319 000 ha), soit une augmentation de 27%. Dans une logique de diminution des coûts et de simplification des démarches administratives et légales, le projet a décidé de grouper le complexe DBT en 2 APs : d'une part Boé-Tchetche et d'autre part Dulombi-Cuntabane-Salifo. Cette approche est plus efficiente, moins couteuse (seules 2 équipes de gestion au lieu de 5, seuls 2 Plans de Gestion, etc.), et répond aux challenges de l'IBAP de gérer 26% de son territoire en APs avec des moyens limités.</p> <p>En conséquence, le projet n'a pas poussé pour la reconnaissance du statut légal spécifique de Corridor. Les corridors seront reconnus parties intégrantes des unités de gestion des APs. Ce seront des zones moins restrictives d'un point de vue réglementaire.</p> <p>Le projet a établi un partenariat efficace avec la faculté de droit de Bissau qui a produit 2 décrets, 2 statuts et 2 règlements des AP (documents proposés en mai 2014). L'élaboration de ces documents a respecté la procédure légale, à savoir une consultation avec les communautés des futures APs. La prochaine étape consiste à partager le projet de règlement avec les communautés afin d'obtenir leur approbation. Cette étape débutera en février/mars 2015.</p> <p>Afin de compléter les documents légaux nécessaires à la création des APs, une étude d'impact environnemental (EIE) doit être réalisée. La mission a soulevé le paradoxe de la création de cette EIE pour la création d'AP. Cependant CAIA, aussi partenaire du projet, est formel : cette EIE doit être réalisée, c'est dans la loi. Le projet a lancé un appel d'offres (AO) pour la sélection d'un cabinet qui sera responsable de la réalisation de cette EIE. Il sera sélectionné en février et l'étude devrait être finalisée d'ici à juin 2015.</p>
<p>Produit 1.2 : Le complexe DBT est doté d'un plan de gestion complet, à la fois pour les 5 APs et pour le complexe dans son ensemble.</p>	<p>Le plan de gestion du complexe DBT est en cours de rédaction par l'équipe projet. La méthode utilisée est la suivante : (i) revue des différentes propositions de zonage des APs, (ii) Plan forestier du complexe DBT (inventaires forestiers), (iii) Plan faunique du complexe DBT (inventaires fauniques), (iv) compilation des 2 plans pour concevoir le Plan de gestion du complexe DBT.</p> <p>Le projet est à la dernière étape de cette méthode.</p>
<p>Produit 1.3 : Une planification long terme de la consolidation du SNAP oriente la stratégie des futures extensions des APs et des corridors écologiques.</p>	<p>Une révision de la Stratégie Nationale pour les APs a été effectuée, et les nouvelles APs du complexe DBT y ont été intégrées.</p> <p>La version finale de la Stratégie Nationale a été validée par l'IBAP. Elle a été publiée et entre dans sa phase de mise en œuvre au sein du SNAP.</p>
<p>Produit 1.4 : La réalisation du BP du complexe DBT assure les fondements de la pérennité financière avec de nouvelles sources de revenus explorées</p>	<p>Avec une surface totale en APs égale à 26% du territoire national, le challenge pour l'IBAP va être d'assurer réellement la gestion de ces APs. C'est pourquoi un travail important a été réalisé pour la planification financière des coûts associés et des potentiels revenus. Un besoin en financement annuel est déduit. L'équipe projet a réalisé un premier travail de planification financière avec la méthode du WWF. Puis, grâce à une synergie pertinente avec le projet Banque Mondiale, un business plan global pour le SNAP a été élaboré. La Stratégie Nationale (produit 1.3) intègre cette réflexion et propose un plan d'actions en conséquence. La levée de fonds pour la Fondation BioGuinée est une étape cruciale pour le financement long terme du SNAP.</p>
<p>Effet 2 : Les capacités systémiques et institutionnelles des parties prenantes clés de la gestion des APs constituent un cadre propice pour l'établissement et la gestion d'un réseau d'AP plus représentatif et efficace</p>	
<p>Produit 2.1 : Les capacités de gestion des APs de l'IBAP et les capacités de soutien à la gestion des APs des partenaires sont améliorées</p>	<p>Selon le PRODOC, une évaluation des besoins en formation devait être réalisée au démarrage du projet par le CTP. Cette évaluation n'a pas été réalisée par le CTP. Cette évaluation aurait permis d'identifier précisément les besoins en termes de renforcement des capacités des différentes organisations gouvernementales et non-gouvernementales, mais également le personnel de l'équipe de gestion du projet.</p> <p>Le projet a mis en place 2 comités ad'hoc (1 dans chaque AP). 90% des villageois enquêtés ont connaissance de ce comité ad'hoc et considèrent qu'ils fonctionnent bien. L'IBAP a réussi l'intégration sur le terrain.</p> <p>Le projet a formé plus de 200 personnes sur les techniques suivantes : inventaires</p>

	de faune et de flore, formation au SIG, etc. L'ensemble des formations réalisées est présenté dans le tableau 5 ci-dessous.
Produit 2.2 : La pérennité financière du SNAP est améliorée	Suite à l'élaboration des BP (produit 1.4), le projet était chargé de réaliser un travail de mobilisation de ressources financières, à la fois classiques (aide au développement) et innovantes (compensation, etc.). Seule une note succincte de projet, déposée à l'UE en 2012, a été élaborée. Cependant, en raison de l'instabilité politique du pays, l'UE n'a pas donné suite. Aucun nouveau financement pour la gestion des APs n'a été confirmé. L'exploration de mécanismes de financements innovants n'a pas été réalisée. L'équipe du projet n'a pas les compétences pour réaliser ce travail, et ces capacités nationales dans ce domaine sont très limitées.
Effet 3 : Des approches de gestion participative de conservation sont mises en œuvre dans le complexe DBT	
Produit 3.1 : Des modèles de gestion de conservation durable sont appliqués avec succès dans le complexe DBT	<p>Le projet a déployé une équipe de 22 personnes sur les sites des APs : 2 conservateurs, 2 agents communautaires, 18 gardes parcs. 20 collaborateurs ont été identifiés dans les villages, servant de point focal à l'équipe projet pour diffuser des informations et assurer le suivi. Le Volontaire des Nations Unies (VNU) n'a pas pu être recruté en raison du coût trop élevé, mais un spécialiste national a été recruté à la place. La gestion des APs est de facto effective même si le processus légal n'est pas encore abouti.</p> <p>Les quatre responsables du développement communautaire ont identifié des besoins des communautés et la recherche de solutions. A cause des problèmes de malnutrition fréquents dans la zone, le besoin d'accompagnement à la production de riz dans les bas fonds a été identifié.</p> <p>Un travail important de sensibilisation a été réalisé. D'une part 99% des villageois interviewés savent qu'ils vivent dans une AP, et que cela signifie qu'il y a des règles d'usage des ressources naturelles. D'autre part, les formations suivantes ont été dispensées aux villageois : (i) gestion des feux, (ii) fabrication de foyers améliorés, (iii) accompagnement à la réalisation d'AGR : Production de savons, Bougies, Farine enrichie, Gâteaux. L'implication des radios communautaires a été très efficace pour sensibiliser et responsabiliser les communautés, qui sont devenues réellement parties prenantes dans les décisions de gestion des ressources naturelles. Le budget de 50 000 \$ prévu pour les activités communautaires reste très limité : les partenariats avec d'autres projets sont indispensables. Ainsi, les modèles de gestion de conservation durable ont été initiés mais demandent d'être renforcés.</p>
Produit 3.2 : Les institutions de gestion des AP, les associations locales et ONGs ont renforcées leurs capacités pour promouvoir la durabilité du complexe DBT.	<p>Selon le PRODOC, une évaluation des besoins en formation des ONG et organisations locales devait être réalisée au démarrage du projet. Cette évaluation n'a pas été réalisée.</p> <p>Le projet a néanmoins établi des partenariats avec des organisations locales (<i>Associao Munhal Wele de Galomaro Cossé, les fédérations Fabade Boé et Funda Houua</i>) et des ONGs (Fondation Chimbo, Dari de Bo, association des Apiculteurs du Leste, etc.). Un plan d'actions commun devrait être établi pour favoriser les synergies.</p> <p>Le projet a fédéré 20 collaborateurs impliqués dans la création et la gestion des APs. Ils ont été formés et sont particulièrement motivés pour insuffler la dynamique de sensibilisation et de responsabilisation pour l'usage des ressources naturelles.</p>
Produit 3.3 : Engagement et implication active du secteur productif	<p>L'établissement d'un dialogue avec le secteur privé et leur implication progressive dans la création et la gestion des APs est nécessaire. Dans le PRODOC, trois secteurs avaient été identifiés : (i) développement de produits issus des APs, (ii) écotourisme, (iii) investissements privés dans l'énergie (solaire) et les moyens de communications modernes via des schémas RSE.</p> <p>Peu d'activités ont réellement été menées pour atteindre ce résultat. Ceci s'explique par le fait que ces activités ont besoin de s'appuyer sur des structures déjà établies (APs déjà créées). Un effort a alors été déployé pour soutenir les actions de communication pouvant servir d'argument auprès de tours opérateurs ou autres entreprises du secteur privé. Une stratégie et plan de communication ont été réalisés par la spécialiste communication recrutée par le projet. Ils ont été validés par l'IBAP.</p>
Produit 3.4 : Intégration de	La zone du complexe DBT est soumise à des pressions économiques. Le

<p>la conservation de la biodiversité dans les secteurs productifs basés dans la zone d'influence du complexe DBT</p>	<p>PRODOC proposait d'engager des discussions avec le secteur privé présent dans ces zones.</p> <p>Concernant les mines de bauxite, au moment du PPG, Bauxite Angola Mining Company (BAMC) était en train de faire des études préalable à l'exploitation en périphérie du complexe DBT. A partir du coup d'Etat (avril 2012), ils ont arrêté toute activité. Ainsi le projet n'a pas poursuivi de discussion avec cette entreprise. Cependant, bien que participant au comité des industries extractives, le projet n'a pas poussé la réflexion sur le positionnement clair de l'IBAP sur l'exploitation des mines. Le projet devrait donc mettre à profit la 2^{ème} partie du projet pour bâtir ce positionnement.</p> <p>La Construction de routes était lié au contrat d'exploitation des mines de Bauxites. Ainsi avec l'arrêt des activités de BAMC, le projet de construction de routes a également été abandonné / arrêté.</p> <p>Concernant la plantation de cajou, la filière cajou n'étant pas très bien organisée (informelle) en Guinée Bissau, l'établissement d'un dialogue n'est pas facile. La dynamique dans la zone de Dulombi est la suivante : les paysans brûlent / coupent la forêt, cultivent le riz sur ces terres puis plantent le cajou. L'association nationale des agriculteurs (ANAG) n'a pas été contactée par le projet, ce qui est très regrettable. En effet, au moment de l'évaluation à mi-parcours, l'ANAG n'était pas au courant de la création des APs.</p> <p>Concernant l'exploitation du bois, au cours des deux années de transition politique (2012 - 2014) il y avait une augmentation excessive de déboisement dirigée par des entrepreneurs Chinois, dans presque tout le territoire national. Cependant au cours du processus des élections (Mars-Avril 2014) et surtout après les élections (de Mai 2014) le déboisement été suspendu. L'Etat leur a interdit l'exploitation et l'exportation des bois. Ce n'est que très récemment que l'exportation des conteneurs de bois a repris sous contrôle des agents de l'Etat.</p>
---	--

Le tableau 8 ci-dessous présente les formations réalisées dans le cadre du projet. Plus de 600 personnes ont été formées dans le cadre du projet. La majorité des bénéficiaires estiment qu'ils ont monté en compétences grâce à ces formations.

Tableau 8. Liste des formations réalisées

N°	Type de Formation	Année de réalisation	Nombre de participants
1	Formation sur la technique de l'inventaire de la flore	2013	45
2	Formation sur l'inventaire faune	2013	n/a
3	Formation sur le traitement statistique des données d'inventaire	2014	15
4	Formation en élaboration du Micro-Projets - Boe	2014	18
5	Formation en élaboration du Micro-Projets – Dulombi	2014	31
6	Système d'information géographique – SIG	2014	13
7	La formation des gardes parcs	2013	20
8	Formation pour foyers améliorés	2013	202
9	Formation sur les bonnes pratiques apicultures modernes - Boé / Candjadudi	2013	40
10	Formation sur les bonnes pratiques apicultures modernes (traitement et le stockage de miel) - Dulombi	2013	180
11	Formation sur SNAP	2013	35
12	Formation sur l'incendie	2013	14

3.2.2. Analyse du projet vis-à-vis des indicateurs d'effets et d'objectifs

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la progression vers l'atteinte des effets et des objectifs, sur la base des indicateurs identifiés et révisés lors de l'atelier de démarrage du Projet. Les indicateurs vont être évalués selon le code couleur suivant :

Vert= Atteint Jaune= Sur la bonne voie d'être atteint Rouge= pas sur la voie d'être atteint

Tableau 9. Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effet

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Evaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation
Objectif: Etablir et opérationnaliser des APs terrestres dans le complexe Dulombi-Boé-Tchetché (DBT) et ainsi significativement étendre et renforcer le système des APs en Guinée Bissau	1. Surface des Aires Protégées Terrestres légalement établis dans le complexe DBT	0 ha dans le complexe DBT	319 000 ha de nouvelles AP terrestres (8,8% du territoire)		MS	<p>Les projets de décrets, statuts et règlements des APs sont prêts pour une surface totale protégée de 406 556 ha. Pour achever le processus juridique, il manque : l'étude d'impact environnemental et social, et l'approbation officielle par les communautés et les autorités locales.</p> <p>Le processus est en bonne voie, mais il ne doit plus prendre de retard pour être réalisé d'ici à la fin du projet. Le règlement doit être discuté et validé avec les communautés dès février / mars 2015. Le cabinet spécialisé pour réaliser l'étude d'impact est en cours de recrutement, et l'étude sera réalisée d'ici à juin 2015.</p> <p>Même si le processus juridique n'est pas abouti au moment de l'évaluation à mi-parcours, la gestion de l'AP sur le terrain, de facto, est déjà réelle : l'équipe de gestion des APs est déployée sur les sites, les communautés sont sensibilisées et prennent part à la gestion des RN. Les communautés interviewées ont montré une implication importante dans l'AP.</p> <p>L'équipe projet doit maintenant être très pragmatique pour finaliser cette procédure de création des APs. Le coordinateur doit établir un rétro-planning, étapes après étapes et avec des dates précises. Il existe un risque que le projet n'aboutisse pas à la validation légale de la création des APs dans la dernière année du projet.</p> <p>L'équipe d'évaluation a noté cet indicateur MS, car si le processus a été mené avec beaucoup de qualité jusqu'à présent, le retard pris peut mettre en danger la finalisation de la création des APs et ainsi l'objectif global du projet.</p>

	<p>2. Réduction du taux de déforestation dans les zones centrales du complexe DBT (Dulombi et Boé)</p>	<p><u>A Boé :</u> La forêt dense couvrait 226 ha en 2007 et est déforestée à un taux annuel de 11%.</p> <p><u>A Dulombi :</u> La forêt dense couvrait 478 ha en 2007 et est déforestée à un taux annuel de 23%.</p> <p>La forêt claire de Dulombi couvrait 17503 ha en 2007 et est déforestée à un taux annuel de 4%.</p>	<p><u>A Boé :</u> La forêt dense est stabilisée à 200 ha.</p> <p><u>A Dulombi :</u> La forêt dense est maintenue à 270 ha minimum.</p> <p>La forêt claire de Dulombi est maintenue à 17 500 ha minimum.</p>		MS	<p>Les enquêtes terrain ont montré que les principaux facteurs de déforestation ont été réduits : réduction des pratiques de <i>slash and burn</i> grâce au développement de la riziculture dans les bas fonds, réduction des feux de forêts et de leur ampleur grâce à la sensibilisation des populations et à la création de comité de surveillance, réduction des chasses illégales, réduction de la demande en bois de feu grâce à la diffusion de foyers améliorés, etc. D'autre part, le retour à l'ordre constitutionnel a entraîné une diminution de l'exploitation de bois par les entrepreneurs chinois (durcissement des contrôles de l'Etat). La présence de l'IBAP dans le complexe DBT a fortement contribué à diffuser des informations concernant la création et la gestion des APs.</p> <p>En revanche, l'équipe projet n'a pas été en mesure de fournir une quantification de cet indicateur, tel que décrit dans le PRODOC. Cette incapacité s'explique par le besoin d'acquiescer des images satellites et de contracter une expertise pour réaliser les analyses. En effet, la méthode utilisée lors du PPG est issue d'une étude scientifique et demande des importants que le projet ne dispose pas.</p> <p>L'équipe projet dispose de données de terrain (issues d'inventaires forestiers réalisés en 2014) sur les strates forestières des AP. Ces données ne sont pas comparables avec les données de 2007 utilisées lors du PPG. En effet, les surfaces des AP créées par le projet ont augmentées de 27% (319 000 ha prévus en 2007, 406 556 ha effectivement en cours de création). Ces données doivent néanmoins être analysées afin de proposer une stratification forestière des APs en cours de création.</p> <p>L'équipe d'évaluation propose de formaliser une synergie avec l'unité SIG de l'IBAP afin d'obtenir un indicateur chiffré sur l'état de la végétation dans le complexe DBT.</p> <p>L'équipe d'évaluation a noté cet indicateur MS et estime qu'il est sur la bonne voie d'être atteints, car les enquêtes terrain montrent une préservation effective des ressources naturelles sur le terrain, mais l'équipe projet n'a pas été en mesure de quantifier. Il est demandé à l'équipe projet de fournir une estimation des surfaces de forêt dense à Boé et à Dulombi, et ce, grâce à un travail en commun avec l'unité SIG de l'IBAP.</p>
--	--	---	---	--	----	---

	<p>3. Evolution de la population d'espèces emblématiques dans le complexe DBT</p>	<p>Il y a environ 500 chimpanzés dans la zone de Boé. L'inventaire des éléphants doit être mise à jour.</p>	<p>La population des espèces emblématiques est stable.</p>		<p>MS</p>	<p>Dans le but de mesurer la préservation de la biodiversité dans le complexe DBT, deux indicateurs étaient proposés dans le PRODOC : (i) nombre de chimpanzés, et (ii) nombre d'éléphants.</p> <p>Pour le nombre de Chimpanzés, la mesure de l'indicateur fait l'objet d'un partenariat avec la fondation Chimbo (ONG créée en 2007 pour la protection du Chimpanzé en Afrique de l'Ouest). La fondation Chimbo mène un projet de recherche appelé PANAF (<i>Pan African Chimpanzee survey</i>). Plusieurs stages ont été encadrés par la fondation au cours des dernières années (avec des sujets portant sur le comportement des chimpanzés), mais aucun d'eux ne portent sur le dénombrement des chimpanzés dans le complexe DBT. La communication avec le chef de projet, Joost van Schijndel, semble être difficile. Un rapport sur la collecte de données a été envoyé au projet en février 2015, mais il ne présente pas d'analyse de données pouvant servir à consolider l'indicateur du projet. Selon les derniers échanges (février 2015), la fondation aurait besoin de 2 années pour obtenir des informations pertinentes, ce qui ne permettrait pas au projet de quantifier cet indicateur avant sa clôture.</p> <p>L'équipe d'évaluation recommande donc de rétablir une communication pragmatique avec le DG de la fondation Chimbo, et de lui proposer une assistance pour rédiger les TDR d'un stage ayant comme objectif le dénombrement des chimpanzés dans le complexe DBT. Ce stage devrait début en avril avec le début de la période universitaire (stage de Master).</p> <p>Pour le nombre d'Eléphants, l'indicateur n'est pas adapté à la réalité du projet. Ce point aurait dû être soulevé lors de l'atelier de démarrage du projet en 2012. En effet, les Eléphant ne sont pas résidents du complexe DBT. L'équipe projet a néanmoins observé le « passage de 3 éléphants » venant de Guinée Conakry au cours de la dernière année.</p> <p>L'équipe d'évaluation recommande de partir de l'analyse des inventaires faunique et forestier afin de déterminer un autre proxy (espèces d'arbres menacées par exemple) permettant de montrer l'évolution de la pression sur la biodiversité.</p>
--	---	--	--	--	-----------	---

<p>Effet 1 : Les menaces immédiates aux écosystèmes terrestres sont atténuées grâce à l'extension et à la gestion effective des AP dans la ceinture forestière</p>	<p>4. Amélioration des scores du METT pour les 5 APs du complexe DBT.</p>	<p>(1) Dulombi = 19 (2) Boé = 20 (3) Cuntabane-Quebo = 19 (4) Salifo = 19 (5) Tchetché = 21</p>	<p>Tous les scores sont supérieurs à 30 à l'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Tous les scores sont supérieurs à 40 à la fin du projet.</p>		<p>MS</p>	<p>L'équipe projet a réalisé une évaluation du METT, et la présentée à l'équipe d'évaluation à mi-parcours du projet lors d'une séance de travail. Il semble indispensable de former les agents du projet et de l'IBAP à l'outil METT afin qu'il devienne un véritable outil objectif de pilotage de la gestion des APs. L'équipe projet a tendance à surévaluer les scores du METT, à cause, notamment, d'une mauvaise utilisation de l'outil.</p> <p>Suite à la séance de travail, les résultats obtenus à l'évaluation de mi-parcours sont :</p> <p>(1) Dulombi = 52 (2) Boé = 52 (3) Cuntabane-Quebo = 49 (4) Salifo = 49 (5) Tchetché = 51</p> <p>On observe un progrès important des résultats du METT. En effet, comme il s'agit d'un projet de création d'APs, l'augmentation des scores est rapide pour certains indicateurs comme, par exemple, l'indicateur 5 (conception de l'AP) et l'indicateur 13 (gestion du personnel).</p> <p>Au cours de la mission, l'équipe d'évaluation a discuté avec l'IBAP le besoin d'harmoniser les résultats du METT pour l'ensemble des projets portés par l'Institution (Banque Mondiale, MAVA, etc.). En effet, l'outil devrait être centralisé au niveau du responsable suivi évaluation de l'IBAP, qui, avec son œil de technicien, devrait veiller à ne pas sur-évaluer les scores du METT.</p> <p>L'équipe d'évaluation note cet indicateur satisfaisant compte tenu des progrès réalisés depuis le démarrage du projet.</p>
---	---	---	---	--	-----------	---

<p>Effet 2: Les capacités systémiques et institutionnelles des parties prenantes clés de la gestion des APs constituent un cadre propice pour l'établissement et la gestion d'un réseau d'AP plus représentatif et efficace</p>	<p>5. Amélioration des scores de l'UNDP's Capacity Development Scorecard.</p>	<p>Systémique 14/30 (44%) Institutionnel 24/45 (54%) Individuel 10/21 (46%) (Moyenne générale 49%)</p>	<p>Les scores ont augmentés d'au moins 20%.</p>		<p>MS</p>	<p>L'outil CDS permet de mesurer l'amélioration des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des AP. Il a été appliqué en 2009 lors de la formulation du projet. Il prend en compte le niveau systémique (le complexe DBT dans son ensemble), le niveau institutionnel (entités impliquées), et le niveau individuel. Lors de la mission terrain du MTR, le CDS a été appliqué afin de mesurer l'évolution dans le développement des capacités depuis le lancement du projet.</p> <p>Les résultats obtenus à l'évaluation de mi-parcours sont :</p> <p>Systémique 20/30 (64%) Institutionnel 29/45 (63%) Individuel 10/21 (52%) (Moyenne générale 61%)</p> <p>Bien que l'évaluation des besoins en formation n'ait pas été réalisée au démarrage du projet, les capacités matérielles, techniques et humaines de l'IBAP ont été effectivement renforcées. Des séances de sensibilisation et de formation sur la création des APs et la gestion des ressources naturelles dans ces zones ont été réalisées avec succès. L'équipe d'évaluation juge que le niveau de sensibilisation actuel des cadres et techniciens de l'IBAP, des décideurs régionaux et locaux, des communautés et des autres parties prenantes au niveau local est bon. De plus, le réseau de présence de l'IBAP dans les régions de Gabú et Bafata a été réhabilité.</p> <p>Si l'IBAP a su devenir une institution remarquable par plusieurs aspects dans le gouvernement Bissau-Guinéen, des efforts restent encore à fournir, notamment pour le renforcement des capacités au niveau individuel. Plusieurs formations ont été dispensées par le projet (voir tableau 8), et ont permis de renforcer les capacités. Pour renforcer les capacités individuelles, un plan de formation devrait être réalisé au niveau de l'IBAP.</p> <p>D'autre part, les travaux de pérennisation financière du SNAP doivent être accélérés, et ce en partenariat avec la Fondation BioGuiné.</p>
--	---	--	---	--	-----------	--

	6. Amélioration des scores de l'UNDP's Financial Sustainability Scorecard Etc.	Score total pour le SNAP = 40 sur 197 (soit 20%)	Les scores sont améliorés d'au moins 30%.		MS	<p>Le FSC permet de mesurer la durabilité financière de la gestion des AP. Il a été appliqué en 2009 au Système National des Aires Protégées (SNAP) lors de la formulation du projet (en même temps que le METT). Il a été révisé en juin 2012, puis en 2014. L'équipe d'évaluation a analysé l'ensemble des FSC réalisés par les différents projets. Les scores obtenus sont très variables d'un FSC à l'autre. Il y a un réel besoin d'harmoniser ce système de monitoring à un niveau centralisé (unité financière de l'IBAP par exemple) afin d'avoir un outil consolidé plus crédible.</p> <p>L'IBAP utilise un logiciel pour le suivi administratif et financier des différents projets. Or l'équipe d'évaluation a constaté que ce logiciel n'était pas utilisé pour le projet « Aires Protégées Terrestres ». Il est donc recommandé de faire appel à un consultant international (pour 2 à 3 semaines) pour mettre à jour le logiciel de gestion et harmoniser le reporting du FSC.</p> <p>Les résultats obtenus à l'évaluation de mi-parcours sont un score total de 74 sur 220, soit 34%.</p>
--	--	--	---	--	----	--

<p>Effet 3 : Des approches de gestion participative de conservation sont mises en œuvre dans le complexe DBT.</p>	<p>7. La perception par les communautés de leur amélioration de conditions de vie grâce à la bonne gestion des RN est mesurée avec la technique MSC.</p>	<p>N/A</p>	<p>Les changements dans la vie des communautés sont perçus grâce à la technique MSC.</p>		<p>MS</p>	<p>Le MSC permet d'identifier et d'évaluer les changements et impacts dans la vie quotidienne des communautés. Lors de la mission terrain du MTR, le MSC a été appliqué afin d'évaluer les impacts sur les communautés. Les témoignages des populations sur les changements ressentis sont retranscrit dans l'annexe 4. 80% des communautés indiquent un changement significatif dans leur vie avec la mise en œuvre du projet (i.e la création des APs). Parmi les changements les plus significatifs, on peut noter : l'amélioration de la production de riz, la diminution des feux de forêts, le sentiment de propriétés, les formations, la gestion des lagunes, le micro-crédit, la présence de l'IBAP dans ces zones isolées, et la création d'emploi, notamment pour les jeunes. Par exemple, une famille qui récoltait 500 kg de riz par an avec la technique du slash and burn récolte maintenant plus de 750 kg de riz grâce à la riziculture dans les bas fonds.</p> <p>Le sentiment de propriétés – et donc de responsabilité – a également été ressenti comme un changement majeur, et s'exprime dans la vie de tous les jours. Par exemple, à Beli : « tous les gardes parc étaient à Bissau pour une formation. Les pasteurs sont venus de Guinée Conakry et ont mis le feu. La population de Banda Faro se sont affirmés et les ont arrêté. »</p> <p>De nombreux autres témoignages insistent sur la présence de l'IBAP depuis le lancement du projet, ce qui est apprécié par les populations, notamment pour les nombreux services rendus (conseil, transport des femmes, etc.)</p> <p>Les changements perçus par les communautés sont de deux types : (i) les changements issus d'investissement du projet (principalement appuis techniques pour la culture en bas fonds : semence, matériel, etc.), et (ii) les changements issus des formations (principalement les conseils techniques pour la riziculture alternative des pratiques <i>slash and burn</i>, formation sur la gestion des feux de forêts, etc.)</p> <p>Lorsque l'équipe d'évaluation a amené les communautés à prioriser ces changements par ordre d'importance, l'accompagnement du projet pour la riziculture dans les bas fonds a été le plus significatif (alors qu'il n'était pas mentionné dans le PRODOC). L'équipe d'évaluation, convaincue de l'impact humain positif, questionne néanmoins l'IBAP sur certains points : quels sont les impacts sur le sol (usage des tracteurs)? sur la contamination des pesticides et la diffusion des semences adaptées aux bas fonds ? sur la dégradation des écosystèmes de bas fonds ? Comme il s'agit d'un besoin prioritaire pour les communautés (alimentation), l'IBAP doit impérativement mener une réflexion globale sur l'impact global de la mise en culture des bas fonds. Cette étude devra avoir lieu d'ici à la fin du projet afin d'apporter une vision et un positionnement clairs de l'IBAP.</p>
--	--	------------	--	--	-----------	--

3.3. Mise en œuvre du projet

Cette partie présente les résultats de l'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre du projet menée par l'équipe d'évaluation. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Les structures de gestion du projet et les plans de travail annuels contribuent-ils à une mise en œuvre effective et efficiente du projet ?
- Des partenariats appropriés sont-ils en place et fonctionnels ?
- Des mécanismes de suivi-évaluation du projet ont-ils été mis en place ?

3.3.1. Montage institutionnel et gestion adaptative du projet

La mise en œuvre du projet suit la modalité d'exécution nationale NEX. Cependant, pendant la première année du projet, la modalité de mise en application était une modalité « assistée » NIM. En effet, tout décaissement et tout processus de passation des marchés a été effectué par le PNUD. Cette modalité a eu pour conséquence beaucoup de lourdeurs administratives, de la perte de temps, et une difficulté à gérer des activités de terrain avec les procédures du PNUD.

Suite à des demandes répétées de l'agence d'exécution du projet, l'IBAP, et de l'équipe de projet, une étude, indépendante et commanditée par le PNUD, a été réalisée et montre la capacité de IBAP à gérer les fonds. Ainsi un système d'avances de fonds trimestrielles a été mis en place à partir d'octobre 2012. Dorénavant, le PNUD met à disposition des avances de fonds, chaque trimestre, à l'équipe de projet pour permettre de passer directement et d'exécuter certains marchés et de financer directement certaines activités. L'équipe de projet a maintenant la possibilité d'effectuer la passation et l'exécution directe de marchés inférieurs à 30 000 USD.

Toutes les personnes rencontrées jugent que les procédures de passation des marchés, de contractualisation et de paiement ont été longues et contraignantes depuis le démarrage du projet, mais qu'elles garantissent la transparence et un suivi rapproché des dépenses. En effet, malgré leur contrainte, l'équipe d'évaluation juge que ces procédures permettent de limiter au minimum le risque fiduciaire propre à la situation politique et institutionnelle de Guinée-Bissau.

Des délais assez importants ont été identifiés dans les processus de passation des marchés et dans les décaissements des fonds. Le tableau 10 montre un délai moyen de 2 mois entre la date de demande des fonds et la date de décaissement des fonds par le PNUD. L'équipe de gestion du projet s'est retrouvée à plusieurs reprises sans les fonds disponibles pour assurer la mise en œuvre des activités programmées. L'IBAP a fait preuve d'une grande flexibilité pour effectuer des avances de trésorerie au projet. Cela a permis d'éviter des situations de salaires impayés ou de blocage trop important des activités sur le terrain. La mise à disposition des avances de fonds a permis dans une certaine mesure d'améliorer l'efficacité des procédures administratives et financières, bien que cela puisse être encore perfectible.

Tableau 10. Délai entre demande par l'équipe projet et décaissement des fonds par le PNUD

Date de la demande de fonds	Date de décaissement des fonds	Délai (en jours)
16/06/2012	31/08/2012	75
15/10/2012	30/10/2012	15
12/04/2013	17/05/2013	35
17/06/2013	21/10/2013	126
07/10/2013	20/02/2014	136
10/04/2014	29/05/2014	49
21/10/2014	30/10/2014	10
Moyenne		63,7

L'équipe d'évaluation estime que les responsabilités liées à ces délais dans les procédures administratives et financières sont partagées entre le PNUD, l'IBAP et l'équipe de gestion du projet. Certains délais peuvent être imputables aux services administratifs et financiers du PNUD et d'autres délais à l'équipe de projet. Par exemple, certaines demandes de décaissement n'ont pas été toujours soumises dans des délais convenables.

Le PNUD, en tant qu'agence de mise en œuvre des fonds du FEM, est responsable devant le FEM de la bonne mise en œuvre du projet. Il a pour mandat la gestion des fonds, l'appui stratégique, technique et administratif. Son rôle inclut un appui aux équipes de projet dans l'organisation pratique des réunions et ateliers et dans les acquisitions et le recrutement du personnel. Il doit également servir de relais pour les transactions financières du projet. Le bureau régional du PNUD/FEM est chargé du suivi du projet, et s'assure que le projet satisfait aux principes de surcoût tout en réalisant des bénéfices environnementaux mondiaux.

Si le PNUD a globalement joué son rôle, la qualité de l'accompagnement technique et politique du PNUD n'a été que moyenne, compte tenu des lourdeurs administratives et du peu de temps disponibles des équipes du PNUD. L'équipe d'évaluation juge donc la qualité de la mise en œuvre par le PNUD comme Moyennement Satisfaisante (MS).

A moins de 16 mois de l'échéance prévue du projet, il est fortement recommandé de mettre toutes les mesures possibles en œuvre au sein des services administratifs et financiers du PNUD pour faciliter et améliorer l'efficacité des procédures administratives et financières, tout en conservant la transparence et un suivi rapproché des dépenses et en limitant le risque fiduciaire. Du côté de l'équipe projet, il est recommandé d'être plus proactif dans la demande des fonds et plus rigoureux dans la justification de l'utilisation des avances de fonds, pour permettre au PNUD de traiter les demandes de renouvellement des avances dans les délais impartis.

3.3.2. Planification du travail

Un Plan de Travail Annuel (PTA) a été élaboré chaque année depuis le démarrage du Projet, soit en 2011, 2012, 2013 et 2014. Ces PTAs sont bien détaillés et présentent pour chaque effet et produit attendu, les activités programmées pour l'année, la responsabilité de la mise en œuvre, le budget planifié, le calendrier visé, les cibles annuelles pour chaque activité, ainsi qu'une analyse de la prise en compte du genre pour chaque activité. Notons néanmoins que les PTAs 2011 et 2012 ont un format différent : ils sont moins détaillés au niveau des objectifs, des actions et des indicateurs.

L'équipe d'évaluation juge la qualité des PTAs 2013 et 2014 suffisamment bonne pour permettre une planification détaillée et précise des activités à entreprendre durant chaque année de mise en œuvre. Elle juge également que les activités annuelles définies dans ces PTA sont pertinentes pour contribuer à l'atteinte des produits et des effets attendus pour ce Projet.

Les PTAs ont été soumis et approuvés chaque année depuis le démarrage du projet. Si le délai de soumission est correct (décembre), le temps de validation observé chaque année est souvent trop long. Les dates exactes de soumission et de validation des PTAs n'ont pu être précisées à l'équipe d'évaluation, cependant la majorité des personnes rencontrées confirme que les PTAs ne sont pas soumis suffisamment tôt chaque année. Cela peut ralentir le démarrage des activités en début de chaque année et ainsi ralentir le processus général de mise en œuvre du Projet.

3.3.3. Financement et co-financement

Exécution financière

Le tableau 11 ci-dessous présente l'exécution financière du projet depuis son démarrage en 2010, en distinguant les décaissements effectués sur fonds FEM des décaissements effectués sur fonds PNUD TRAC.

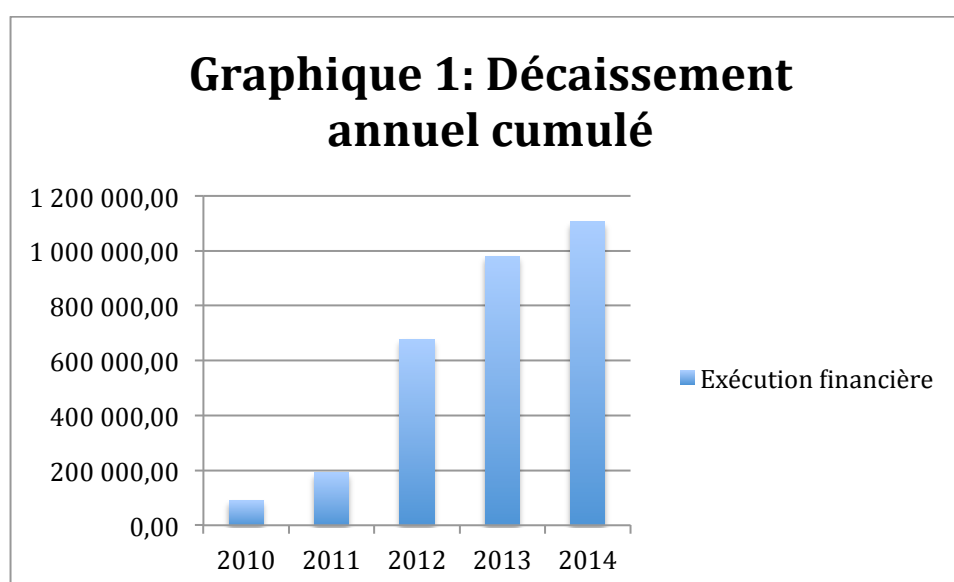
Le niveau de consommation cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD TRAC au 31 décembre 2014 est de 1 105 229 USD, soit 65% du budget total disponible pour ce projet.

Tableau 11. Exécution financière du projet au 31 décembre 2014 en USD

Composantes	Budget prévu	Montant exécuté	% exécuté	Solde disponible
Effet 1 – Création des APs	476 000	194 158	41%	281 842
Effet 2 – Renforcement des capacités	252 000	188 370	75%	63 630
Effet 3 – Co-gestion des APs	508 000	110 644	22%	397 356
Gestion de projet	474 000	612 057	129%	- 138 057
TOTAL	1 710 000	1 105 229	65%	604 770

Le tableau montre que l'exécution financière entre les 4 composantes varie largement, avec des niveaux d'exécution financière pour la 2^{ème} composante et la composante « gestion de projet » plus élevés que pour les composantes 1 et 3. La consommation budgétaire de la composante « gestion de projet » dépasse le budget prévu, en raison de l'attribution de l'achat de matériel de communication d'un montant de 111,203.04 \$, et de l'achat de licences de logiciel pour un montant de \$ 6,105. Soit un total de 117,308.04 \$. Ce matériel de communication et licences n'avait pas été prévu à cette rubrique.

Le graphique 1 ci-dessous montre l'évolution des niveaux de décaissements depuis le démarrage du projet.



La date de clôture du projet est initialement prévue pour le 30 avril 2016. Comme mentionné plus haut, le démarrage du projet a connu certains délais, notamment dans la mise en place des équipes de gestion du projet et l'organisation de l'atelier de lancement du projet. Le coup d'état du 12 avril 2012 qui a paralysé le fonctionnement des institutions nationales et suspendu les activités de nombreux bailleurs de fonds pendant plusieurs mois a également ralenti le projet au cours de l'année 2012. Un nombre assez important d'activités reste à mettre en œuvre avant la clôture du projet pour permettre d'atteindre les produits et effets attendus, notamment au niveau de la première composante (réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et validation du processus de création des APs) et de la quatrième composante.

L'équipe d'évaluation estime qu'il y a un risque non négligeable pour les activités prévues dans le PRODOC ne soient pas réalisées d'ici le 30 avril 2016. Le risque provient principalement de la lenteur administrative pour finaliser la création légale des APs. Ainsi, un rétroplanning réaliste a été élaboré par le Coordinateur du projet suite à la mission d'évaluation. L'équipe d'évaluation propose de réaliser un bilan le 30 juin 2015 : si les étapes clés (Etude d'impact réalisée et lettres d'approbation des autorités et communautés locales obtenues) ont été réalisées, alors le projet sera sur la bonne trajectoire pour atteindre ses objectifs et effets. La date de fin du projet sera

alors maintenue. En revanche, si ce n'est pas le cas, alors l'équipe d'évaluation juge nécessaire de reporter la date de clôture du projet, sans coût additionnel (*no-cost extension*), au 30 avril 2017.

Analyse coût-efficacité

Le niveau de mise en œuvre des activités et d'atteinte des produits est présenté dans le tableau 7. Le tableau 9 montre le niveau des indicateurs de suivi. Sur la base des niveaux d'exécution financière par effet attendu, l'équipe d'évaluation juge que le niveau de réalisation des produits attendus est satisfaisant par rapport aux ressources financières qui ont été investies. Globalement, le niveau de réalisations est satisfaisant, mais les activités demandent encore à être finalisées pour réellement concrétiser les produits et ainsi atteindre les effets escomptés. L'équipe d'évaluation estime que l'utilisation des ressources financières a été relativement efficace par rapport aux différentes activités qui ont été appuyées et au niveau de mise en œuvre des produits attendus.

Cofinancements

Le tableau 12 ci-dessous présente le niveau de mobilisation des co-financements. Il a été élaboré sur la base des lettres de cofinancement reçues par le projet et incluent dans le PRODOC.

Le tableau montre qu'une très faible part des co-financements prévus a pu réellement être mobilisée. Le niveau de mobilisation au 31 décembre 2014 est estimé à 23%.

Tableau 12. Niveau de mobilisation des cofinancements

Nom du Co-financier	Type de co-financement	Montant confirmé dans le CEO endorsement (US\$)	Montant mobilisé au 31 décembre 2014 (US\$)	% de mobilisation du co-financement
MEPIR		800 000	16 471	2%
AGIR		1 490 000	0	0%
CHIMBO		100 000	55 800	56%
PRESAR (MADR)		670 000	217 665	32%
PNUD		760 000	511 295	67%
IBAP		100 000	82 160	82%
	TOTAL	3 920 000	883 391	23%

Le faible niveau de co-financements peut être expliqué par plusieurs raisons. D'une part, le Ministère de l'Economie (MEPIR) avait proposé un co-financement au projet sur la base d'exonérations fiscales pour les équipements achetés. Cependant, le niveau d'acquisition de matériel / équipement est bas. C'est pourquoi le remboursement des taxes au projet ne représente avec 2% du montant initialement prévu. Il est vraisemblable que le montant de ce cofinancement estimé au moment du PPG n'était pas basé sur des calculs précis, mais plutôt sur une estimation par rapport à d'autres projets.

Concernant les projets AGIR et PRESAR, le faible niveau de cofinancement est expliqué par les sanctions prises par les bailleurs à l'encontre de la Guinée Bissau lors du coup d'Etat de 2012. Ainsi ces projets ont été annulés et conditionnés à la reprise de l'ordre constitutionnel.

Enfin, l'équipe d'évaluation a jugé que la qualité des partenariats matérialisés par ces lettres de co-financements n'était que modérément satisfaisante. En effet, la coordination effective des actions est limitée. Il n'y a pas de plans de travail conjoints, ce qui ne facilite pas la concertation et la planification en synergie des activités. En réalité, chaque partenaire s'acquitte de ses actions de manière indépendante, et se limite à informer a posteriori l'IBAP des mesures prises. Cette animation des partenariats est largement perfectible et serait bénéfique pour renforcer les activités communautaires sur le terrain.

3.3.4. Suivi et évaluation au niveau du projet et reporting

Le suivi évaluation du projet n'est que modérément satisfaisant. Des indicateurs de suivi-évaluation ont été identifiés dans le PRODOC. La pertinence de certains indicateurs a été remise en question par l'équipe d'évaluation dans le chapitre 3.1. Cependant, l'équipe projet a les moyens de chiffrer ces indicateurs, notamment en créant des synergies avec l'unité SIG de l'IBAP. Ceci n'avait pas été fait au moment de l'évaluation à mi-parcours du projet.

Le projet utilise le manuel NEX contenant des informations détaillées sur l'évaluation et le suivi. Cependant, il n'existe pas de manuel spécifique de procédures d'évaluation et de suivi au-delà des outils développées par le PNUD.

Comme mentionné précédemment, l'équipe de gestion de projet a également été renforcée par un Conseiller Technique Principal (CTP) à mi-temps sur ce projet et à mi-temps sur un autre projet financé par le FEM dans le secteur de la Résilience aux changements climatiques (fonds LDCF). Les entretiens réalisés dans le cadre de cette évaluation ont montré les difficultés importantes du CTP dans l'exercice de ses fonctions :

- Problème de communication : le CTP ne parlait que l'anglais et ne pouvait donc pas bien communiquer avec l'équipe projet, l'IBAP et les partenaires du projet.
- Problème de positionnement : le CTP était localisé à la fois à l'IBAP, dans les bureaux de l'équipe du projet Résilience et au PNUD. Cette triple localisation a aggravé le problème de communication. L'équipe projet regrette le manque de temps et/ou d'intérêt du CTP pour les visites terrain, indispensables pour stimuler et ré-orienter le projet de manière dynamique.
- Apports techniques limités : le CTP a produit peu de livrables tangibles pour le projet. A la fin de son contrat, le CTP a été chargé de réaliser une étude sur les financements innovants (output 2.2), mais elle n'a pas été réalisée.

Le CTP a été en poste jusqu'en août 2013 et n'a pas été remplacé par la suite.

L'équipe de projet effectue un reporting trimestriel et annuel systématique. Les PIR ont été réalisés en 2013 et 2014 : ils sont complets et de bonne qualité.

3.3.5. Engagement des parties prenantes

Le projet est bien intégré au sein de l'IBAP. Le coordinateur du projet joue un rôle pivot en cherchant à intégrer les activités du projet avec les nombreux autres projets en cours.

Le comité de pilotage fonctionne bien. Il a joué son rôle d'instance décisionnelle du projet, en charge des orientations et de la validation des résultats du projet. Quatre réunions ont été organisées aux dates suivantes : 02/10/2012, 29/11/2012, 18/12/2012 et 02/02/2015. Les deux premières réunions ont eu pour objectif principal la présentation des membres du CP et la description détaillée du projet. Au cours des deux réunions suivantes, il a été réalisé une analyse des progrès du projet et la planification des travaux à effectuer. Le Comité de Pilotage regroupe des représentants de ces institutions: l'IBAP, le Secrétariat de l'Etat à l'environnement et au développement durable (SEADD), la Direction Générale des Forêts et de la Chasse (DGFC), la Direction Générale de la Géologie et des Mines (DGGM), la Direction Générale du Tourisme, la Direction Générale du Plan, la Direction Générale de la Pêche Artisanale, la Cellule d'Evaluation de l'Impact Environnemental (CAIA), le Projet UE-AGIR, le Projet PRESAR, la Fondation Chimbo, l'UICN, Le PNUD Guinée-Bissau, le Gouvernement Régional de Bafatá, le Gouvernement Régional de Gabú.

La participation du gouvernement dans la prise de décisions relatives au projet est limitée aux réunions du Comité Pilotage et aux exonérations fiscales des produits et équipements importés dans le cadre du projet. Au delà du Comité de Pilotage, il n'y a pas réellement d'actions concertées avec les autres partenaires gouvernementaux pour atteindre les objectifs du projet.

Néanmoins, il soutient fortement le projet, qu'il considère comme stratégique pour le pays. En effet, le projet a permis à la Guinée Bissau de dépasser ses engagements internationaux en passant de 15% à 26% de surface du pays en Aires Protégées. Le gouvernement, qui souhaite valoriser cette réussite dans les prochaines semaines, a largement soutenu le projet lors des entretiens menés par l'équipe d'évaluation.

Le Projet a mis en place des comités ad'hoc au sein des communautés. Ces comités jouent bien leurs rôles de plateforme de concertation. Ils permettent d'échanger avec les associations locales, et de sensibiliser de manière efficace les populations locales.

Il est également à regretter que la collaboration avec le secteur privé ne soit pas réellement effective jusqu'à présent. Peu de contacts ont été établis avec le secteur productif, alors que leur implication dans la gestion des APs est largement sollicitée dans le PRODOC. De la même manière, l'équipe du projet n'a pas informé l'Association Nationale des Agriculteurs de Guinée-Bissau (ANAG) de la création des APs.

Enfin, l'engagement des parties prenantes pourrait être amélioré avec la réalisation de plans d'actions communs.

3.3.6. Communication

Le projet, à travers le recrutement de la spécialiste communication, a réalisé une stratégie de communication complète et accompagnée d'un plan d'actions. Les entretiens réalisés lors de l'évaluation ont montré que la communication institutionnelle était efficace. L'équipe d'évaluation juge que cette spécialiste pourrait aussi mettre à profit ses compétences de communication pour développer des outils à destination des communautés locales.

En effet, le projet a mis en place de nombreuses activités de sensibilisation au niveau des communautés : formations (voir tableau 8), ateliers de discussions et sensibilisations, programme radiophonique communautaire, animation avec des groupes de théâtre, installation de plaques d'identification dans les villages, etc. Les enquêtes réalisées montrent que ces actions ont été efficaces. Néanmoins, pour assurer la pérennité sur le long terme, des Bandes Dessinées (ou autres outils matériels) sur les bénéfices des forêts pourraient être réalisées par la spécialiste communication. Ces outils resteraient dans les villages et pourraient être utilisés par les collaborateurs du projet.

Conclusions – Recommandations :

Le Projet a connu plusieurs délais dans le démarrage de ses activités. Si certaines raisons lui sont extérieur (instabilité politique), d'autres sont de la responsabilité du PNUD et de l'IBAP (entité d'exécution). Les procédures administratives et financières sont lourdes et contraignantes.

Compte tenu du risque que le projet ne puisse pas mener à terme le processus légal de création des APs, l'équipe d'évaluation propose de réaliser un bilan le 30 juin 2015 : si les étapes clés (Etude d'impact réalisée et lettres d'approbation des autorités et communautés locales obtenues) ont été réalisées, alors le projet sera sur la bonne trajectoire pour atteindre ses objectifs et effets. La date de fin du projet sera alors maintenue. En revanche, si ce n'est pas le cas, alors l'équipe d'évaluation juge nécessaire de reporter la date de clôture du projet, sans coût additionnel (*no-cost extension*), au 30 avril 2017.

Compte tenu de l'analyse de ce chapitre, l'équipe d'évaluation juge que **la mise en œuvre du projet est modérément satisfaisante (MS)**.

3.4. Durabilité du projet

Cette partie présente les résultats de l'analyse des impacts et de la durabilité du projet menée par l'équipe d'évaluation. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Le projet permet-il d'améliorer les capacités des bénéficiaires ?
- Quelle est la probabilité que les activités et les effets atteints par le projet perdurent après la fin de sa mise en œuvre ?
- Quels sont les risques financiers, institutionnels, socio-économiques et environnementaux qui pourraient affecter la durabilité du projet ?

Les bénéfices générés par ce projet jusqu'à présent concernent principalement les efforts de sensibilisation, et de formation. Les communautés dans les villages du complexe DBT ont été sensibilisées à la riziculture en bas fonds, la gestion des feux de brousse, la création de pare feux, la réalisation d'AGR, la fabrication de foyers améliorés, etc. Elles ont acquis de nouvelles compétences, et ont ainsi pu améliorer leur vie. L'impact cité comme le plus important est celui de l'augmentation de la production de riz grâce à la mise en culture des bas fonds. Les témoignages récoltés à Belí montrent que le projet a permis d'augmenter de 50% la production de riz grâce au passage dans les bas fonds.

Les investissements du projet en petits matériels sont venus en complément de ces formations et ont aidé les communautés à déployer des activités améliorant leurs conditions de vie. Par exemple, l'apport en semences adaptées à la culture en bas fonds, la location de tracteurs pour le labour, etc.

La riziculture dans les bas fonds doit néanmoins faire l'objet d'une analyse à 360° par l'IBAP pour répondre à la question suivante : Est ce que le bilan écologique de la riziculture dans les bas fonds est favorable ? Il s'agira de prendre en compte les impacts sur le sol (qualité physique, biologique et chimique), sur la biodiversité de ces zones humides, etc. Les aspects socio-économiques des communautés seront bien sûr également pris en compte. Cette analyse devra permettre à l'IBAP de se positionner sur cette question.

Compte tenu des entretiens menés à différents niveaux, l'équipe d'évaluation salue fortement le travail réalisé avec les communautés habitantes dans les Aires Protégées. L'IBAP est en train de vivre une évolution de sa culture, en allant de la conservation vers la conservation pour le développement. Cette évolution est à accélérer, car les modèles de co-gestion initiés constituent potentiellement des réponses pour améliorer la protection et la valorisation de la biodiversité. Lors de l'évaluation à mi-parcours, le bénéfice ressenti par les populations avec la création de l'AP n'est pas encore unanimement partagé et durable. Le projet doit donc accélérer les partenariats pour renforcer l'accompagnement des communautés dans leur développement durable à l'intérieur du complexe DBT.

L'initiation de modèle de co-gestion des Aires Protégées (composante 3) doit permettre à l'IBAP de réfléchir de manière approfondie sur la vision à donner sur le futur des communautés résidentes de ces APs. Une vision à long terme est nécessaire afin de cadrer le développement dans le complexe DBT, et plus largement dans les APs :

- Faut-il montrer et concrétiser les Aires Protégées comme une vitrine du Développement Durable ? Dans le cas, les populations doivent réellement se sentir privilégiées de vivre dans une AP, et ainsi montrer aux autres la meilleure qualité de vie acquise grâce aux AP. Que faire si ces villages attirent d'autres personnes et que la population dans ces APs augmente en accroissant la pression sur les ressources naturelles ?
- Faut-il cadrer le développement de ces APs en établissant une charte de développement humain dans les zones protégées, à destination des potentiels nouveaux arrivants ?

Le risque lié à l'exploitation des mines de Bauxites à proximité du complexe DBT est toujours présent et ne doit pas être mis de côté par l'IBAP. Le retrait de l'entreprise angolaise a écarté temporairement cette question qui devait être traitée dans le cadre du projet. L'IBAP doit en profiter pour mener une réflexion approfondie sur la question de l'exploitation des mines, en allant plus loin que les mesures de compensation envisagée avec la CAIA. Comment être pro-actif sur la question des mines ? Comment établir une gestion anticipative ? Quels sont les principes et conditions précises d'une exploitation positive des mines ?

Le facteur financier joue un risque important pour la durabilité du projet. En effet, une fois les Aires Protégées créées, il s'agit de les gérer réellement. Comment l'IBAP va-t-elle absorber 11% d'AP en plus au sein du SNAP ?

Il y a besoin d'accélérer le travail sur la pérennisation financière. Ces activités n'ont pas été abouties jusqu'à présent par le projet. Ceci est en partie expliqué par le fait que la Fondation BioGuiné a pris plus de temps que prévu à se mettre en place. Le projet doit maintenant être pragmatique sur cette question : quels nouveaux financements peuvent-ils être mobilisés pour la gestion des APs ? Quels mécanismes mettre en place. Le projet devra se focaliser sur un type de financements bien précis, en collaboration avec la Fondation BioGuiné (par exemple, l'exploration des fonds d'investissement Althélia, Livelihoods et Moringa). L'équipe projet devra aussi défricher la question pour le prochain projet PNUD FEM en préparation (qui sera orienté sur cette question).

D'un point de vue institutionnel, le projet est largement soutenu par le gouvernement qui a confirmé ses priorités nationales et ses engagements internationaux dans le sens. La mise en Aires Protégées de 26% de son territoire constitue un cap décisif pour la Guinée Bissau et une preuve de concrétisation de ses engagements.

Cependant, comme le processus légal de création des APs n'est, à ce jour, pas abouti, il existe un risque majeur de durabilité si les APs terrestres se sont pas également créées avant la fin du projet.

Conclusions – Recommandations :

L'équipe d'évaluation estime à probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale et à modérément probable (ML) la durabilité financière des résultats qui seront atteints par le projet.

D'ici à la fin du projet, l'IBAP doit se positionner sur certaines questions stratégiques posées par le projet :

- La riziculture dans les bas fonds doit-elle être promue comme une solution vraiment durable ?
- Quelle est la vision pour les villages dans les Aires Protégées ?
- Comment adopter un positionnement pro-actif dans l'exploitation des mines dans le pays ? Quels sont les principes et conditions pour concilier exploitation des mines et conservation des APs ?

Les enjeux principaux pour le projet sont d'achever la reconnaissance légale des APs (qui constitue une garantie forte de durabilité du projet) et d'assurer la pérennité financière du SNAP.

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

Les différents constats relevés par l'équipe d'évaluation ont porté sur la formulation du projet, la mise en oeuvre, l'efficacité, l'efficacite et enfin les effets. Les principales conclusions sont reprises ci dessous :

Pertinence du projet

Bien que le processus de formulation ait été long, la préparation du projet a été participative et consultative et a abouti à un document de projet de qualité. La logique d'intervention est pertinente et le cadre logique est bien construit, excepté les indicateurs n°2 et n°3 du projet, qui ont besoin d'être révisé pour être effectivement suivi par l'équipe de projet. Le projet est en très forte cohérence avec les priorités nationales et les engagements internationaux de la Guinée Bissau. La phase de démarrage du projet a quant à elle connu quelques délais, pour les recrutements et l'organisation de l'atelier de démarrage notamment. Le coup d'Etat d'avril 2012 a également ralenti la mise en oeuvre de certaines activités. Les risques identifiés lors de la formulation du projet sont toujours d'actualité, même si leurs niveaux ont évolué.

Gestion du projet

Le Projet a connu plusieurs délais dans le démarrage de ses activités. Si certaines raisons lui sont extérieur (instabilité politique), d'autres sont de la responsabilité du PNUD et de l'IBAP (entité d'exécution). Les procédures administratives et financières sont lourdes et contraignantes. Un Plan de Travail Annuel (PTA), jugé de bonne qualité, a été systématiquement élaboré, soumis et approuvé chaque année. Cependant, des délais dans leur soumission et dans leur validation sont observés chaque année pouvant ainsi ralentir l'exécution des activités du Projet.

Le projet présente un risque de ne pas mener à terme le processus légal de création des APs. Un bilan d'avancement devra être réalisé le 30 juin 2015. Si les étapes clés (Etude d'impact réalisée et lettres d'approbation des autorités et communautés locales obtenues) ont été réalisées, alors le projet sera sur la bonne trajectoire pour atteindre ses objectifs et effets. La date de fin du projet sera alors maintenue. En revanche, si ce n'est pas le cas, alors l'équipe d'évaluation juge nécessaire de reporter la date de clôture du projet, sans coût additionnel (*no-cost extension*), au 30 avril 2017.

L'équipe de gestion de projet actuelle est suffisante pour assurer efficacement la mise en oeuvre du projet, elle est motivée et engagée. Bien que ce personnel ait suivi plusieurs formations, certains besoins complémentaires se font ressentir par le personnel technique de l'équipe de projet en termes de renforcement des capacités. Cette équipe a été renforcée par un Conseiller technique principale (CTP) à mi-temps sur ce projet. Il a été en poste jusqu'en août 2013 et a éprouvé plusieurs difficultés. Son contrat n'a pas été renouvelé.

Une leçon à retenir est de favoriser l'accompagnement du projet par un bureau d'études, à distance avec des missions régulières. Si l'option du CTP était tout de même retenue, il faut à minima une bonne maîtrise de la langue (portugais et/ou français).

Le PNUD a joué un rôle d'assistance intangible, mais doit être encore plus facilitateur et pro-actif pour ce projet. La qualité de la mise en oeuvre par le PNUD de ce Projet est évaluée comme Moyennement Satisfaisante (MS).

Finance / Efficience

Le niveau de consommation cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD TRAC au 31 décembre 2014 est de 1 105 229 USD, soit 65% du budget total disponible pour ce projet.

L'équipe d'évaluation estime que l'utilisation des ressources financières a été relativement efficace par rapport aux différentes activités qui sont mises en œuvre. Il est peu évident que des résultats complémentaires auraient pu être atteints avec le même niveau de ressource financière.

Performance / Efficacité

Si le processus légal de création des Aires Protégées n'est pas encore achevé, la gestion du complexe DBT est *de facto* sur le terrain. Les équipes sont déployées et ont sensibilisé et formé les communautés. 80% des personnes interviewées estiment que leur vie a changé avec la création des APs, mais la plupart espèrent un accompagnement pour leur développement encore plus tangible à l'avenir. Les besoins sont importants. Pour y répondre, des partenariats avec d'autres projets et ONGs sont nécessaires. Par ailleurs, la qualité des partenariats est à améliorer.

L'équipe d'évaluation juge que les progrès dans la mise en œuvre du projet au stade de cette évaluation à mi-parcours sont Modérément Satisfaisants (MS).

Durabilité

L'équipe d'évaluation estime à probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale et à modérément probable (ML) la durabilité financière des résultats qui seront atteints par le projet.

D'ici à la fin du projet, l'IBAP doit se positionner sur certaines questions stratégiques posées par le projet comme (i) la riziculture dans les bas fonds, (ii) la vision pour les villages dans les Aires Protégées, (iii) le positionnement pro-actif pour l'exploitation des mines dans le pays.

Les enjeux principaux pour le projet sont d'achever la reconnaissance légale des APs (qui constitue une garantie forte de durabilité du projet) et d'assurer la pérennité financière du SNAP.

Notation du projet :

Au niveau global, le projet est moyennement satisfaisant (MS). Il évoluera vers une notation Satisfaisante (S) si les procédures de création des APs sont effectivement achevées d'ici à la fin du projet.

Tableau 13. Notation de l'évaluation à mi-parcours

Mesure	Note MTE	Description des résultats
Stratégie du projet	S	Processus participatif et efficace, bonne logique d'intervention, cadre logique de qualité.
Analyse des résultats	Objectif : MS	Globalement, le projet est sur la bonne voie pour l'atteinte de ses objectifs. Néanmoins, les nombreux retards, notamment dans la validation juridique de la création des APs, font peser des risques sur la concrétisation des activités d'ici à la fin du projet.
	Effet 1 : MS	Bon résultats effectifs sur la gestion du complexe DBT, mais le processus légal n'est pas encore abouti (et constitue un risque important pour la durabilité des impacts du projet)
	Effet 2 : MS	Les capacités de l'IBAP et des communautés sont effectivement renforcées. En revanche, le projet n'a pas encore suffisamment renforcé les capacités sur la pérennisation financière du SNAP.
	Effet 3 : MS	Des modèles de co-gestion ont effectivement été déployés dans le complexe DBT. Ces modèles soulèvent des questions stratégiques qui doivent être traitées d'ici à la fin du projet. Les efforts pour impliquer le secteur productif privé doivent être concrétisés d'ici à la fin du projet.
Mise en œuvre	MS	Le projet a connu plusieurs délais dans le démarrage et la mise en œuvre de ses activités. Les procédures administratives et financières sont lourdes et ont ralenti la mise en œuvre du projet. C'est un axe

		d'amélioration d'ici à la fin du projet.
Durabilité	L	La durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale est probable (L).
	ML	La durabilité financière est modérément probable (ML).

4.2. Recommandations

À la lumière de l'analyse et des conclusions présentées plus haut dans ce rapport, l'équipe d'évaluation formule les 10 recommandations suivantes dans le but d'améliorer la gestion, la coordination et la mise en œuvre du projet. La réalisation de ces recommandations doit permettre au projet d'atteindre les effets et objectifs escomptés :

R-1 : Etre pragmatique pour finaliser la création légale des APs

- ⇒ Faire une Etude d'Impacts Environnemental (EIE) simple basée sur les enquêtes déjà réalisées par le projet (consultations menées par la faculté de droit). Cette étude peut être réalisée par une expertise nationale ;
- ⇒ Lancer dès maintenant le processus de concertation et d'approbation par les communautés ;
- ⇒ Faire un rétro-planning réaliste pour la concrétisation des activités en cours : les étapes majeures doivent être datées.
- ⇒ Réaliser un bilan d'avancement au 30 janvier 2015 : si les étapes clés ont été réalisées, alors le projet sera sur la bonne trajectoire pour atteindre ses objectifs et effets. La date de fin du projet sera alors maintenue. En revanche, si ce n'est pas le cas, alors l'équipe d'évaluation juge nécessaire de reporter la date de clôture du projet, sans coût additionnel (*no-cost extension*), au 30 avril 2017.

R-2 : Explorer une ou deux piste(s) de financement avec la FBG

L'objectif est d'avancer concrètement sur la pérennisation financière (sujet majeur pour l'IBAP garantissant la durabilité du SNAP) en se focalisant 1 ou 2 piste(s) identifiées avec la FBG :

- ⇒ Partenariat possible avec un industriel ;
- ⇒ Amorcer les contacts auprès des fonds type Althélia, Moringa et Livelihoods ;
- ⇒ Recycler la note de concept de projet déposée à l'UE.

R-3 : Mesurer les impacts du projet grâce aux expertises existantes au sein de l'IBAP

Le projet doit impérativement présenter des indicateurs chiffrés d'ici à la fin du projet.

- ⇒ Une collaboration avec l'unité SIG de l'IBAP permettra d'obtenir un indicateur sur l'état des forêts denses ;
- ⇒ Identifier des expertises telles que la photo par cerf volant ou l'utilisation de drones ;
- ⇒ Analyser les données des inventaires faunique et forestier pour proposer de nouveaux proxis pertinents.

R-4 : Améliorer la fluidité et la rapidité des procédures administratives et financières

A 15 mois de la clôture du projet, il est important d'améliorer ces procédures afin d'éviter de nouveaux retards.

- ⇒ Initier les PTA et les demandes de fonds associées afin d'anticiper les lourdeurs administratives liées aux décaissements et être encore plus pro-actif pour la justification de l'avance des fonds ;
- ⇒ Mettre toutes les mesures possibles en oeuvre au sein des services administratifs et financiers du PNUD pour faciliter et améliorer les procédures, tout en gardant la transparence et le suivi.

R-5 : Elaborer un plan de formation du personnel de l'IBAP

Cette activité n'a pas été menée par l'équipe projet, et devra être réalisée d'ici à la fin du projet. Ce plan de formation sera utile pour l'IBAP et pour les futurs projets.

R-6 : Intensifier le travail de développement communautaire pour la conservation

Les impacts du projet sur les communautés sont importants mais méritent d'être renforcés.

- ⇒ Finaliser les diagnostics des besoins des communautés ;
- ⇒ Lier davantage les micro-projets avec la protection des RN ;
- ⇒ Elaborer et mettre en œuvre un programme de développement communautaire ;
- ⇒ Renforcer les outils de communication (créés par la spécialiste recrutée par le projet) à destination des communautés. Par exemple une Bande Dessinée expliquant et illustrant les bénéfices de la forêt pourra être réalisée ;
- ⇒ Organiser le voyage d'étude sur un projet de gestion intégrée « Conservation et Développement » afin d'inspirer l'IBAP avec d'autres pratiques de la sous région. Par exemple, au Sénégal sur le projet PNUD-FEM PGIES ou EcoVillages.
- ⇒ Explorer les mécanismes de contribution des revenus générés par les amendes pour les microprojets communautaires.

R-7 : Renforcer les partenariats avec les ONGs et les autres projets

Face aux besoins des communautés, le travail de développement communautaire dans les APs ne peut pas être mené seul par l'IBAP. D'autres partenariats doivent être établis, et le fonctionnement des partenariats en cours doit être amélioré.

- ⇒ Etablir un plan d'actions commun entre l'IBAP et chacun des partenaires ;
- ⇒ Identifier et faire du lobbying auprès de bailleurs internationaux qui souhaitent investir dans des projets de développement rural et agricole (en particulier de riziculture) ;
- ⇒ Développer des synergies avec les autres projets du PNUD et des autres agences intervenant dans la même zone du projet.

R-8 : Mener les réflexions approfondies posées par la mise en œuvre du projet

En menant des analyses globales et approfondies, l'IBAP doit se positionner sur certaines questions stratégiques posées par le projet :

- ⇒ La riziculture dans les bas fonds doit-elle être promue comme une solution vraiment durable ? Quels sont les impacts (sur le sol, sur la biodiversité, etc.) ?
- ⇒ Quelle est la vision pour les villages dans les Aires Protégées ? Un cadre de développement doit-il être élaboré ? Quelle planification de l'usage des sols dans les APs ?
- ⇒ Comment adopter un positionnement pro-actif dans l'exploitation des mines dans le pays ? Quels sont les principes et conditions pour concilier exploitation des mines et conservation des APs ?

R-9 : Inviter l'ANAG et un représentant des Mines au Comité de Pilotage

L'implication du secteur productif privé dans la gestion des Aires Protégées est un objectif important du projet. Il est donc indispensable de les inclure, a minima, dans le Comité de Pilotage du Projet.

R-10 : Présenter cette évaluation indépendante à la réunion des bailleurs de l'IBAP prévue au mois de mars 2015.

L'objectif est de partager les principales conclusions de cette évaluation avec les autres bailleurs impliqués dans la gestion des Aires Protégées en Guinée Bissau. Cette discussion doit permettre d'aborder la question, soulevée dans le rapport, de la multiplicité des reporting METT et FSC. Une harmonisation devrait être trouvée entre les bailleurs partenaires de l'IBAP.

5. Annexes

Liste des annexes

ANNEXE 1: TERMES DE REFERENCE (TDR) DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET	43
ANNEXE 2: PLANNING DE LA MISSION	54
ANNEXE 3: LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	56
ANNEXE 4: RESUME DES VISITES DE TERRAIN.....	57
ANNEXE 5: LISTE DES DOCUMENTS ETUDIES.....	63
ANNEXE 6: RAPPORT DE LANCEMENT DE LA MISSION	65
ANNEXE 7: OUTIL DE COLLECTE DES DONNEES.....	74
ANNEXE 8: MATRICE D’EVALUATION A MI-PARCOURS.....	82
ANNEXE 9: GRILLES D’EVALUATION A MI-PARCOURS	84
ANNEXE 10: ACCORD DU CONSULTANT RESPONSABLE DE L’EVALUATION	85
ANNEXE 11: UNDP-GEF MTR REPORT AUDIT TRAIL.....	86
ANNEXE 12: APPROBATION DU RAPPORT D’EVALUATION A MI-PARCOURS	88

UNDP-GEF Midterm Review Terms of Reference

1. INTRODUCTION

This is the Terms of Reference (ToR) for the UNDP-GEF Midterm Review (MTR) of the full-sized project titled “**Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt**” (PIMS #3650) implemented through the Institute for Biodiversity and Protected Areas (IBAP), Ministry of Agriculture and Rural Development (MARD), Government of Guinea-Bissau, which is to be undertaken in 2014. The project started in November 2012 but it signed on the 9th July 2010 and is in its third year of implementation. In line with the UNDP-GEF Guidance on MTRs, this MTR process was initiated before the submission of the second Project Implementation Report (PIR). This ToR sets out the expectations for this MTR. The MTR process must follow the guidance outlined in the document *Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects* (<http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/UNDP-GEF-TE-Guide.pdf>).

2. PROJECT BACKGROUND INFORMATION

Guinea-Bissau is a small country wedged between the sub-Saharan arid ecosystems and the Guinean moist forest ecoregion. The resulting combination creates majestic terrestrial landscapes and a patchy mosaic of dense and open forests, gallery forests and woodland savannah that are rich in globally significant plant and animal life and a refuge for many migratory species that move across the West-African savannahs. The forest belt region of Guinea-Bissau (south and southwest) contains several and rare and threatened species of birds, higher plants, reptiles and mammals, including elephants (*Loxodonta africana*), large ungulates such as the buffalo (*Syncerus mancus*), hippopotamus (*Hyppopotamus amphibius*) and the eland (*Taurotragus derbianus*). Dozens of families of chimpanzees (*Pan troglodytes*) inhabit that area and are poorly studied. These outstanding terrestrial ecosystems have until now remained unprotected. In turn, protection of the coastal and marine region of western Guinea-Bissau – also extremely rich in biodiversity – has received for the past decade the undisputed attention of both donors and Government in their effort to conserve the country’s natural endowment. Six marine and coastal parks have been created and are being effectively managed. They cover almost 15% of the country’s territory. This GEF-UNDP project proposes to correct this imbalance in conservation priorities with respect to ecosystem representation. It will focus on the conservation of the Dulombi-Boé-Tchetche (DBT) Complex of protected areas in the forest belt region of Guinea-Bissau. The area large remnants of forest and savannah habitat and cover 319,000 hectares of terrestrial ecosystems under increased threat. Through this project, the Institute for Biodiversity and Protected Areas (IBAP), which has the broad responsibility for biodiversity conservation in Guinea-Bissau, intends to expand the National System of Protected Areas (SNAP) onto the southeastern forest belt region and protect an additional 8.8% of the country territory seeking the following results: (i) better ecosystem representation in the SNAP, (ii) enhanced ecological connectivity, (iii) the enabling of trans-frontier migration of large mammals and threatened and endangered species (including elephants), and (iv) increased resilience of the Complex overall to the effects of climate change and desertification process. Five new protected areas will be created and managed: Dulombi National Park with 98,951 ha; Boé National Park with 95,280 ha; Tchetche Wildlife Corridor with 33,604 ha; Cuntabane-Quebo Wildlife Corridor with 55,003 ha; and Salifo Wildlife Corridor with 36,162 ha. In this unique arrangement of protected areas with core parks and connecting wildlife corridors, the DBT Complex, rural communities, grass root organizations and local NGOs will share responsibilities for achieving conservation objectives, while obtaining concrete benefits from sustainable use of natural resources through ecotourism, sustainable farming and animal husbandry, and the production of ecosystem services. Engaged communities with their livelihood and cultural survival at stake will become strategic partners in participatory conservation management arrangements, increase cost effectiveness and provide a living laboratory of harmonic coexistence of humans and biodiversity.

This project is part of the GEF's Strategic Programme for West Africa (SPWA), Sub-component on Biodiversity. Over four years, the following three main outcomes will be produced: (1) Immediate threats to terrestrial ecosystems mitigated through the effective expansion and management of PAs in the forest belt region; (2) Improved systemic and institutional capacity of key PA management stakeholders provides the enabling framework for establishing and managing a more representative PA network; and (3) Participatory conservation management approaches in the DBT Complex are implemented. Despite being one of the poorest nations on Earth, the Guinea-Bissau is showing great courage in conservation and expects through this project to protect almost a quarter of its territory, preserve globally important biodiversity, maintain regionally critical migratory routes, protect emblematic species such as the western chimpanzee and the African elephant and give its people viable options for sustainable development.

3. OBJECTIVES OF THE MTR

The MTR will assess progress towards the achievement of the project objectives and outcomes as specified in the Project Document, and assess early signs of project success or failure with the goal of identifying the necessary changes to be made in order to set the project on-track to achieve its intended results. The MTR will also review the project's strategy, its risks to sustainability. Specifically, it is to:

- Assess the level of achievement of key indicators
- Meet the challenges,
- Draw the lessons learnt during the implementation
- Propose the recommendations for the rest of period of implementation

4. MTR APPROACH & METHODOLOGY

The MTR must provide evidence based information that is credible, reliable and useful. The MTR team will review all relevant sources of information including documents prepared during the preparation phase (i.e. PIF, UNDP Initiation Plan, UNDP Environmental & Social Safeguard Policy, the Project Document, project reports including Annual Project Review/PIRs, project budget revisions, lesson learned reports, national strategic and legal documents, and any other materials that the team considers useful for this evidence-based review). The MTR team will review the baseline GEF focal area Tracking Tool submitted to the GEF at CEO endorsement, and the midterm GEF focal area Tracking Tool that must be completed before the MTR field mission begins.

The MTR team is expected to follow a collaborative and participatory approach³ ensuring close engagement with the Project Team, government counterparts (the GEF Operational Focal Point), the UNDP Country Office(s), UNDP-GEF Regional Technical Advisers, and other key stakeholders.

Engagement of stakeholders is vital to a successful MTR.⁴ Stakeholder involvement should include interviews with stakeholders who have project responsibilities, including but not limited to (the GEF operational focal point, Gabu, Bafatá an Quinará Regional Government, State Secretariat for Environment and Tourism (SEAT), Ministry of Agriculture and Rural Development (General Directorate/Department of Forestry and Fauna), Ministry of Economy, Planning and Regional Integration (General Directorate of Planning), Project Steering Committee, Project team (capital and field-based), UNDP Country Office, UNDP GEF Ecosystems and Biodiversity Regional Technical Advisor for North and West Africa based in Istanbul, Turkey. Additionally, the MTR team is expected to conduct field missions to Boé and Dulombi in inland from Guinea-Bissau, including the following project sites Beli, Tchetché, Dulombi, Cansamba, Quirafo, Cuntabane, Xitole.

The final MTR report should describe the full MTR approach taken and the rationale for the approach making explicit the underlying assumptions, challenges, strengths and weaknesses about the methods and approach of the review.

³ For ideas on innovative and participatory Monitoring and Evaluation strategies and techniques, see [UNDP Discussion Paper: Innovations in Monitoring & Evaluating Results](#), 05 Nov 2013.

⁴ For more stakeholder engagement in the M&E process, see the [UNDP Handbook on Planning, Monitoring and Evaluating for Development Results](#), Chapter 3, pg. 93.

5. DETAILED SCOPE OF THE MTR

The MTR team will assess the following four categories of project progress. See the *Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects* for extended descriptions.

i. Project Strategy

Project design:

- Review the problem addressed by the project and the underlying assumptions. Review the effect of any incorrect assumptions or changes to the context to achieving the project results as outlined in the Project Document.
- Review the relevance of the project strategy and assess whether it provides the most effective route towards expected/intended results. Were lessons from other relevant projects properly incorporated into the project design?
- Review how the project addresses country priorities. Review country ownership. Was the project concept in line with the national sector development priorities and plans of the country (or of participating countries in the case of multi-country projects)?
- Review decision-making processes: were perspectives of those who would be affected by project decisions, those who could affect the outcomes, and those who could contribute information or other resources to the process, taken into account during project design processes?
- Review the extent to which relevant gender issues were raised in the project design. See Annex 9 of *Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects* for further guidelines.
- If there are major areas of concern, recommend areas for improvement.

Results Framework/Logframe:

- Undertake a critical analysis of the project's logframe indicators and targets, assess how "SMART" the midterm and end-of-project targets are (Specific, Measurable, Attainable, Relevant, Time-bound), and suggest specific amendments/revisions to the targets and indicators as necessary.
- Are the project's objectives and outcomes or components clear, practical, and feasible within its time frame?
- Examine if progress so far has led to, or could in the future catalyse beneficial development effects (i.e. income generation, gender equality and women's empowerment, improved governance etc...) that should be included in the project results framework and monitored on an annual basis.
- Ensure broader development and gender aspects of the project are being monitored effectively. Develop and recommend SMART 'development' indicators, including sex-disaggregated indicators and indicators that capture development benefits.

ii. Progress Towards Results

Progress Towards Outcomes Analysis:

- Review the logframe indicators against progress made towards the end-of-project targets using the Progress Towards Results Matrix and following the *Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects*; colour code progress in a "traffic light system" based on the level of progress achieved; assign a rating on progress for each outcome; make recommendations from the areas marked as "Not on target to be achieved" (red).

Table. Progress Towards Results Matrix (Achievement of outcomes against End-of-project Targets)

Project Strategy	Indicator ⁵	Baseline Level ⁶	Level in 1 st PIR (self-reported)	Midterm Target ⁷	End-of-project Target	Midterm Level & Assessment ⁸	Achievement Rating ⁹	Justification for Rating
Objective: To establish and operationalize terrestrial PAs in the Dulombi-Boé-Tchetche (DBT) complex and thereby significantly expand and strengthen Guinea-Bissau's PA system.	1. Terrestrial Protected Areas (TPA) legally established within the DBT Complex	0 ha gazetted in the DBT Complex The SNAP baseline coverage is 536,972 ha and represents 14.9% of the national territory			319,000 ha of new protected areas in the terrestrial biome of the country representing 8.8% of national territory are gazetted. This will bring the SNAP's total coverage to 885,972 ha or 23.7% of national territory			
	2. Decrease in the rate of forest cover loss in the core areas of the DBT Complex (Dulombi and Boé) expressed in terms of the change in hectareage for dense forest and open forest	In Boé: Dense forest reached as low as 226 ha in 2007 and is being lost at a avg. rate of 11% per year In Dulombi: Dense forest reached as low as 478 ha in 2007 and is being lost at an avg. rate of 23% per year Open forest covered 17,503 ha in 2007 and is being lost at an avg. rate of 4% per year			The aim is to decrease the annual rate of loss of forests to 1% or less so that: Boé's dense forest hectareage will be stabilized at around 200 ha. Dulombi's dense forest hectareage will not drop below 270 ha. Dulombi's open forest hectareage will not drop below 17,500 ha			
	3. The status of emblematic species such as the African elephant in the Dulombi NP and the western Chimpanzees in the Boé area	According to recent survey by Chimbo Foundation, there are approximately 500 chimp individuals in the Boé area. Elephant survey will require update.			Populations of emblematic species maintained stable			
Outcome 1: Immediate threats to terrestrial ecosystems mitigated through the effective expansion and management of PAs in the forest belt region	Increased scores on the GEF4's PA Management Effectiveness Tracking Tool "METT" for all five target sites within the DBT Complex	[1] Dulombi NP 19 [2] Boé NP 20 [3] Cuntabane-Quebo Corr. 19 [4] Salifo Corridor 21 [5] Tchetche Corridor 21			All scores are > 30 by the MTE All scores are >40 by end of project			
Outcome 2: Improved systemic and institutional capacity provides the enabling framework for establishing and managing a more representative PA network Improved systemic and institutional capacity provides the enabling framework for	Increased scores on the UNDP's Capacity Development Scorecard for Protected Areas Management over the baseline	Systemic 14 / 30 (44%) Institutional 24 / 45 (54%) Individual 10 / 21 (46%) (General avg. 49%)			Scores, expressed in absolute terms, increase by at least 20%			
	Results from the application of UNDP's Financial Sustainability Scorecard	Total Score for PA System = 40 out of a total possible score of 197 (i.e. 20%)			Scores, expressed in absolute terms, increase by at least 30%			

⁵ Populate with data from the Logframe and scorecards

⁶ Populate with data from the Project Document

⁷ If available

⁸ Colour code this column only

⁹ Use the 6 point Progress Towards Results Rating Scale: HS, S, MS, MU, U, HU

Project Strategy	Indicator ⁵	Baseline Level ⁶	Level in 1 st PIR (self-reported)	Midterm Target ⁷	End-of-project Target	Midterm Level & Assessment ⁸	Achievement Rating ⁹	Justification for Rating
establishing and managing a more representative PA network								
Outcome 3: Participatory conservation management approaches in the DBT Complex are implemented.	Communities' perception of their livelihood stake in the good stewardship of biological resources in the DBT Complex, measured through the periodic and independent application of the 'Most Significant Change' (MSC) technique.	Not Applicable The MSC technique is to be applied once the project has been launched and some form of change has occurred. The baseline corresponds to all assessments that corroborate the situation analysis for this project, particularly with respect to land-uses and livelihoods			Changes in livelihoods are perceived through the independent application of the MSC technique			

Indicator Assessment Key

Green= Achieved

Yellow= On target to be achieved

Red= Not on target to be achieved

In addition to the progress towards outcomes analysis:

- Compare and analyse the GEF Tracking Tool at the Baseline with the one completed right before the Midterm Review.
- Identify remaining barriers to achieving the project objective in the remainder of the project.
- By reviewing the aspects of the project that have already been successful, identify ways in which the project can further expand these benefits.

iii. Project Implementation and Adaptive Management

Management Arrangements:

- Review overall effectiveness of project management as outlined in the Project Document. Have changes been made and are they effective? Are responsibilities and reporting lines clear? Is decision-making transparent and undertaken in a timely manner? Recommend areas for improvement.
- Review the quality of execution of the Executing Agency/Implementing Partner(s) and recommend areas for improvement.
- Review the quality of support provided by the GEF Partner Agency (UNDP) and recommend areas for improvement.

Work Planning:

- Review any delays in project start-up and implementation, identify the causes and examine if they have been resolved.
- Are work-planning processes results-based? If not, suggest ways to re-orientate work planning to focus on results?
- Examine the use of the project's results framework/ logframe as a management tool and review any changes made to it since project start.

Finance and co-finance:

- Consider the financial management of the project, with specific reference to the cost-effectiveness of interventions.

- Review the changes to fund allocations as a result of budget revisions and assess the appropriateness and relevance of such revisions.
- Does the project have the appropriate financial controls, including reporting and planning, that allow management to make informed decisions regarding the budget and allow for timely flow of funds?
- Informed by the co-financing monitoring table to be filled out, provide commentary on co-financing: is co-financing being used strategically to help the objectives of the project? Is the Project Team meeting with all co-financing partners regularly in order to align financing priorities and annual work plans?

Project-level Monitoring and Evaluation Systems:

- Review the monitoring tools currently being used: Do they provide the necessary information? Do they involve key partners? Are they aligned or mainstreamed with national systems? Do they use existing information? Are they efficient? Are they cost-effective? Are additional tools required? How could they be made more participatory and inclusive?
- Examine the financial management of the project monitoring and evaluation budget. Are sufficient resources being allocated to monitoring and evaluation? Are these resources being allocated effectively?

Stakeholder Engagement:

- Project management: Has the project developed and leveraged the necessary and appropriate partnerships with direct and tangential stakeholders?
- Participation and country-driven processes: Do local and national government stakeholders support the objectives of the project? Do they continue to have an active role in project decision-making that supports efficient and effective project implementation?
- Participation and public awareness: To what extent has stakeholder involvement and public awareness contributed to the progress towards achievement of project objectives?

Reporting:

- Assess how adaptive management changes have been reported by the project management and shared with the Project Board.
- Assess how well the Project Team and partners undertake and fulfil GEF reporting requirements (i.e. how have they addressed poorly-rated PIRs, if applicable?)
- Assess how lessons derived from the adaptive management process have been documented, shared with key partners and internalized by partners.

Communications:

- Review internal project communication with stakeholders: Is communication regular and effective? Are there key stakeholders left out of communication? Are there feedback mechanisms when communication is received? Does this communication with stakeholders contribute to their awareness of project outcomes and activities and investment in the sustainability of project results?
- Review external project communication: Are proper means of communication established or being established to express the project progress and intended impact to the public (is there a web presence, for example? Or did the project implement appropriate outreach and public awareness campaigns?)
- For reporting purposes, write one half-page paragraph that summarizes the project's progress towards results in terms of contribution to sustainable development benefits, as well as global environmental benefits.

iv. Sustainability

- Validate whether the risks identified in the Project Document, Annual Project Review/PIRs and the ATLAS Risk Management Module are the most important and whether the risk ratings applied are appropriate and up to date. If not, explain why.
- In addition, assess the following risks to sustainability:

Financial risks to sustainability:

- What is the likelihood of financial and economic resources not being available once the GEF assistance ends (consider potential resources can be from multiple sources, such as the public and

private sectors, income generating activities, and other funding that will be adequate financial resources for sustaining project's outcomes)?

Socio-economic risks to sustainability:

- Are there any social or political risks that may jeopardize sustainability of project outcomes? What is the risk that the level of stakeholder ownership (including ownership by governments and other key stakeholders) will be insufficient to allow for the project outcomes/benefits to be sustained? Do the various key stakeholders see that it is in their interest that the project benefits continue to flow? Is there sufficient public / stakeholder awareness in support of the long term objectives of the project? Are lessons learned being documented by the Project Team on a continual basis and shared/ transferred to appropriate parties who could learn from the project and potentially replicate and/or scale it in the future?

Institutional Framework and Governance risks to sustainability:

- Do the legal frameworks, policies, governance structures and processes pose risks that may jeopardize sustenance of project benefits? While assessing this parameter, also consider if the required systems/ mechanisms for accountability, transparency, and technical knowledge transfer are in place.

Environmental risks to sustainability:

- Are there any environmental risks that may jeopardize sustenance of project outcomes?

Conclusions & Recommendations

The MTR team will include a section of the report setting out the MTR's evidence-based conclusions, in light of the findings.¹⁰

Recommendations should be succinct suggestions for critical intervention that are specific, measurable, achievable, and relevant. A recommendation table should be put in the report's executive summary. See the *Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects* for guidance on a recommendation table.

The MTR team should make no more than 15 recommendations total.

Ratings

The MTR team will include its ratings of the project's results and brief descriptions of the associated achievements in a *MTR Ratings & Achievement Summary Table* in the Executive Summary of the MTR report. See Annex E for ratings scales. No rating on Project Strategy and no overall project rating is required.

Table. MTR Ratings & Achievement Summary Table for (Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau's Forest Belt)

Measure	MTR Rating	Achievement Description
Project Strategy	N/A	
Progress Towards Results	Objective Achievement Rating: (rate 6 pt. scale)	
	Outcome 1 Achievement Rating: (rate 6 pt. scale)	
	Outcome 2 Achievement Rating: (rate 6 pt. scale)	
	Outcome 3 Achievement Rating: (rate 6 pt. scale)	
	Etc.	

¹⁰ Alternatively, MTR conclusions may be integrated into the body of the report.

Project Implementation & Adaptive Management	(rate 6 pt. scale)	
Sustainability	(rate 4 pt. scale)	

6. TIMEFRAME

The total duration of the MTR will be approximately 04 of weeks starting on 18th, August 2014, and shall not exceed five months from when the consultant(s) are hired. The tentative MTR timeframe is as follows:

TIMEFRAME	ACTIVITY
<i>(September 12th)</i>	Application closes
<i>(September 16th)</i>	Select MTR Team
<i>(October 1st)</i>	Prep the MTR Team (handover of Project Documents)
<i>(October 20th to 23rd) 04 days (recommended: 2-4)</i>	Document review and preparing MTR Inception Report
<i>(October 27th to 28th) 02 days</i>	Finalization and Validation of MTR Inception Report- latest start of MTR mission
<i>(October 29th to November 6th) 08 days (r: 7-15)</i>	MTR mission: stakeholder meetings, interviews, field visits
<i>(November 7th)</i>	Mission wrap-up meeting & presentation of initial findings-earliest end of MTR mission
<i>(November 10th to 19th) 08 days (r: 5-10)</i>	Preparing draft report
<i>(November 26th to 27th) 02 days (r: 1-2)</i>	Incorporating audit trail from feedback on draft report/Finalization of MTR report
<i>(November 20th to 30th)</i>	<i>Preparation & Issue of Management Response</i>
<i>(December 2nd)</i>	<i>Expected date of full MTR completion</i>

Options for site visits should be provided in the Inception Report.

7. MIDTERM REVIEW DELIVERABLES

#	Deliverable	Description	Timing	Responsibilities
1	MTR Inception Report	MTR team clarifies objectives and methods of Midterm Review	No later than 2 weeks before the MTR mission	MTR team submits to the Commissioning Unit and project management
2	Presentation	Initial Findings	End of MTR mission	MTR Team presents to project management and the Commissioning Unit
3	Draft Final Report	Full report (using guidelines on content outlined in Annex B) with annexes	Within 3 weeks of the MTR mission	Sent to the Commissioning Unit, reviewed by RTA, Project Coordinating Unit, GEF OFP
4	Final Report*	Revised report with audit trail detailing how all received comments have (and have not) been addressed in the final MTR report	Within 1 week of receiving UNDP comments on draft	Sent to the Commissioning Unit

*The final MTR report must be in English. If applicable, the Commissioning Unit may choose to arrange for a translation of the report into a language more widely shared by national stakeholders.

8. MTR ARRANGEMENTS

The principal responsibility for managing this MTR resides with the Commissioning Unit. The Commissioning Unit for this project's MTR is UNDP Country Office/Guinea-Bissau.

The commissioning unit will contract the consultants and ensure the timely provision of per diems and travel arrangements into the project's sites for the MTR team. The Project Team will be responsible for liaising with the MTR team to provide all relevant documents, set up stakeholder interviews, and arrange field visits.

9. TEAM COMPOSITION

A team of two independent consultants will conduct the MTR - one team leader (with experience and exposure to projects and evaluations in other regions globally) and one team expert, usually from the country of the project. The consultants cannot have participated in the project preparation, formulation, and/or implementation (including the writing of the Project Document) and should not have a conflict of interest with project's related activities.

The selection of consultants will be aimed at maximizing the overall "team" qualities in the following areas:

- Recent experience with result-based management evaluation methodologies;
- Experience applying SMART indicators and reconstructing or validating baseline scenarios;
- Competence in adaptive management, as applied to conversation or natural resource management;
- Experience working with the GEF or GEF-evaluations;
- Experience working in West Africa;
- Work experience in relevant technical areas for at least 10 years;
- Demonstrated understanding of issues related to gender and Biodiversity; experience in gender sensitive evaluation and analysis.
- Excellent communication skills;
- Demonstrable analytical skills;
- Project evaluation/review experiences within United Nations system will be considered an asset;

Qualifications of Team Leader (International Consultant)

1. Have a master in development studies, economics, environment or fields related to biodiversity. A minimum of 10 years of relevant experience is required
2. Substantive experience in evaluating similar projects, preferably those involving UNDP/GEF or other United Nations development agencies or major donors;
3. Excellent French and English writing and communication skills.
4. Highly knowledgeable of participatory monitoring and evaluation processes, and experience in evaluation of technical assistance projects with major donor agencies;
5. Ability and experience to lead multi-disciplinary and national teams, and deliver quality reports within the given time;
6. Familiarity with Guinea-Bissau or other countries in West Africa is an asset; and
7. Excellent in human relations, coordination, planning and team work.

The team leader will take the overall responsibility for the quality and duly submission of the final evaluation report in French or English. Specifically, the international consultant (team leader) will perform the following tasks:

1. Lead and manage the evaluation mission
2. Design the detailed evaluation scope and methodology (including the methods for data collection and analysis)

3. Decide the division of labor within the evaluation team
4. Conduct an analysis of the results, outcomes and outputs
5. Draft related parts of the evaluation report; and
6. Finalize the whole evaluation report in French/English and submit it to UNDP Guinea-Bissau.

Qualifications of a team expert (National Consultant)

1. Advanced university degree (License diploma) in social science, environment, and biodiversity or in fields related to Climate Change Adaptation. A minimum of 5 years of working experience in the development sector in Guinea-Bissau is required;
2. Have an extensive knowledge of the country situation and development issues related to climate change adaptation.
3. Demonstrated skills and knowledge in participatory monitoring and evaluation processes;
4. Experience in monitoring and evaluation of conservation and development projects, supported by UN agencies (including UNDP/GEF) and/or major donor agencies;
5. Proficient in writing and communicating both in Portuguese and English. Knowledge of French is an asset.
6. Ability to interpret to the international counterpart from Creole/Fulla to Portuguese as needed (e.g., in the field) and also to translate necessary written documents from French to Portuguese.
7. Excellent in human relations, coordination, planning and team work.

The national consultant will perform the following tasks with a focus on a specific analysis:

1. Liaise with Bissau-Guinean project authorities; collect and translate, when necessary, project materials
2. Introduce Bissau-Guinean background information to international consultant
3. Review project documents and data gathering
4. Participate in the design of the evaluation methodology
5. Facilitate the interviews with stakeholders and fields mission to villages taking the appointment
6. Conduct an analysis of the results, outcomes and outputs
7. Participate in the drafting and finalization the mi-term evaluation report

10. PAYMENT MODALITIES AND SPECIFICATIONS

20% of payment upon approval of the final MTR Inception Report

30% upon submission of the draft MTR report

50% upon finalization of the MTR report

11. APPLICATION PROCESS¹¹

Recommended Presentation of Proposal:

- a) **Letter of Confirmation of Interest and Availability** using the [template](#)¹² provided by UNDP;
- b) **CV and a Personal History Form (P11 form)**¹³;
- c) **Brief description of approach to work/technical proposal** of why the individual considers him/herself as the most suitable for the assignment, and a proposed methodology on how they will approach and complete the assignment; (max 1 page)
- d) **Financial Proposal** that indicates the all-inclusive fixed total contract price and all other travel related costs (such as flight ticket, per diem, etc), supported by a breakdown of costs, as per template attached to the Letter of Confirmation of Interest template. If an applicant is employed by an organization/company/institution, and he/she expects his/her employer to charge a management fee in

¹¹ Engagement of the consultants should be done in line with guidelines for hiring consultants in the POPP: <https://info.undp.org/global/popp/Pages/default.aspx>

¹²

<https://intranet.undp.org/unit/bom/psa/Support%20documents%20on%20IC%20Guidelines/Template%20for%20Confirmation%20of%20Interest%20and%20Submission%20of%20Financial%20Proposal.docx>

¹³ http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc

the process of releasing him/her to UNDP under Reimbursable Loan Agreement (RLA), the applicant must indicate at this point, and ensure that all such costs are duly incorporated in the financial proposal submitted to UNDP.

All application materials should be submitted to the following address **elsa.moreira@undp.org** by **18h GMT and September 12th 2014**. Incomplete applications will be excluded from further consideration.

Criteria for Evaluation of Proposal: Only those applications which are responsive and compliant will be evaluated. Offers will be evaluated according to the Combined Scoring method – where the educational background and experience on similar assignments will be weighted at 70% and the price proposal will weigh as 30% of the total scoring. The applicant receiving the Highest Combined Score that has also accepted UNDP's General Terms and Conditions will be awarded the contract.

Annexe 2: Planning de la mission

PROGRAMME D'AUDIENCE			
Le 26 Janvier	08:30	PNUD	Briefing de la mission d'évaluation
	12:30H	Directeur Général de l'environnement	Présentation des consultants, collecte d'information
	13:30H	Directeur Général du Plan	Présentation de consultants, auscultation des autorités administratives
	14:30H	Cellule de l'évaluation d'impact environnemental	A Présentation des consultants, réunion du travail
Le 27 Janvier	9:30H	Faculté de Droit de Bissau	Auscultation sur l'aspect juridique
	10:30H	Fondation BioGuiné	réunion du travail
	11:30H	UICN	réunion du travail
	12:30H	Direction générale des forêts et de la faune	Auscultation, collecte d'information
Le 28 Janvier	Toute la Journée	Gabu et AP Boé	Rencontre avec les autorités administratives et traditionnelles, collecte des information et Interviews.
Le 29 Janvier	Toute la Journée	AP Boé	Rencontre avec les autorités administratives et traditionnelles, collecte des information et Interviews.
Le 30 Janvier	Toute la Journée	Bafata et AP Dulombi	Rencontre avec les autorités administratives et traditionnelles, collecte des information et Interviews.
Le 31 Janvier	Toute la Journée	AP Dulombi	Rencontre avec les autorités administratives et traditionnelles, collecte des information et Interviews.
Le 01 février	Toute la journée	Bissau	Débriefing de mission, note de synthèse
Le 02 février		IBAP	Séance de travail entre l'équipe d'évaluation pour établir les indicateurs du projet.
Le 03 février		IBAP	Analyse financière du projet.
Le 04 février		IBAP	Analyse des données collectées Entretien avec le DG de l'IBAP
Le 05 février		IBAP	Réunion de débriefing de la mission d'évaluation

Programme détaillé des visites terrain

30 Janvier	Matin	Soir
	Heures 08:00 a 12:00	Heures 14:00 a 18:00
	<p>- 08:00 h à 09: 30</p> <p>Rencontre avec le gouverneur de Bafata;</p> <p>- 11: 00 h au 12:00</p> <p>Rencontre avec l'administrateur et autorités traditionnelles de Cosse et associations locales dans Galomaro-Cosse</p>	<p>-14:00 à 17: 30</p> <p>Réunion à Pate-Djibel Avec le chef de villages et Communautés de Pate-Djibel, Dulodjendjele, Sinctha Fara, Samba Quewel et les groupes de femmes et jeunes</p> <p>Visiter la forêt de la communauté pour voir les zones reboisées avec essences forestiers</p>
31 Janvier	Matin	Soir
	Heures 08:00 a 12:00	Heures 14:00 a 18:00
	<p>Rencontre Sintcha-Mole (Candama) corridors de Salifo, avec Communautés locales, Administrateur de Xitole, autorité traditionnelle de Corubal et Djargas de 27 Villages et Associations des Fils et Amis de Corubal</p>	<p>Réunion au corridor de Cuntabane, avec des Communautés locales, Régulos, Djargas, Associations des fils de Cuntabane</p>

Annexe 3: Liste des personnes interviewées

#	Organisation	Nom et titre du poste
1	PNUD	Dauda Sau, Assistant Resident Representative /Programme (ARR/P)
2	PNUD	Irie Mathurin Boue, Responsable Suivi Evaluation
3	IBAP	Abilio Rachid SAID, Coordinateur Projet
4	IBAP	Ensemble équipe projet
5	IBAP	Alfredo Simão
6	Direction Générale de l'Environnement	Seco Cassamá, Directeur Général de l'Environnement
7	Direction Générale du Plan	Issa Jandi, Directeur Général du Plan
8	Cellule Evaluation de l'Impact Environnemental (CAIA)	Ednilson Augusto da Silva, President
9	Faculté de Droit de Bissau	Adilson Djabula, Coordinateur du sujet Environnement de la Faculté de Droit de Bissau
10	Faculté de Droit de Bissau	João Mendes Pereira, Directeur de la faculté de droit de Bissau
11	Fondation Bio-Guinée	Fenosoa Andriamahenina Secrétaire Général de la Fondation Bio-Guinée,
12	UICN	Nelson Dias, Responsable de l'UICN
13	AP Boé	Personnel local du projet a Boé
14	Gouverneur Gabu	Mamadou Boi
15	Regulo de Boé et ancien Gouverneur de Gabú	Abduramane Djalo, Ex-Gouverneur de Gabú et Régulo de Boé
16	Communauté Wendo Tchan	Membre de la Communauté local
17	Communauté Beli	Membre de la Communauté local
18	Communauté Sutumaca	Membre de la Communauté local
19	Communauté Galomaro Cose	Membre de la Communauté local
20	Communauté Pate-Djibel	Membre de la Communauté local
21	Communauté Sintcha-Mole	Membre de la Communauté local
22	Communauté Cuntabane	Membre de la Communauté local
23	Conseiller Technique Régional	Yves de Soye, Conseiller Technique Régional

Annexe 4: Résumé des visites de terrain

La mission d'évaluation sur le terrain a été réalisée en quatre jours, du 28 au 31 Janvier ayant parcouru les deux parcs naturels et les trois coueurs. Huit villages et les communautés de Gabu et Bafata ont été visités afin de réaliser des entretiens avec les parties prenantes. Le carte ci-dessous montre les sites où se sont déroulés les interviews.



Le résumé des visites terrain est présenté de manière chronologique. Pour un total de sept communautés. Il convient de noter que toutes les communautés visitées présentent comme des besoins concrets et des attentes un certain nombre d'aspects qui ne sont pas abordés de manière adéquate dans le PRODOC, y compris les avantages nature essentiellement sociale et matérielle.

Ainsi, il apparaît que les communautés estiment que la conservation n'est possible que lorsqu'elle est liée au développement local. Dans la plupart des cas, les communautés expriment les besoins sous forme de micro initiatives communautaires tels que la formation, la plantation de riz dans le bas-fond, le microcrédit pour soutenir les activités génératrices de revenus, louer des tracteurs, des puits de captage d'eau potable, entre autres.

Local	N° femme	N° hommes	Total
Wendo Tcham	7	13	20
Beli	11	21	32
Sutumaca	24	35	59
Galomaro Cosse	20	18	38
Pate Djibel	33	23	56
Candama (Corredor de Salifo), Xitole	0	51	51
Cuntabane	0	34	34
Total	95	195	290

Date: 28 Janvier

Lieu: Gabú

Interviewé: Sr. Abduramane Djalo, Ex-Gouverneur de Gabú et Régulo de Boé

Le principal objectif de l'entrevue était d'identifier les principaux goulets d'étranglement dans le processus d'initiation d'AP et des suggestions pour les actions conduisant à sa matérialisation.

M. Abduramane Djalo est d'avis que le projet devrait prendre en compte les changements fréquents au niveau de l'administration centrale et local, il devrait donc faire des efforts pour que les nouveaux dirigeants ont une connaissance approfondie du projet, et surtout assurer qu'ils se sentent impliqués. Est également due, à son avis, assurer que les gouverneurs comprennent le rôle qu'ils doivent jouer dans le processus de création de AP et quelle est la responsabilité qu'ils doivent prendre dans le cadre du projet.

Les idées énoncées par l'ancien gouverneur peuvent être regroupés en quatre (4) actions majeures :

- i) procéder a des contacts réguliers avec les administrateurs du secteur dans le but de s'assurer qu'ils comprennent la logique du projet et assurer leur participation à des actions jugées pertinentes pour une bonne relation institutionnelle entre le projet et l'administration locale.
- ii) renforcer la composante de développement du projet de sorte que les populations locales peuvent tirer des avantages concrets de conservation, y compris le microcrédit et le soutien dans l'agriculture
- iii) fournir des conditions pour le changement de pratiques agricoles pam pam pour le bas-fond, à travers le soutien en ce qui concerne des tracteurs, la formation de techniciens agricoles locaux (choisi parmi la communauté locale) et le soutien dans le choix des semences adaptées aux caractéristiques du sol de chaque secteur
- iv) Créer des postes d'emploi liés aux parcs pour les populations locales

Date: 28 janvier

Lieu: Wendo Tcham

Participants: 20 membres de village de Wendo Tcham e de Diquel (7 femme et 13 homme)

La réunion a été suivie par Djargas de Wendo Cham et Diquel.

La réunion visait à identifier ce qui a changé dans le comportement et la qualité de vie dans les collectivités depuis le début du projet, la relation avec le personnel de l'IBAP et quels avantages en concrets qu'ils ont été retirés du projet.

À la suite de la sensibilisation pour la part du projet la communauté défend quelle comprend déjà les conséquences de la mauvaise utilisation des ressources forestières, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des sécheresses, de la réduction des stocks de ressources halieutiques, et la réduction de la fréquence et de la quantité des pluies.

Ainsi, comme un résultat direct du projet, la communauté de Wendo Cham dit que la gestion des ressources halieutiques a commencé à être gérée de façon plus durable, a travers la réduction drastique de l'utilisation de filets à mailles fines. D'autre part le niveau de la chasse, il y a des changements dans les habitudes de chasse à des fins commerciales pour la chasse sélective et de subsistance.

La communauté affirme que les campements de chasseurs de la République de Guinée a cessé d'exister à la suite de la surveillance IBAP en collaboration avec les communautés.

Relation avec le personnel de l'IBAP

Il ya une relation de collaboration avec le personnel IBAP, où les Djargas sont impliqués dans la prise de décision de la commission Ad hoc . La communauté en sa généralité a un accès facile au personnel de l'IBAP, en particulier le Gardien du Parc et les collaborateurs de l'IBAP.

La bonne relation de la communauté avec IBAP a conduit la réduction dans des situations où les employés de la Direction générale des forêts pratiquaient actes illicites liés à l'exploitation forestière et la chasse illégal.

Avantages concrets que la communauté associe avec le projet :

- i) réductions des cas d'incendies
- ii) réductions du coup des arbres
- iii) réduction de la chasse illégale pour des finalités commerciale

Histoires concrètes du changement (technique MSC):

Aissatu Seidi partagé l'impact de l'introduction de foyers améliorés dans sa vie. Selon elle, les foyers améliorés ont permis de réduire considérablement l'effort physique de ramasser du bois dans la forêt, réduisant le besoin de bois de chauffage pour répondre à leurs besoins domestiques, la réduction de la fumé à l'intérieur, ainsi que la réduire du risque d'incendie domestique normalement causés par des vents violents ou des poêles à une manipulation imprudente.

Mamadou Uri Bari, guérisseur traditionnel, dit que depuis l'arrivée du projet son activité est devenue plus facile en raison de la préservation de la flore. Dit que avant le début du projet il a dû parcourir de longues distances pour trouver les plantes qu'il a faire des traitements.

Date: 29 janvier

Local: Beli

Participants: 32 personnes des communautés de Beli, Pataqui e Logajole, et représentants des ONGs locales (Dari de Bo/Chimbo, Fonda Huua, Faabade Boe, AJUB e AJUMAES) ; 11 femme et 21 homme

La communauté considère que le projet a permît l'arrêt de la dégradation des forêts, permettant ainsi la communauté locale de bénéficier de la forêt pour leur survie, par des pratiques durables. À la suite de la mise en œuvre du projet a réduit considérablement le nombre de cas d'incendie, la déforestation et la chasse intensive.

Le plus grand changement identifié par la communauté était la réduction drastique des cas d'incendies. La communauté considère que les incendies sont la principale cause de savanisation, la disparition des espèces animales et la réduction des lagunes.

Comme les priorités pour la période antérieure à l'achèvement du projet indique:

- Le reboisement par la plantation d'arbres typiques de la région
- Soutien à la transition de plantation dans la forêt par le bas-fond a travers des tracteurs, semences appropriées (résistant et de cycle court), et technicien agricole ;
- Activités génératrices de revenus à travers le microcrédit
- Mener des puits pour l'approvisionnement de l'eau potable

Histoires concrètes du changement (technique MSC):

Fatumata Seidi : Il a partagé un changement concret qui se est produit dans sa vie à la suite du projet, y compris son abandon de l'exploitation forestière pour étanchéité le jardin de légumes et des limites du périmètre de sa maison .

Charpentier : Avant le début du Project il procédait à la coupe de manière indiscriminée, dans une zone quelconque, pour l'obtention de la matière première pour la production des portes,

fenêtres, et meubles. Après le début du Project et à la suite des actions du Project il a cessé de réaliser la coupe indiscriminée, optant seulement pour les zones indiquées par le personnel local d'IBAP comme étant de possible exploration.

Mussa Sané: entant que chasseur il a abandonné la pratique de la chasse indiscriminée, une chasse sélective et limitée à leurs besoins familiaux. Ce chasseur affirme que le projet devrait procéder à l'effort de sensibilisation afin de mieux informer quelles sont les périodes et zones de chasse.

Date: 29 de Janvier

Lieu: Beli

interviewé: Amadu Sané (Coordinateur Dari de Bo)

Il a affirmé que, au début, les gens ne sont pas d'accord avec la création des Parcs, parce qu'ils ont été mal informés des conséquences et des avantages de l'initiative. La population avait peur d'être loin de leur lieu de résidence et interdit de tirer des bénéfices de la forêt (l'agriculture et l'exploitation des produits sauvages et médicinales). Après plusieurs actions de sensibilisation, la communauté a compris que surtout le projet vise à protéger les ressources forestières et recherche des formes durables pour que la population puisse bénéficier de telles ressources.

Selon Mr. Amadu Sané le centre de concertation locale, constitué par IBAP, Dari de Bo e 15 NGOs et institutions de l'État, constitue un organe important pour la coordination des actions dans AP de Beli. Cet organe permettra d'augmenter les niveaux de concertation entre BAP, Chimbo e Dari de Bo et réduire la redondance dans les actions sur le terrain. Cette concertation sera matérialisée à travers un plan d'action tripartite.

Date: 29 de Janvier

Lieu: Sutumaca

**Participants: 59 participants des villages de Sutumaca, Tchancunsate e Cobolo ;
24 femme et 35 homme**

La communauté considère qu'il est urgent la discussion et l'approbation d'un règlement stipulant clairement comment AP doit-t-elle être géré. Les trois communautés considèrent que ce sont les communautés elles-mêmes qui seront les principaux responsables pour l'implémentation du règlement et de la supervision de sa mise en œuvre.

Au niveau de changements visibles, la communauté dit qu'il est déjà possible de voir l'augmentation du nombre et du type d'animaux dans AP. les fruits Silvestre sont plus abondantes, et les plantes médicinaux peuvent être rencontrées avec une meilleure facilité.

Le changement le plus significatif, dans le point de vue du chef de village, c'est la réduction du feu. Non obstat a inexistence de bénéfices matériaux, la population considère que le fait qu'ils ont réduit la pression sur la forêt, seul est déjà un avantage considérable.

La population veut faire le changement de l'agriculture du foret par le bas-fond, nécessitant d'un tel soutien au niveau de technicien agricole pour les guider et former en termes de plantation dans le bas-fond, tracteur et semences appropriées.

Au niveau des priorités jusqu'à la fin du Project, ils comprennent qu'il devrait se concentrer sur:

- Appui à l'association des jeunes
- Appui avec des tracteurs pour la préparation du bas-fond (bas-fond)
- Création du rendement à travers de microcrédits pour les femmes

Date: 30 de Janvier

Lieu: Bafata

Entrevistado: Secrétaire Administratif de la Région de Bafatá, Mr. Demba Baldé

Il s'est traité principalement d'une réunion de courtoisie, étant donné que le gouverneur se trouvait en mission à Bissau. Le Mr. Demba Balde est membre du comité Adhoc du parc Naturel de Dulombi. Dans son avis, il y a une bonne collaboration entre les parties concernées. L'équipe du gouverneur de Bafata se trouve actuellement à faire des consultations avec la population et les partenaires pour l'élaboration d'un plan de développement régional, qui comprendra l'AP.

Date: 30 de Janvier

Lieu: Galomaro Cosse

Entrevistado: 38 membres d'association Munhal Wele de Galomaro (20 femme et 18 homme)

L'association Munhal Wele de Galomaro existait avant le début du projet. La collaboration a débuté à travers la sollicitation de l'association au près de l'IBAP pour l'appui dans l'élaboration des projets pour participer au concours PPS lancé par PNUD.

Avec le soutien de l'IBAP ils ont réussi la subvention pour la mise en œuvre des activités de micro - crédit ainsi que la formation pour le niveau de la production de savon, des bougies, des bonbons et de la farine enrichie. En outre, ils ont suivi une formation à l'amélioration de niveau de production de poêles, permettant une plus grande sécurité à la maison et de grosses économies du bois.

L'association se trouve impliquée dans la sensibilisation des communautés locales avec l'ordre de changement de comportement. Ils ont enregistré que la sensibilisation a été réalisée avec de petits pas jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'obtenir l'acceptation de groupes de chasseurs et les gens qui procèdent le coup pour la plantation du riz pam pam.

Priorités :

- Soutien pour le reboisement à travers la création de pépinières
- matériaux de travail pour l'extraction de l'huile de palme
- microcrédit
- décortiqueuse de riz
- puits de l'eau potable

Date: 30 janvier

Lieu: Galomaro Cosse

Interviewé: Regulo de Galomaro Cosse

C'était une rencontre de courtoisie. Alors que l'autorité traditionnelle est prête à soutenir et surveiller le processus de création et la gestion de l'AP.

Date: 30 janvier

Local: Pate Djibel

Participants: 56 personnes (Chefs des villages de e communauté de Pate Djibel, Dulodjendjele, Sintha Fara, Samba Quewel et agrupement des jeunes et femmes) ; 33 femme et 23 homme

La communauté locale comprend les avantages de la conservation des forêts, ayant même procédé à la plantation de 7,5 ha (soit 8000 arbres plantés) dans la forêt communautaire. Les arbres plantés sont essentiellement des espèces originales de la région et les fruits Silvestre.

Histoire concrète du changement

Adiato Djalo : elle a partagé une histoire en quelle était dans la forêt pour laver les vêtements et qu'il pleuvait assez pendant la période où elle lavé les vêtements. Quand il rentra chez elle, il se rendit compte qu'il n'avait pas plu dans le village. Adiato Djalo reconnaît que le fait de ne pas

avoir plu dans village est les résultats du manque d'arbres dans la région où se le village, tandis que dans la forêt, en raison de la forte densité de la végétation et des arbres il ya des conditions pour une pluie plus fréquentes. Adiato reconnaît le lien entre la déforestation et la réduction de la pluie

Date: 31 de Janeiro

Lieu: Candama (Corredor de Salifo), Xitole

Entrevue: 51 participants dont le Regulo de Corubal, djargas de 27 villages et membres d'association Filhos Unidos e Amigos de Corubal)

La communauté locale comprend l'importance du corridor pour la durabilité et la richesse des parcs naturels, permettant une plus grande circulation des espèces entre les parcs et le territoire de la République de Guinée.

La communauté locale considère une priorité, renforcer les capacités des collaborateurs de l'IBAP, afin qu'ils puissent après la fin du projet de poursuivre les activités et se assurer que les acquis du projet sont durables sur le long terme.

Date: 31 Janvier

Lieu: Cuntabane

Participants: 34 participants dont Regulo, Djargas e membros da Associação dos Filhos de Cuntabane)

La communauté identifie la forêt comme leur principal lieu d'approvisionnement en matières premières pour la pratique de la médecine traditionnelle et obtention des fruits Silvestre.

En termes de priorités jusqu'à l'achèvement du projet, la communauté met l'accent sur le besoin de soutien pour le transfert de plantation de riz pam pam pour l'exploration des bas-fonds, y compris les tracteurs, semences appropriée et formation. Afin de réduire la pression dans la forêt, ils demandent une formation dans la création des animaux à cycle court.

Annexe 5: Liste des documents étudiés

Lors de la mission d'évaluation du projet, les documents ci-dessous ont été consultés :

Liste des documents consultés lors de l'évaluation	
#	Nom du document
1	Prodoc
2	Plan Annuel De Travail 2011
3	Plan Annuel De Travail 2012
4	Plan Annuel De Travail 2013
5	Plan Annuel De Travail 2014
6	Gef Bd Tracking Tool Snap Guinea-Bissau
7	Stratégie Nationale Pour Les Aires Protégées Et Conservation De La Biodiversité En Guinée-Bissau, 2014-2020
8	Stratégie Nationale Pour Les Aires Protégées Et Conservation De La Biodiversité En Guinée-Bissau, 2007-2011
9	Rapport De L'initiation Du Projet "Appui À La Consolidation Du Système D'aires Protégées Dans La Ceinture Forestière De Guinée Bissau (Pims #3650)"
10	Business Plan Dulombi
11	Business Plan Lagoas De Cufada
12	Business Plan Cantanhez
13	Business Plan Parque De Boé
14	Business Plan João Vieira
15	Business Plan Orango
16	Business Plan Cacheu
17	Plan De Communication Imap
18	Relatório Da Missão De Prospecção E Cooperação Entre Imap E Instituto Jane Goodall De Espanha, Janeiro De 2012
19	Relatorio De Formacao Guarda Parque Djalicunda
20	On The Road To Extinction? The Status Of Elephant Loxodonta Africana In Guinea Bissau And Western Guinea, West Africa, By David Brugie Re, Iacouba Badjinca, Cristina Silva, Abubacar Serra And Mamadou Barry
21	Densidade De Pan Troglodytes Verus E Uso De Recursos Naturais Pela População Local, (Gadamael, República Da Guiné-Bissau), By Fernando Miguel Sousa
22	Internship Report: Inventory Of The Vegetation Structure And Food Availability For The Western Chimpanzee (Pan Troglodytes Verus) In The Boé Region, Guinea-Bissau, By Iris Van Der Meer, May 2014
23	Plano De Acção Nacional Para A Conservação Das Populações De Chimpanzês, Cólóbus Vermelhos Ocidentais E Cólóbus Brancos E Pretos Ocidentais Na República Da Guiné-Bissau, By Catarina Casanova E Cláudia Sousa, Julho 2007
24	Intensity Of Chimpanzee Activity, Comparing Intensity Of Activity Of Pan Troglodytes During Different Day Parts, By Van Hall Larenstein And Menno De Boer, Foundation Chimbo 2013

25	The Effect Of Sampling On The Measurement Of Small Mammal Diversity; Species Abundance And Species Richness, By Dorien Van Montfort, Utrecht University, 2014
26	Report: Bauxite Mining And Chimpanzees Population Distribution, A Case Study In The Boé Sector, Guinea-Bissau, By José Francisco Carminatti Wenceslau, University Of Applied Sciences And Foundation Chimbo
27	Bauxite Mining And Chimpanzees Population Distribution, A Case Study In The Boé Sector, Guinea-Bissau.
28	Annual Report Of The Activities Undertaken By The Wild Chimpanzee Foundation To Improve The Protection Of Wild Chimpanzees And Their Habitat In West Africa, Reported By The Wcf Team, 2011
29	Acta Reunião Do Comité De Pilotagem Do Projeto, Bissau/Ibap – 29/11/2012
30	Relatório Da Reunião De Comité De Pilotagem Do Projecto De Apoio Para A Consolidação Do Sistema De Áreas Protegidas Terrestres Nas Florestas No Sudoeste Da Guiné-Bissau”, 02 De Outubro De 2012
31	Rapport Semestriel De Suivi Des Projets 2014 Janvier-Août 2014, Unité D’appui À La Gestion Du Programme (Pmsu), Bureau Pnud Bissau, Août 2014
32	Rapport Annuel De Suivi Des Projets 2013, Unité Appui Au Programme, Bureau Du Pnud - Bissau, Juin, 2014
33	Anteproposta De Decreto N.º -----/2014 Criação Do Parque Nacional De Boé
34	Proposta De Estatuto Do Parque Dbt
35	Lei De Avaliação Ambiental, Decreto N° 10/2010 De 24/09/2010
36	Manual De Procedimentos De Campo, Inventário Florestal Do Complexo Dulombi-Boé-Tchéche, By Luís Catarino E Agostinho Palminha, Dezembro 2013
37	Espécies De Árvores Florestais, Luís Catarino,
38	Manual_AçãO_FormaçãO_Inventário_Florestal_Dbt, By Luís Catarino E Agostinho Palminha, Dezembro De 2013
39	Manual_Procedimentos_Campo_Inventario_Florestal_Dbt, By Luís Catarino E Agostinho Palminha, Dezembro 2013
40	Plano De GestãO Da VegetaçãO Florestal, Luís Catarino E Agostinho Palminha, Dezembro 2014
41	Plan D’aménagement Et De Gestion Du Complexe De Dulombi-Boe-Tche-Tche, Abba Sonko Et Equipe Technique Du Projet, 2014
42	Methodes De Denombrement De La Faune, Abba Sonko, 2013
43	Project Identification Form (PIF)

Inception Report

International consultant for Midterm Review

UNDP GEF Project entitled “Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt” (PIMS #3650)

Inception report submitted the 3rd of October 2014.

Contacts:

Damien KUHN

43 rue Francois Arago, 93100 Montreuil sous Bois, France.

Tel: +33 666 534 524

Emails: Damien.kuhn@kinome.fr

Table of contents

A.1) Introduction	67
A.2) Brief description of the project	67
A.3) Context and purpose of the evaluation	67
A.4) Methodology of data collection	68
A.5) Assessment of evidence	69
A.6) Evaluation time frame	72

1.1. Introduction

This Inception Report covers the Midterm Review (MTR) of the GEF-UNDP project entitled “Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt”. This 4-year project will complete its second year of implementation in November 2014 and needs a midterm evaluation. This inception report of the MTR has been designed based with respect of highest evaluation standard in particular the UNDP and GEF requirements. This inception report will be discussed and validated, and can be translated in French is required.

1.2. Brief description of the project

Guinea-Bissau is a small country wedged between the sub-Saharan arid ecosystems and the Guinean moist forest ecoregion. The resulting combination creates very rich and diversify ecosystems such as open forests, gallery forests, woodland savannah, which are a refuge for animal life and migratory species. For years the attention of both government and donors has been focused on protecting the costal and marine region. The GEF-UNDP project entitled “Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt” signed in 2010 proposes to correct this imbalance.

The goal of this project is:

- To conserve globally significant biodiversity in Guinea-Bissau’s forest belt region by creating and strengthening protected areas.

This GEF-UNDP project started in November 2012, its global objective is:

- To establish and operationalize terrestrial PAs in the Dulombi-Boé-Tchetche (DBT) complex and thereby significantly expand and strengthen Guinea-Bissau’s PA system.

In order to achieve these objectives, three ‘outcomes’ are expected from the project:

- Immediate threats to terrestrial ecosystems mitigated through the effective expansion and management of PAs in the forest belt region
- Improved systemic and institutional capacity of key PA management stakeholders provides the enabling framework for establishing and managing a more representative PA network; and
- Participatory conservation management approaches in the DBT Complex are implemented.

The project is implemented through the Institute for Biodiversity and Protected Areas (IBAP), Ministry of Agriculture and Rural Development (MARD), Government of Guinea-Bissau.

1.3. Context and purpose of the evaluation

As the UNDP-GEF project “Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt” is a full-sized project, it requires a Midterm Review (MTR). The objective of the mission, as proposed in the TOR, is to provide the project partners (GEF, UNDP) and the Government of Guinea Bissau with an independent MTR of the project.

The purpose of the MTR is to:

- Assess achievements and challenges at mid-point
- Recommend corrective actions to achieve stated outcomes
- Consider sustainability issues and exit strategy.

The MTR will assess progress towards the achievement of the project objectives and outcomes as specified in the Project Document, and assess early signs of project success or failure with the goal of identifying the necessary changes to be made in order to set the project on-track to achieve its intended results. The MTR will also review the project's strategy, its risks to sustainability. The MTR will focus on:

- Assess the level of achievement of key indicators,
- Meet the challenges,
- Draw the lessons learnt during the implementation,
- Propose the recommendations for the rest of period of implementation.

1.4. Methodology of data collection

The MTR will provide evidence based credible and reliable information. The MTR will set-up a collaborative and participatory approach in order to ensure close commitment with the Project Team, government counterparts (the GEF Operational Focal Point), the UNDP Country Office(s), UNDP-GEF Regional Technical Advisers, and other key stakeholders.

Mainly three sources of primary data and information will be examined:

1. **A wide variety of documents** (Project Document / GEF Documents / UNDP Documents) covering project design, implementation progress, monitoring, amongst others:

- a. PRODOC and CEO Endorsement.
- b. UNDP Initiation Plan, UNDP Environmental & Social Safeguard Policy.
- c. The Project Document, project reports including Annual Project Review, project budget revisions, lesson learns reports, technical reports produced during the project implementation.
- d. National strategic and legal documents (such as Biodiversity National Strategy Report among others).

The MTR will also review the baseline GEF focal area Tracking Tool submitted to the GEF at CEO endorsement, and the midterm GEF focal area Tracking Tool that must be completed before the MTR field mission begins.

2. **Face-to-face consultations** with a wide range of stakeholders, using “semi-structured interviews” with a key set of questions in a conversational format. The questions asked will aim to provide answers to the points described in the following section. Triangulation of results, i.e. comparing information from different sources, such as documentation and interviews, or interviews on the same subject with different stakeholders, will be used to corroborate or check the reliability of evidence.
3. **Direct observations of project results and activities** at a selection of field sites: to Boé and Dulombi in inland from Guinea-Bissau, including the following project sites Beli, Tchetché, Dulombi, Cansamba, Quirafo, Cuntabane, Xitole.

Stakeholders interviewed will include amongst others:

- GEF operational focal point
- Gabu, Bafatá an Quinará Regional Government
- State Secretariat for Environment and Tourism (SEAT)
- Ministry of Agriculture and Rural Development (General Directorate/Department of Forestry and Fauna)
- Ministry of Economy

- Planning and Regional Integration (General Directorate of Planning)
- Project Steering Committee
- Project team (capital and field-based)
- UNDP Country Office
- UNDP GEF Ecosystems and Biodiversity Regional Technical Advisor for North and West Africa
- Other project stakeholders
- Community based organisations
- Private-sector individuals and organisations
- NGOs

The information collected, including documentary evidence, interviews and observations, will be compiled and organized according to the questions asked in the assessment.

1.5. Assessment of evidence

The MTR team will assess the following four categories of project progress:

1. Project Strategy

A. Project design:

The MTR will review / assess those following components:

- The problem addressed by the project.
- The effect of any incorrect assumptions or changes to the context to achieving the project results as outlined in the Project Document.
- The relevance of the project strategy and assess whether it provides the most effective route towards expected/intended results. Were lessons from other relevant projects properly incorporated into the project design?
- The extent to which the project idea/conceptualization had its origin within national, sectorial and development plans/priorities and focuses on national environment and development interests.
- Decision-making processes: Assess information dissemination, consultation, and “stakeholder” participation in design stages.
- The extent to which relevant gender issues were raised in the project design.

B. Results Framework/Logframe:

The MTR will review / assess those following components:

- Project’s logframe indicators and targets, assess how “SMART” the midterm and end-of-project targets are (Specific, Measurable, Attainable, Relevant, Time-bound), and suggest specific amendments/revisions to the targets and indicators as necessary.
- How the project’s objectives and outcomes or components are enough clear, practical, and feasible within the time frame
- Identify potential beneficial development effects (i.e. income generation, gender equality and women’s empowerment, improved governance etc...) that should be included in the project results framework and monitored on an annual basis, with a specific focus on gender aspect.

The MTR will develop and recommend SMART development indicators, including sex-disaggregated indicators and indicators that capture development benefits

2. Progress Towards Results

The MTR will review the logframe indicators against progress made towards the end-of-project targets using the Progress Towards Results Matrix developed and presented in the Guidance For Conducting Midterm Reviews of UNDP-Supported, GEF-Financed Projects;

The following Matrix template will be used:

Project Strategy	Indicators	Baseline Level	Level in 1 st PIR (self-reported)	Midterm Targets	End-of-project Target	Midterm Level & Assessment	Achievement Rating	Justification for Rating
------------------	------------	----------------	--	-----------------	-----------------------	----------------------------	--------------------	--------------------------

This Matrix will highlight the following key assessments indicators, based on the level of progress achieved.

Green= Achieved Yellow= On target to be achieved Red= Not on target to be achieved

The MTR will propose an analysis and recommendations to 1) understand the “red rating” and 2) raise bottlenecks.

In addition to the progress towards outcomes analysis:

- Compare and analyse the GEF Tracking Tool at the Baseline with the one completed right before the Midterm Review.
- Identify remaining barriers to achieving the project objective in the remainder of the project.
- By reviewing the aspects of the project that have already been successful, identify ways in which the project can further expand these benefits.

3. Project Implementation and Adaptive Management

A. Management arrangement

- Review overall effectiveness of project management as outlined in the Project Document. Have changes been made and are they effective? Are responsibilities and reporting lines clear? Is decision-making transparent and undertaken in a timely manner? Recommend areas for improvement.
- Review the quality of execution of the Executing Agency/Implementing Partner(s) and recommend areas for improvement.
- Review the quality of support provided by the GEF Partner Agency (UNDP) and recommend areas for improvement.

B. Work planning

- Review any delays in project start-up and implementation, identify the causes and examine if they have been resolved.
- Are work-planning processes results-based? If not, suggest ways to re-orientate work planning to focus on results?
- Examine the use of the project’s results framework/ logframe as a management tool and review any changes made to it since project start.

C. Finance and co finance

- Consider the financial management of the project, with specific reference to the cost-effectiveness of interventions.
- Review the changes to fund allocations as a result of budget revisions and assess the appropriateness and relevance of such revisions.
- Does the project have the appropriate financial controls, including reporting and planning, that allow management to make informed decisions regarding the budget and allow for timely flow of funds?

- Informed by the co-financing monitoring table to be filled out, provide commentary on co-financing: is co-financing being used strategically to help the objectives of the project? Is the Project Team meeting with all co-financing partners regularly in order to align financing priorities and annual work plans?

D. Project-level Monitoring and Evaluation Systems:

- Review the monitoring tools currently being used: Do they provide the necessary information? Do they involve key partners? Are they aligned or mainstreamed with national systems? Do they use existing information? Are they efficient? Are they cost-effective? Are additional tools required? How could they be made more participatory and inclusive?
- Examine the financial management of the project monitoring and evaluation budget. Are sufficient resources being allocated to monitoring and evaluation? Are these resources being allocated effectively?

E. Stakeholders engagement

This should include assessments of the mechanisms for information dissemination in project implementation and the extent of stakeholder participation in management, emphasizing the following:

- The production and dissemination of information and lessons generated by the project.
- Local resource users and NGOs participation in project implementation and decision making and an
- Analysis of the strengths and weaknesses of the approach adopted by the project in this arena.
- The establishment of partnerships and collaborative relationships developed by the project with local,
- National and international entities and the effects they have had on project implementation.
- Involvement of governmental institutions in project implementation, the extent of governmental support of the project.

F. Reporting

- Assess how adaptive management changes have been reported by the project management and shared with the Project Board.
- Assess how well the Project Team and partners undertake and fulfil GEF reporting requirements (i.e. how have they addressed poorly-rated PIRs, if applicable?)
- Assess how lessons derived from the adaptive management process have been documented, shared with key partners and internalized by partners.

G. Communications

- Review internal project communication with stakeholders: Is communication regular and effective? Are there key stakeholders left out of communication? Are there feedback mechanisms when communication is received? Does this communication with stakeholders contribute to their awareness of project outcomes and activities and investment in the sustainability of project results?
- Review external project communication: Are proper means of communication established or being established to express the project progress and intended impact to the public (is there a web presence, for example? Or did the project implement appropriate outreach and public awareness campaigns?)
- For reporting purposes, write one half-page paragraph that summarizes the project's progress towards results in terms of contribution to sustainable development benefits, as well as global environmental benefits.

4. Sustainability

Validate whether the risks identified in the Project Document, Annual Project Review/PIRs and the ATLAS Risk Management Module are the most important and whether the risk ratings applied are appropriate and up to date. If not, explain why.

In addition, assess the following risks to sustainability:

- Financial risks to sustainability:
- Socio-economic risks to sustainability:
- Institutional Framework and Governance risks to sustainability:
- Environmental risks to sustainability:

Project sustainability will receive ratings as follows:

- **Likely (L):** negligible risks to sustainability, with key outcomes expected to continue into the foreseeable future.
- **Moderately Likely (ML) :** moderate risks, but expectations that at least some outcomes will be sustained
- **Moderately Unlikely (MU):** substantial risk that key outcomes will not carry on after project closure, although some outputs and activities should carry on.
- **Unlikely (U):** severe risks that project outcomes as well as key outputs will not be sustained.
- **Highly Unlikely (HU):** expectation that **few** if any outputs or activities will continue after project closure.

5. Conclusions & Recommendations

The MTR will provide corrective actions for the design, implementation, monitoring and evaluation of the project. Recommendations will be specific and clearly justified in relation to the achievement of the project objectives. It will be, for example:

- Actions to follow up or reinforce initial benefits from the project
- Proposals for future directions underlining main objectives
- Changes to project strategy, including the log frame indicators and targets

The MTR will propose relevant factors to improve the sustainability of project outcomes include.

6. Ratings

The MTR team will rate the project's results and give a brief description of the associated achievements in a table called MTR Ratings & Achievement Summary. This table will be presented in in the Executive Summary of the MTR report.

1.6. Evaluation time frame

The total duration of the MTR will be approximately 04 weeks.

The tentative MTR timeframe is as follows:

	n° week	week 1							week 2							week 3							week 4					
	n°day	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
Total Day/expertise	26																											
Discussion - validation of the inception report & Document review	4	1	1	1	1																							
Data collection design & field mission preparation	3					1	1	1																				
MTR mission: stakeholder meetings, interviews, field visits	12								1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								
Mission wrap-up meeting & presentation of initial findings- earliest end of MTR mission	1																				1							
Draft report conception & presentation	5																					1	1	1	1	1		
Incorporating feedbacks on the draft report & Finalization of MTR report	1																											1

Annexe 7: Outil de collecte des données

Data collection tool for MTR of UNDP GEF Project entitled “Support to the Consolidation of a Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt” (PIMS #3650)

The Midterm Review is carrying out by Damien Kuhn and Moises Lopes from the 19th of January to the end of February 2015.

Before the beginning of the MTR, the inception report was sent to UNDP and detailed the assessment methodology. UNDP validated it and shared it to other stakeholders.

The present document is a data collection tool designed by Damien Kuhn during the desk review of the relevant documents (from 19th to 23rd of Jan.). It aims at facilitating the process to data collection during the field mission (face-to-face consultations and direct observations of project results and activities).

The data collection tool is written in French in order to facilitate the appropriation by the national stakeholders.

Outil de collecte des données

Cet outil, élaboré par Damien Kuhn, est composé de 3 éléments :

- une matrice d’état des indicateurs : elle est à compléter par le coordinateur du projet avant l’arrivée de la mission.
- un guide d’entretien pour les consultations face à face : il est à utiliser par les consultants lors des entretiens organisés pendant la mission. Il inclus :
 - un guide pour les entretiens avec l’IBAP
 - un guide pour les entretiens avec les communautés
 - un guide pour les entretiens avec les partenaires du projet

1. Matrice à compléter par le Coordinateur du projet avant l’arrivée de la mission

Merci de fournir les documents servant de justifications.

Indicateurs	Résultats chiffrés du projet au 19 janvier 2015	Justifications avec références précises
Nombre d’hectares d’AP légalement établies		
Taux de déforestation à Boé et Dulombi		
Nombre de Chimpanzés à Boé et d’Eléphant à Dulombi		
Indicateurs par composantes		

Score au METT pour chacun des 5 sites du projet		
Score au UNDP's CDS		
Score au UNDP FSS		
MSC results		

Concernant l'outil "METT" (*PA Management Effectiveness Tracking Tool*):

Le METT permet d'évaluer l'efficacité de la gestion des AP, et de son évolution dans le temps (au cours du projet). Le METT a été développé pour permettre au Coordinateur (ou Gestionnaire d'une AP) d'observer les améliorations de la gestion d'un AP. L'outil METT doit être rempli par le Coordinateur.

Il est obligatoire pour tous les projets FEM sur les AP d'utiliser le METT trois fois pendant le projet.

Le METT a été appliqué en 2009 lors de la formulation du projet. Il a été révisé en juin 2012, et a normalement été appliqué à nouveau en 2014.

=> Merci de m'envoyer le METT révisé en 2012 et en 2014 (à ce jour, je ne l'ai pas reçu dans le package de documents à revoir).

Lors de la mission terrain du MTR, le METT sera revu et validé par l'équipe de consultants.

Concernant l'outil "UNDP's CDS" (*UNDP's Capacity Development Scorecard*) :

Le UNDP's CDS permet de mesurer l'amélioration des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des AP. Il prend en compte le niveau systémique (le complexe DBT dans son ensemble), le niveau institutionnel (entités impliquées), et le niveau individuel.

Le UNDP's CDS a été appliqué en 2009 lors de la formulation du projet.

Lors de la mission terrain du MTR, le UNDP's CDS sera appliqué afin de mesurer l'évolution dans le développement des capacités depuis le lancement du projet.

Concernant l'outil "UNDP's FSS" (*UNDP's Financial Sustainability Scorecard*) :

Le UNDP's FSS permet de mesurer la durabilité financière de la gestion des AP.

Il a été appliqué en 2009 au Système National des Aires Protégées (SNAP) lors de la formulation du projet (en même temps que le METT). Il a été révisé en juin 2012, et a normalement été appliqué à nouveau en 2014.

=> Merci de m'envoyer le UNDP's FSS révisé en 2012 et en 2014 (à ce jour, je ne l'ai pas reçu dans le package de documents à revoir).

Lors de la mission terrain du MTR, le UNDP's FSS sera appliqué afin de mesurer l'évolution dans la pérennité financière du SNAP.

Concernant l'outil "MSC" (*Most Significant Change*) :

Le MSC permet d'identifier et d'évaluer les changements et impacts dans la vie quotidienne des communautés.

Lors de la mission terrain du MTR, le MSC sera appliqué afin d'évaluer les impacts sur les communautés. La grille d'analyse du Leadership Ethique (c'est à dire l'amélioration de la satisfaction des 7 besoins fondamentaux¹⁴ des êtres humains permise grâce aux activités / innovations mise en œuvre dans le cadre du projet) sera appliquée à la technique MSC.

¹⁴ Les besoins fondamentaux sont (Gött, 2009) : la santé, la sécurité, l'équilibre et bien-être, l'inclusion et non exclusion, le respect de la personne et de la vie en général, l'accès à la connaissance et à l'information juste, se réaliser et pouvoir concrétiser un projet de qualité.

2. Guide d'entretiens pour l'évaluation du projet AP en Guinée Bissau

Les entretiens permettent de collecter des informations nécessaires à l'analyse de l'évaluation du projet. Ces informations sont utilisées dans les 4 outils décrits précédemment (METT, UNDP's CDS, UNDP's FSS et MSC) pour mesurer et analyser l'évolution des performances du SNAP et du projet.

2.1. Les repères pour l'expert enquêteur

Les entretiens seront menés par Damien Kuhn et/ou Moises Lopes. Les experts suivront la séquence d'entretiens suivante :

- Vision des Aires Protégées et de leur rôle
- Positionnement
 - Soi
 - IBAP, les autres
- Expérience quotidienne de travail
- Réussites
- Difficultés
- Analyse des causes et effets
- Repositionnement
- Vision d'avenir

Les résultats à produire suite à chacun des entretiens sont les suivants :

a- Evaluation de IBAP / Unité de Gestion du projet (parties prenantes internes)

- Retranscrire la vision des AP aux différents niveaux de IBAP et du projet (Central, Ministères de Tutelle, bureaux locaux, Protected Area Management Council)
- Avoir décrit les réussites et points forts de IBAP et du projet
- Avoir compris et décrit l'expérience quotidienne de travail de IBAP et de l'unité de gestion du projet
- Avoir compris et décrit les limites de IBAP et goulots d'étranglement
- Retranscrire la vision d'avenir des entités individuellement.

	Atouts	Contraintes
I N T E R N E	Forces :	Faiblesses :
	-	-
E X T E R N E	Opportunités :	Risques :
	-	-

b- Analyse des parties prenantes externes (autorités, PTF et communautés)

- Retranscrire la vision des AP selon chaque entité
- Avoir compris et décrit le positionnement de chaque entité
- Retranscrire les actions et l'expérience quotidienne de travail de chaque entité

- Avoir compris et analysé les contraintes et limites objectives dans l'interaction avec IBAP
- Retranscrire la vision d'avenir de chaque entité

b- Matérialisation / production de livrables :

b.1- SWOTS par entité

- IBAP : Central, Ministères de Tutelle, bureaux locaux, Protected Area Management Council, etc.
- Unité de gestion du projet
- PTF

b.2- SWOTS par groupes d'entité :

- IBAP
- PTF

b.3- Résultats de l'outil UNDP's CDS

Domaine stratégique d'appui	Systémique		
	Score du projet	Score total possible	%
(1) Capacité à conceptualiser et à élaborer des politiques sectorielles et intersectorielles et des cadres réglementaires	0	6	0%
(2) Capacité de formuler, opérationnaliser et mettre en œuvre des programmes sectoriels et intersectoriels et des projets	0	9	0%
(3) Capacité à mobiliser et gérer des partenariats, notamment avec la société civile et le secteur privé	0	6	0%
(4) Compétences techniques spécifiques liées aux exigences des priorités stratégiques [du FEM] et des Conventions et accords [sur la biodiversité]	0	3	0%
(5) Capacité de surveiller, évaluer et faire rapport au secteur et des projets	0	6	0%
TOTAL et pourcentages	0	30	0%

Institutionnelle			Individuelle			Moyenne %
Score du projet	Score total possible	%	Score du projet	Score total possible	%	
0	3	0%	NA	NA	NA	0%
0	27	0%	0	12	0%	0%
0	6	0%	0	3	0%	0%
0	3	0%	0	3	0%	0%
0	6	0%	0	3	0%	0%
0	45	0%	0	21	0%	0%

b.4- Synthèse

Les groupes et institutions intervenants	Intérêts	Capacités et résultats actuels	Potentiel	Attentes	Limites et Préoccupations
Communautés					
UG Projet					
IBAP central					
PTF					
Gouv et Ministères					
Opérateurs économiques					
Petits privés locaux					

2.2. Guides d'entretiens avec l'Unité de Gestion du Projet, l'IBAP et les membres du Comité de Pilotage du projet

Ces entretiens auprès de IBAP permettent de valider les données du METT (2014). Cela nous permet de d'évaluer l'efficacité de la gestion des AP.

Interlocuteur :

Entité: (compléter quelle AP, etc)

MNP PTF Communautés Autre :

1. Quelle est la vision de votre unité IBAP et les effets recherchés de la gestion des AP ?

- sur l'Environnement
- sur l'Homme (caractériser les « bénéficiaires » d'une GAP efficace : personnel IBAP, communautés, agriculteurs en aval des bassins versants, etc.)
- à court terme et à long terme

2. Caractériser finement les métiers de chaque niveau, dans les attributions officielles, et dans le vécu réel. Questionner sur le contenu, la qualité et les limites des relations avec les échelons du dessus et du dessous (ex : Local et National ; Local et UG)

NB :

- Si l'interlocuteur est seul, le laisser d'abord s'exprimer à titre personnel
- Si en groupe, ce sera d'emblée au nom de l'entité et aussi tour de table.

3. Analyse des résultats et risques (à l'échelle d'une AP)

3.1. Evolution de l'établissement de l'AP (historique, principaux challenges)

3.2. Analyse de cette évolution

3.3. Evolution des résultats en matière de conservation de la biodiversité (s'inspirer du METT)

3.4. Votre analyse des risques actuels ?

- Causes
- Quelles espèces ont disparu?

2.3. Guides d'entretiens avec les communautés

Ces entretiens auprès des communautés permettent de mener la technique MSC, d'identifier les changements ayant eu lieu au sein des communautés au cours du projet, mais aussi des points de blocage. Cela nous permet de d'évaluer l'impacts sur les communautés.

Interlocuteur :

Entité: (compléter si quelle AP, etc)

MNP _____ PTF Communautés Autre :

1. Vie quotidienne

1.1. Activités

1. Parlez nous de vos activités, des habitudes de production agricole ?

.....

1.1. ca se passe bien?

.....

1.2. quelles activités sont en lien direct avec les ressources naturelles ? Quelle est la place de l'activité d'exploitation des ressources naturelles dans les revenus et la vie ?

- in AP

.....

- hors AP

.....

1.3. quelles sont les ressources que les villageois vont chercher dans les AP et qu'ils aimeraient avoir dans leur terroir?

.....

1.4. quelles activités ne le sont pas ?

.....

2. Quelles sont les principales sources de revenus des ménages ? Part des différentes sources de revenus (agriculture, forêt, pêche, etc.)

.....
3. Y a t il de l'écotourisme ? Quels apports pour vous ? pour le village ?
.....

1.2. Contraintes

4. Comment la végétation a t elle évoluée ces dernières années? Y a t il eu des changements importants? Quelles sont les causes de ces changements?
5. Quelles essences ont disparu?
6. Quelles espèces sont menacées? Quelles sont les causes de la menace?
7. Dans le ressenti, quels sont les problèmes environnementaux qui pèsent sur votre village ?
8. Quels sont, selon vous, les moyens d'y remédier ?
9. Avez vous noté un processus de dégradation de vos terres ?
10. La disponibilité de l'eau a évolué dans quel sens ?
11. Quelles sont les contraintes majeures du site?

Demandez aux villageois de hiérarchiser

12. Quelles sont les activités dominantes à impacts négatifs et activités alternatives compte tenu des potentialités du site?

1.1. Besoins

13. Si vous avez à classer les besoins du village lequel serait prioritaire ?

2. Relations et projets avec IBAP

14. Est ce que la population participe à la gestion de l'AP? Comment vous y contribuez?
15. Quels profits les villageois tirent dans les AP? Prélevez vous des ressources dans les AP?
16. Y a t il des conflits d'usage dans l'exploitation des RN ?
17. Appartenez-vous à un groupement ?
18. Dans quelle circonstance le groupement a été constitué ?
19. Décrivez nous l'historique de vos rapport avec IBAP?
20. Avez-vous bénéficié du projet ?
21. Qu'en avez vous fait ?
22. Qu'est-ce que ça a permis de changer ?

3. Vision d'avenir

23. Donnez nous les priorités qui selon vous permettraient aux habitants de voir leurs conditions de vie améliorées dans le futur ?
24. Dans ce futur, quelles activités dépendront de l'AP ?

2.4. Guides d'entretiens avec les partenaires du projet (PTF, ONG, etc.)

Interlocuteur :.....

Entité:

MNP PTF Communautés Autre :

.....

- 1. Parlez nous de votre organisation, quelle est votre vision, qu'est-ce qui vous est cher ?**
- 2. Quelle est la nature de la collaboration de votre organisation avec IBAP ?**
- 3. Qu'est-ce que votre organisation apporte à IBAP ?**
- 4. Quels sont, de votre expérience les apports clés de IBAP ?**
 - 4.1. vis-à-vis des objectifs de votre organisation**
 - 4.2. vis-à-vis de la GAP en général**
- 5. Qu'est ce qui selon vous serait à faire évoluer dans le futur ?**
- 6. Qu'est-ce que votre organisation peut apporter dans ce futur ?**

Annexe 8: Matrice d'évaluation à mi-parcours

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Stratégie du projet : dans quelle mesure la stratégie du projet est-elle adaptée aux priorités du pays, à l'appropriation nationale et au meilleur moyen d'atteindre les résultats escomptés ?			
<ul style="list-style-type: none"> Quelle a été la qualité et la pertinence générale du processus de formulation ? 	Objectif du projet Résultats attendus Qualité du PRODOC Logique d'intervention	PRODOC Cadre logique Rapport de l'atelier de démarrage du projet Equipe du projet PNUD Membres du comité de pilotage	Revue des documents Entretiens individuels
<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la pertinence de la logique d'intervention du projet et ses indicateurs ? 	Indicateurs d'objectifs et d'effet du projet Hypothèses de l'intervention	PRODOC	Revue des documents
<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'état actuel des risques et des hypothèses formulées dans le PRODOC ? 	Risques et hypothèses identifiés dans le PRODOC Nouveaux risques	PRODOC PIF Gouvernement Equipe du projet PNUD Membres du comité de pilotage	Revue des documents Entretiens individuels et collectifs
<ul style="list-style-type: none"> Le projet est-il toujours pertinent au vu du contexte politique Bissau-Guinéen ? 	UNDP Country Program UNDAF objectives	UNDAF, UNDP documents Gouvernement PNUD	Revue documentaire Entretiens individuels et collectifs
Progrès réalisés vers les résultats : dans quelle mesure les réalisations et les objectifs escomptés du projet ont-ils été atteints jusqu'ici ?			
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les progrès dans l'atteinte des objectifs et des effets du projet ? 	Activités mises en oeuvre	PTA, PIR Equipe de projet	Revue documentaire Entretiens individuels et collectifs
<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il suivi les guidelines et procédures pertinentes durant sa mise en oeuvre ? 	Reporting Composition du Comité de Pilotage Fréquence des réunions	Documents de reporting	Revue documentaire
Mise en œuvre du projet et gestion réactive : le projet a-t-il été mis en œuvre avec efficacité et dans un bon rapport coût-efficacité ? Le projet a-t-il été en mesure de s'adapter à de nouvelles circonstances, le cas échéant ? Dans quelle mesure les systèmes de suivi et d'évaluation relevant du projet, la communication de données et la communication liée au projet favorisent-ils la mise en œuvre du projet ?			

<ul style="list-style-type: none"> Les structures de gestion du projet et les plans de travail annuels contribuent-ils à une mise en œuvre effective et efficiente du projet ? 	Indicateur S&E Activités Baseline	PRODOC PTA, PIR	Revue documentaire
<ul style="list-style-type: none"> Des partenariats appropriés sont-ils en place et fonctionnels ? 	Stratégie de partenariat	PRODOC Equipe de projet	Revue des documents Entretiens individuels et collectifs
<ul style="list-style-type: none"> Des mécanismes de suivi-évaluation du projet ont-ils été mis en place ? 	Procédures de S&E	PTA, PIR Equipe de projet	Revue documentaire Entretiens individuels et collectifs
Durabilité : dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques et/ou environnementaux pour la durabilité des résultats du projet à long terme ?			
<ul style="list-style-type: none"> Le projet permet-il d'améliorer les capacités des bénéficiaires ? 	Nombre de bénéficiaires du projet Nombre de formation Connaissance du projet d'AP par les communautés Changements significatifs dans la vie des communautés	Reporting Communautés locales	Revue des documents Entretiens individuels et collectifs Visites de site
<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la probabilité que les activités et les effets atteints par le projet perdurent après la fin de sa mise en œuvre ? 	Diffusion des bonnes pratiques Documents de capitalisation Connaissance accrue des personnels	Reporting Rapports techniques Equipe du projet et de l'IBAP	Revue des documents Entretiens individuels
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les risques financiers, institutionnels, socio-économiques et environnementaux qui pourraient affecter la durabilité du projet ? 	Evaluation des risques	Données de l'évaluation	Evalueur

Annexe 9: Grilles d'évaluation à mi-parcours

Évaluation des progrès vers la réalisation des résultats : (une évaluation pour chaque réalisation et pour chaque objectif)		
6	Très satisfaisant (HS)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre ou dépasser toutes les cibles de fin de projet, sans présenter d'insuffisance majeure. Les progrès réalisés vers l'objectif/la réalisation peuvent être un exemple de « bonnes pratiques ».
5	Satisfaisant (S)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet, et ne présente que des insuffisances mineures.
4	Assez satisfaisant (MS)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances importantes.
3	Assez insatisfaisant (HU)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances majeures.
2	Insatisfaisant (U)	L'objectif/la réalisation ne devrait pas atteindre la plupart des cibles de fin de projet.
1	Très insatisfaisant (HU)	L'objectif/la réalisation n'a pas atteint les cibles à mi-parcours, et ne devrait atteindre aucune des cibles de fin de projet.

Évaluation de la mise en œuvre du projet et de la gestion réactive : (une seule évaluation globale)		
6	Très satisfaisant (HS)	La mise en œuvre des sept composantes – dispositions relatives à la gestion, planification des activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, participation des parties prenantes, communication des données et communication – permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive. Le projet peut être un exemple de « bonnes pratiques ».
5	Satisfaisant (S)	La mise en œuvre de la plupart des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, à l'exception de quelques composantes faisant l'objet de mesures correctives.
4	Assez satisfaisant (MS)	La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais certaines composantes nécessitent des mesures correctives.
3	Assez insatisfaisant (MU)	La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais la plupart des composantes nécessitent des mesures correctives.
2	Insatisfaisant (U)	La mise en œuvre de la plupart des sept composantes ne permet pas la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.
1	Très insatisfaisant (HU)	La mise en œuvre d'aucune des sept composantes ne permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.

Évaluation de la durabilité : (une seule évaluation globale)		
4	Probable (L)	Risques négligeables pour la durabilité ; les principales réalisations sont sur le point d'être atteintes à la clôture du projet et devraient être maintenues dans un avenir prévisible
3	Assez probable (ML)	Risques modérés ; certaines réalisations au moins devraient être maintenues, étant donné les progrès vers les résultats des réalisations observés lors de l'examen à mi-parcours
2	Assez improbable (MU)	Risques importants que les principales réalisations ne soient pas maintenues après la clôture du projet, à l'exception de certains produits et activités
1	Improbable (U)	Risques forts que les réalisations du projet et les principaux produits ne soient pas maintenus

Annexe 10: Accord du consultant responsable de l'évaluation

Evaluators/Consultants:

1. Must present information that is complete and fair in its assessment of strengths and weaknesses so that decisions or actions taken are well founded.
2. Must disclose the full set of evaluation findings along with information on their limitations and have this accessible to all affected by the evaluation with expressed legal rights to receive results.
3. Should protect the anonymity and confidentiality of individual informants. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and respect people's right not to engage. Evaluators must respect people's right to provide information in confidence, and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are not expected to evaluate individuals, and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
4. Sometimes uncover evidence of wrongdoing while conducting evaluations. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body. Evaluators should consult with other relevant oversight entities when there is any doubt about if and how issues should be reported.
5. Should be sensitive to beliefs, manners and customs and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and address issues of discrimination and gender equality. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact in the course of the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders' dignity and self-worth.
6. Are responsible for their performance and their product(s). They are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, findings and recommendations.
7. Should reflect sound accounting procedures and be prudent in using the resources of the evaluation.

MTR Consultant Agreement Form

Agreement to abide by the Code of Conduct for Evaluation in the UN System:

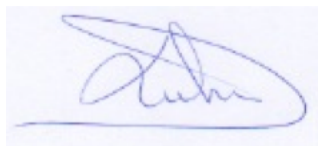
Name of Consultant: Damien KUHN_____

Name of Consultancy Organization (where relevant): Kinomé_____

I confirm that I have received and understood and will abide by the United Nations Code of Conduct for Evaluation.

Signed at *Paris* _____ (*Place*) on 16/03/2015 _____
(*Date*)

Signature:



Annexe 11: UNDP-GEF MTR Report Audit Trail

Note: The following is a template for the MTR Team to show how the received comments on the draft MTR report have (or have not) been incorporated into the final MTR report. This audit trail should be included as an annex in the final MTR report.

To the comments received on the 17th of March from the Midterm Review of the Project entitled “Support to the Consolidation of the Protected Area System in Guinea-Bissau’s Forest Belt (UNDP Project ID-PIMS #3650)

The following comments were provided in track changes to the draft Midterm Review report; they are referenced by institution (“Author” column) and track change comment number (“#” column):

Author	#	Para No./ comment location	Comment/Feedback on the draft MTR report	MTR team response and actions taken
SU	1	1.2 and 1.3	The methodology needs to be more thoroughly described e.g. a description of the rationale of the methodological approach taken, the rationale and basis for the selection of field visits and persons interviewed. The Report should include a description of methodological limitations, if any, including those related to time, resources to assess all relevant data sources, language issues, etc.	The description of the methodology has been completed (para 1.2) and the limitation of the evaluation has been added (para 1.3)
SU	2	3.3.5	The discussion on stakeholder engagement (section 3.3.5) can be improved by going beyond listing who is involved in the project, and by addressing the following questions in the ToR regarding participation and country-driven processes: Do local and national government stakeholders support the objectives of the project? Do they continue to have an active role in project decision-making that supports efficient and effective project implementation?	The section 3.3.5 has been developed.
SU	3	4.1	On pg. 37, the consultant mentions the need to revise two indicators. Here, they should specify which indicators they are referring to (I assume it is indicators 2 and 3, as referenced on pg. 15?).	This is now specified in the para 4.1
SU	4	Annex 5	Annex 5 should include the full list of documents reviewed. Additionally, Annex 5 states, "The MTR will also review the baseline GEF focal area Tracking Tool submitted to the GEF at CEO endorsement, and the midterm GEF focal area Tracking Tool that must be completed before the MTR field mission begins." This section looks copied and pasted from the ToR and	Annex 5 is now completed with the list of documents reviewed during the MTR.

			should be edited to represent the documents actually reviewed during the MTR.	
SU	5	Annexes	In addition to the annexes already listed, following the UNDP-GEF MTR Guidance, the annexes in the final report should additionally include the following (see attached for these supporting documents for reference): <ul style="list-style-type: none"> o The evaluative matrix used by the evaluator when they undertook interviews (evaluation criteria with key questions, indicators, sources of data, and methodology, and assumptions): see attached ToR o Rating Scales - (only see sustainability rating scale in Annex 6. Inception Report) o Signed MTR final report clearance form: see attached (must be signed by the RTA and CO and included in the final report) o Annexed as a separate file: Audit trail from received comments on draft MTR report: see attached o Annexed in a separate file: Relevant midterm tracking tool 	Annexes are now completed.
MB	6	3.1.2	S'il serait souhaitable de soulever l'absence d'indicateurs de produits qui ne permet pas de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation de ces produits	Paragraphe ajouté
MB	7	3.2.1	La formation en elle-même est bonne, mais n'apporte pas grande chose. Ce qui est important ici c'est le savoir faire. Quel a été le résultat atteint par ces formations. Est-ce-que ces formations ont-elles permis aux participants d'acquérir des connaissances, si oui donner les évidences de ces changements	Une phrase concernant la qualité des formations a été ajoutée
MB	8	3.2.2	Comment est-il possible de dire que l'indicateur est en bonne voie si l'on ne connaît pas la cible atteinte à mi-parcours du projet. C'est la valeur de l'indicateur à mi-parcours qui peut justifier les donner. Il n'y a aucune évidence pour attester cela.	Le dernier paragraphe relatif à l'indicateur 2 précise bien que l'équipe d'évaluation fonde son jugement sur les enquêtes terrain et non sur l'indicateur qui n'a pas pu être mesuré.
MB	9	3.4	Prière fournir les évidences sur l'augmentation des productions de riz.	Un témoignage (collecté à Beli) chiffré a été rédigé pour illustrer.
MB	10	Annexes	Compléter les annexes	Les annexes ont été complétées.

Annexe 12: Approbation du rapport d'évaluation à mi-parcours

Rapport d'examen à mi-parcours révisé et approuvé par :

Unité mandatrice

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____

Conseiller technique régional du PNUD -GEF

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____
